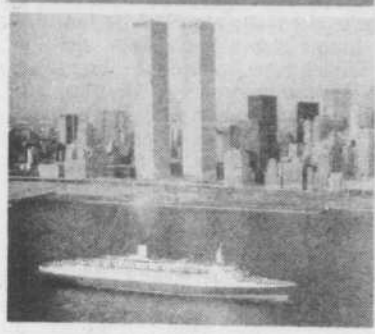
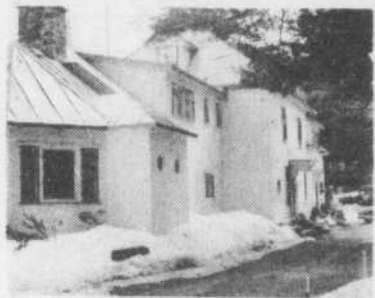


tourisme



À bord du Queen Elizabeth

Peut-être le dernier d'une grande lignée de paquebots géants, le Queen Elizabeth II de la Cunard Line vient d'entreprendre son programme de traversées de l'Atlantique entre New York et Southampton pour l'été. Guy Deshaies vient de faire la première traversée de la saison à bord de ce grand navire britannique. **Page 7**



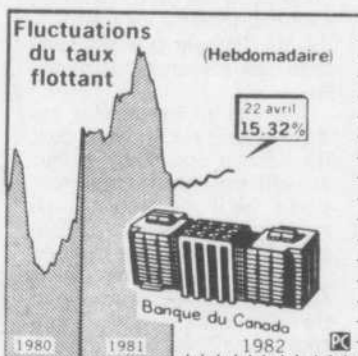
L'Auberge des Cèdres

Pour le 11e relais de qualité de sa série, Jacques Coulon a découvert pour nous l'Auberge des Cèdres au lac de l'Achigan, dans les Laurentides, près de Montréal. **Page 8**

AU SOMMAIRE

Éditorial

En éditorial, Lise Bissonnette analyse l'ultimatum que le gouvernement du Québec vient de lancer aux salariés de l'État, pour un gel partiel de leurs salaires avant la fin des présentes conventions collectives. Elle conclut que le gouvernement cherche plus une perche pour l'ouverture des négociations qu'une véritable solution, selon un échéancier aussi serré. Mais les centrales syndicales, dit-elle, n'ont guère de choix que d'accepter les pourparlers. **Page 16**



Le chômage des cadres

Le phénomène du chômage n'est plus seulement l'apanage des ouvriers ou des travailleurs non qualifiés. Près de 10,000 cadres se cherchent en effet du travail au Québec actuellement. Michel Nadeau s'est penché sur cette question au moment où le Fonds monétaire international prédit que la situation de l'emploi ira en s'aggravant au cours des prochains mois. **Page 9**

Un salon international du livre de Québec

Une rencontre avec l'écrivain
20 au 25 avril 1982
 Centre Municipal des Congrès de Québec
 Mardi, ouverture à 19h et tous les jours de 13h à 21h30
 Dimanche, ouverture à 12h et fermeture à 19h
 Entrée: Adultes, 1 \$ • Enfants, 0.50 \$

Hydro et Péchiney concluent un accord

Un contrat de \$1.2 milliard sur 25 ans

par André Bouthillier

Hydro-Québec et la société française Péchiney Ugine Kuhlmann viennent de s'entendre sur les termes d'un contrat d'approvisionnement en électricité de 25 ans d'une valeur minimale de \$1.2 milliard, en dollars de 1987.

L'accord, qui devait être approuvé hier par le conseil des ministres du gouvernement de M. René Lévesque, sera officiellement signé dimanche à l'occasion du passage du premier ministre français, M. Pierre Mauroy, à Trois-Rivières.

D'après les informations du DEVOIR,

obtenus d'un cadre supérieur d'Hydro-Québec, l'entente porte sur la vente annuelle d'un bloc de puissance initial de 200 mégawatts (consommation de 1.5 milliard kilowatts-heure) à partir de 1987 lorsque l'aluminerie de Péchiney projetée à Bécancour, ou ailleurs au Québec, serait mise en opération. Une puissance de 200 mw est requise pour le fonctionnement d'une cuve produisant 200,000 tonnes d'aluminium.

Les revenus générés par cette alimentation en électricité seront de \$50 millions la première année et n'augmenteront pas plus de 10% durant les 24 autres années

du contrat. Cette indexation maximale des coûts était l'une des garanties demandées par Péchiney au cours des négociations entreprises il y a plusieurs mois. Sans tenir compte de la hausse annuelle de 10%, Hydro-Québec amassera des revenus de \$1.2 milliard au cours de la période.

La signature de cette entente ne signifie pas que Péchiney a pris la décision de construire une aluminerie au Québec, mais elle marque une étape importante dans cette voie.

En effet, la première condition posée

Voir page 18: Hydro

Mauroy qualifie de normales les relations Paris-Ottawa

par Michel Vastel

OTTAWA — Des progrès enregistrés sur plusieurs dossiers de coopération économique et culturelle permettaient hier soir au gouvernement canadien d'espérer mettre un peu de substance dans ses relations avec la France, relations que M. Pierre Mauroy insiste pour qualifier de «normales».

Le premier ministre français est arrivé hier à Ottawa, directement de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans la journée d'hier, il a eu un entretien privé avec M. Pierre Trudeau et surtout, une longue séance de travail avec cinq membres du cabinet fédéral qui représentent les Affaires extérieures, le Développement industriel et régional, la Culture et les Communications et l'Énergie.

Les séances de travail ont duré plus longtemps que prévu et on a nettement senti, dans les commentaires des deux délégations, une maturité et un concret qu'on ne leur avait pas connus depuis bien longtemps.

De source canadienne, on indiquait hier que M. Pierre Mauroy a plusieurs fois utilisé le terme de «normalisation» à propos des relations entre la France et le Canada, et l'administration fédérale y a été d'autant plus sensible que plusieurs dossiers ont manifestement avancé, au point qu'on pourrait avoir demain plusieurs en-

gagements de principe des deux gouvernements à les conclure dans les prochains mois. Il s'agit:

■ dans le domaine industriel, du dossier Airbus auquel les deux pays ont un intérêt évident: les Français se cherchent un partenaire nord-américain — un marché qui leur échappe totalement — et les Canadiens veulent mettre le pied dans le secteur de l'aéronautique civile des gros porteurs. On laisse entendre, de source canadienne, que M. Pierre Trudeau pourrait s'engager cet après-midi à donner une réponse ferme dans le courant de l'été;

■ dans le domaine de l'énergie, outre l'association entre Pétro-Canada et des partenaires américains pour le développement du gaz naturel de l'île Melville dans l'Arctique, les Français souhaitent diversifier leurs sources d'approvisionnement et se montrent nettement demandeurs. C'est d'ailleurs déjà une firme française, Technip, qui fournira la technique de liquéfaction du gaz, et le gouvernement Mitterrand souhaite aussi fournir les méthaniers brise-glaces. Il sera également question aujourd'hui dans la déclaration finale des deux chefs de gouvernement, d'exportation du charbon et d'un accord possible de coopération dans le domaine nucléaire;

■ on laissait également entendre hier de source canadienne qu'un accord de coopération culturelle pourrait être con-

clu sur la production de films et d'émissions de télévision. Outre le ministre des Communications, M. Francis Fox, son sous-ministre et futur président de CBC M. Pierre Juneau, Radio-Canada, assistait à la réunion de travail de l'après-midi.

■ le contentieux sur la délimitation des eaux territoriales entre Saint-Pierre-et-Miquelon et Terre-Neuve a longuement été discuté. Les Français ont évoqué la possibilité de changer le statut de l'île qui devenant «Territoire», quitterait la Communauté européenne et réduirait ainsi la flotte de pêche dans les eaux avoisinantes. Français et Canadiens semblent s'entendre à limiter leur territoire respectif à la zone de 12 milles, et ensuite à délimiter des zones qu'ils pourraient exploiter en commun. Toutefois, les Canadiens semblent manifestement hésiter à abandonner aussi facilement ce qu'ils estiment être leur souveraineté.

Outre ces questions bilatérales qui ont marqué l'essentiel des discussions entre M. Pierre Mauroy et les membres du cabinet fédéral, les deux chefs de gouvernement ont longuement discuté de la préparation du Sommet de l'OTAN, qui doit se tenir à Bonn quelques jours après le Sommet de Versailles, en juin. Les Français, a rappelé M. Mauroy, signifieront une fois de plus leur détachement de l'organisation en n'envoyant que le chef de gouver-

Voir page 18: Mauroy

Saskatchewan

Blakeney en difficulté

par Daniel Raunet

REGINA — Mardi soir à Saskatoon le premier ministre, M. Allen Blakeney, n'en revenait pas: 1,300 personnes à peine étaient venues l'écouter, la foule était apathique. Ne sachant pas qu'un micro captait sa voix, le chef néo-démocrate murmurait «Mais levez-vous, levez-vous, ils ne se dressent pas vite». Le lendemain soir à Regina, l'état-major avait évité les surprises et loué une petite salle du sous-sol du Centre des arts où, avec 2,000 personnes, un orchestre bien rodé, un éclairagiste compétent et les candidats bondissant des coulisses, on pouvait se croire à un rallye de masse. Abandonnant pour quelques heures sa réserve personnelle et sa bonhomie, M. Blakeney se transformait en tribun

populaire et taillait en pièces au fil des phrases, son adversaire principal le chef conservateur, M. Grant Devine. L'élection de jeudi n'est plus, c'est désormais évident, une formalité sans problème. L'enjeu est désormais le sauvetage pur et simple du régime néo-démocrate.

Que ce passe-t-il? M. Blakeney lui-même semble avoir du mal à comprendre. Après tout les statistiques lui donnent raison. Le thème d'économie mixte qu'il a patiemment mis en place a fait ses preuves. Le taux de chômage en Saskatchewan (4.5%) est le plus bas du Canada. L'été dernier, la province est arrivée en tête en matière de croissance, 8%. La crise est moins sévère ici qu'ailleurs. La Banque Royale, le Conference Board, tout le monde dis-

Voir page 18: Blakeney



Geste à l'appui, le premier ministre Trudeau expose un point de vue à son homologue français, M. Pierre Mauroy, à l'occasion de la visite de ce dernier à Ottawa hier. Peu après, les deux chefs d'État ont participé à un déjeuner à la résidence de M. Trudeau. (Photolaser CP)

La France se tourne vers l'Ontario

par Patricia Dumas
 correspondance particulière

TORONTO — Plus d'une vingtaine de membres du Conseil national du patronat français (CNPF) visiteront l'Ontario entre le 1er et le 6 mai dans le but de rencontrer les représentants du gouvernement et du monde des affaires de l'Ontario.

M. Jean Pierre Filippi, adjoint du conseiller commercial au Consulat général de France à Toronto, a déclaré hier que depuis deux ou trois ans, le Consulat tente d'organiser cette rencontre en collaboration avec le Bureau de l'Ontario à Paris. Ce n'est que récemment qu'on a réussi à trouver des dates qui coïncident avec la disponibilité des membres du CNPF intéressés à venir et avec celle du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis. Les membres du CNPF, qui ne se déplacent pas souvent, se sont rendus à une reprise au Québec et dans l'Ouest au cours des dernières années.

M. Filippi a expliqué que la visite ontarienne a l'avantage de se dérouler peu après la visite de M. Michel Jaubert, ministre français du Commerce extérieur et M. Pierre Mauroy, premier ministre de la France. Il a ajouté que «la France se

Voir page 18: France



Des policiers français examinent minutieusement la voiture piégée qui a explosé hier matin dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris, les Champs-Élysées, faisant un mort et 63 blessés parmi les passants. Le gouvernement français a implicitement mis en cause la Syrie en déclarant persona non grata deux diplomates de ce pays et en rappelant en consultation à Paris l'ambassadeur de France à Damas. (Photolaser AP)

Une auto piégée explose

■ Paris accuse Damas

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Un attentat aveugle, fait pour tuer, dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris, celui des Champs-Élysées, l'explosion d'une voiture piégée, qui a fait un mort et 63 blessés, est à l'origine d'une grave crise entre la France et la Syrie implicitement mise en cause par le gouvernement français.

Il était 9 h 02 hier et, comme tous les matins dans la rue Marbeuf, la cohorte des employés de bureaux se pressait sur les trottoirs. C'est à ce moment qu'une formidable déflagration a retenti: une voiture piégée, une Opel Kadett, explosait devant le siège du journal arabe *Al Watan Al Arabi*.

Immédiatement, la rue et les environs offraient un spectacle de désolation: sur 200 mètres, des centaines et des centaines de fenêtres ont volé en éclats. Une quinzième de voitures, gravement endommagées, obstruaient la rue.

Une jeune femme de 30 ans, Nelly Guillemet, est décédée sur place. Hier soir, 13 des 63 blessés étaient encore hospitalisés, mais la vie d'aucun d'entre eux n'était en danger. Le plus sérieusement atteint est un jeune coursier de 18 ans, qui a eu la jambe gauche arrachée.

Al Watan Al Arabi, qui appartient à un Libanais, M. Abou Zahr, est connu pour ses sentiments pro-irakiens et son hostilité au chef de l'État syrien, le président Hafez Assad. Le 19 décembre dernier, une bombe, qui n'avait pas explosé,

Voir page 18: Auto

L'Argentine déboussolée

3) L'impasse

par Bertrand de la Grange

la «reconquête» des Malouines. L'unité nationale devait faire oublier les graves échecs du régime militaire sur le plan économique et désamorcer le mécontentement général.

Malgré leur désabusement, les Argentins avaient déjà suivi avec incrédulité les péripéties rocambolesques qui, en novembre et décembre, conduisirent au limogeage du général Viola et à son rem-

placement par le général Galtieri à la présidence de la République. En une seule journée, le 11 décembre, l'Argentine eut trois présidents et en désigna un quatrième, le général Galtieri, qui a pris ses fonctions le 22 décembre.

Prenant prétexte des problèmes cardiaques du général Viola, qui dut être brièvement hospitalisé, la junte invoqua des «raisons d'État» pour le démettre de ses fonctions et reprendre en main le «processus de reconstruction nationale» qu'elle estimait menacé par les hésitations du président et par ses tentatives d'ouvrir le dialogue avec les partis politiques, en particulier avec certaines petites

formations de droite mais aussi avec des dirigeants péronistes et radicaux.

En fait, même s'il affiche une ligne plus dure que son prédécesseur, le général Galtieri ne rompt pas les contacts avec les partis politiques, bien au contraire. L'affaire des Malouines va même lui donner l'occasion de recevoir ouvertement des personnalités du parti péroniste et de l'Union civique radicale. D'autre part, le prestigieux journal conservateur *La Prensa*, porte-parole des grandes familles traditionnelles qui s'estimaient lésées par la politique économique «nationale» des derniers gouvernements mi-

Voir page 18: Argentine

Le Petit Vito
 le «libre-service» de Côte-des-Neiges spécialité italienne
 excellent menu à bon prix!
 5400 ch. Côte-des-Neiges (coin LaCombe)

La victime de viol pourrait encore être interrogée sur ses antécédents

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Afin d'empêcher que les victimes de viol soient confrontées à des questions sur leurs activités sexuelles passées, le gouvernement fédéral a annoncé hier des amendements à son projet de loi sur les délits sexuels.

Devant le comité parlementaire chargé de l'étude article par article du projet de loi, dernier sprint avant la troisième et dernière lecture en Chambre, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a toutefois précisé hier que certaines questions pourraient être permises.

Ottawa a indiqué que les questions sur les antécédents sexuels des victimes ne pourraient cependant être posées que pour permettre à l'accusé d'avoir un procès équitable.

«Imaginez qu'au même moment une victime consente à se livrer à des activités sexuelles avec trois personnes et que, par la suite, elle décide de porter des accusations de viol contre l'une d'elles», a dit M. Chrétien, selon lequel l'accusé aurait dans ces circonstances le droit de soulever la question, ne disposant d'aucun autre moyen de défense.

Le ministre a toutefois indiqué qu'Ottawa estimait nécessaire qu'un interdire toute



M. Jean Chrétien, ministre fédéral de la Justice. (Photolaser CP)

question sur la réputation du plaignant.

«L'iniquité de la loi actuelle place un poids injuste sur les femmes victimes d'agressions sexuelles», a-t-il dit, ajoutant qu'à cause de cela beaucoup de victimes choisissent de se taire plutôt que de subir «le traumatisme, l'opprobre et la gêne». Celles qui se plaignent «se trouvent humiliées et leur expérience les remplit d'amertume», a dit le ministre.

Autre amendement au projet de loi: dans les causes de viol, le juge devra d'abord déterminer si la preuve est suffisante pour que puisse être soulevée une défense voulant que l'accusé puisse s'être mépris sur l'existence du consentement de la victime.

Les organisations féministes quant à elles, soutenues par le député néo-démocrate de Burnaby, M. Svend Robinson, insistent pour que soit rayé à tout jamais ce mode de défense.

Le ministre a rappelé hier que c'est seulement à quelques reprises que cette défense a été utilisée depuis la cause-type de Pappajohn, il y a deux ans. Cette défense devra être retenue dans le rare cas où le juge décide qu'il y a suffisamment de preuve pour permettre ce moyen», a indiqué le ministre.

Assez curieusement, c'est

dans la députation libérale que ce projet de loi légalisant les activités sexuelles en privé entre plus de deux personnes adultes a suscité les plus vives oppositions.

«Est-ce qu'on n'encourage pas les orgies?» a lancé M. Gilles Marceau, député de Jonquière, qui en parlant des victimes de viol a lancé: «J'en ai vu dans le box des accusés qui ont la larme facile mais la moralité douteuse.»

Quant à M. Kenneth Robinson, libéral torontois, il semblait chercher à savoir qui avait bien pu réclamer une loi légalisant les activités sexuelles entre plus de deux personnes.

«Est-ce un groupe d'homosexuels?» a-t-il lancé à M. Chrétien. Celui-ci a répondu que le projet de loi découlait des recommandations de la Commission de réforme du droit.

La difficulté de légiférer sur les actes sexuels en groupe demeure dans le caractère privé ou non du geste, a admis le ministre. Il a rappelé que pour contourner la loi on avait tout fait de mettre sur pied des clubs privés «où pour deux dollars tu es membre à vie».

Pour M. Chrétien, il n'est pas question d'admettre le sexe en groupe dans des lieux semi-publics, tels que les saunas.

Un réchauffement subit provoquerait des crues importantes à Montréal

par Louis-Gilles Francoeur

Le printemps, qui tarde à s'annoncer dans les régions situées à l'ouest et au nord de Montréal, pourrait provoquer d'importantes crues dans la région métropolitaine si la température devait soudainement s'accroître.

Et ce risque augmente au fil des jours car le beau temps a plus de chance de s'installer pour de bon au fur et à mesure qu'on s'approche de la fin de mai.

Cette analyse est à l'origine des inquiétudes des services d'urgence du ministère de l'Environnement, qui enregistre pour l'instant un niveau d'eau «moyennement élevé» dans les eaux de la plaine d'inondation de Montréal, soit sur les rivières des Mille-Îles et des Prairies.

Selon le porte-parole d'Urgence Environnement de la région métropolitaine, M. Jean-Marc Dessureault, les riverains doivent «rester à l'affût» car la situation pourrait devenir alarmante en quelques heures si la température devait s'élever radicalement ou coïncider avec des pluies, comme ce fut récemment le cas en Estrie et en Beauce.

Pour l'instant, les cours d'eau de la région métropolitaine sont débarrassés de toute glace, ce qui rend à peu près impossible la formation d'embâcles. Le temps froid persistant a permis aux autorités de casser la glace sur tous les principaux cours d'eau.

Mais le même temps froid recèle aussi

d'autres menaces. En empêchant le sol de dégeler dans le nord, il a empêché de fondre d'importantes quantités de neige, qui risquent de fondre avec rapidité si le climat retrouve ses allures saisonnières. De plus, le sol lui-même étant encore gelé, il n'a pu se créer aucune capacité de rétention de l'eau, de sorte que les eaux de ruissellement s'écouleraient vers les cours d'eau avec une rapidité exceptionnelle.

Dans la plaine d'inondation de Montréal, on ne recense pour l'instant que des débordements mineurs à Saint-Eustache et à Lavallée. Il suffirait toutefois de peu de chose pour que cette situation s'aggrave rapidement et les services d'urgence de l'Environnement demandent à la population riveraine de se préparer en conséquence. Les nouveaux résidents de ces secteurs peuvent vérifier auprès des services municipaux s'ils demeurent dans une zone exposée.

En Estrie et en Beauce, la situation est redevenue normale pour la saison, exception faite des lourds dégâts enregistrés par plus d'une douzaine de municipalités qui ont demandé à être désignées «zones sinistrées». Le gouvernement provincial doit publier au cours des prochains jours ses barèmes d'aide aux sinistrés et il demanderait aux autorités fédérales d'appliquer les normes de partage des dépenses en pareil cas. Le gouvernement fédéral a l'habitude de payer la moitié des sommes qui excèdent les premiers \$6.5 millions versés par le Québec en vertu du décret sur les zones sinistrées.

Hudson Transport: sanctions pénales?

Le juge James Hugessen, président de l'enquête fédérale sur l'incendie du cargo Hudson Transport, qui a fait sept victimes dans les eaux de Saint-Laurent, Noël dernier, verra s'il peut imposer des «sanctions pénales» aux quatre officiers de brise-glace qui n'étaient pas à leur poste lorsqu'est venu l'appel de détresse.

«Je ne peux cacher ma préoccupation sur l'incident à bord du (brise-glace) Simon-Fraser. Je vérifie certaines questions juridiques... Ce tribunal a-t-il le pouvoir d'imposer des sanctions (aux quatre)?» a dit hier M. Hugessen.

Plus tôt cette semaine, on a appris à l'enquête que l'officier de quart, à bord du brise-glace de service à Québec, avait quitté son poste 15 minutes trop tôt. L'officier de relève est arrivé deux heures et demie plus tard, tandis que le timonier prenait une longue pause-café et que le capitaine ne pouvait être rejoint à la réception où il était allé. La Garde côtière suspendit les officiers pour des périodes allant de deux semaines à deux jours, parce qu'ils n'étaient pas à leur poste, et le capitaine a été relevé de ses fonctions.

Mercredi, un fonctionnaire de la Garde côtière a témoigné que comme on n'arrivait pas à communiquer avec le Simon-Fraser, un autre brise-glace fut mandé auprès du navire-citerne en flammes à quelque 350 km au nord-est de Québec.

Mais ce second navire se mit en route trois heures après que le Simon-Fraser eut dû partir et cinq heures après l'appel à l'aide du Hudson Transport.

Hier, M. Jean-Eudes Bouchard, capitaine d'un bac mandaté de Matane pour rechercher les survivants, a témoigné que les fonctionnaires du poste de sauvetage lui avaient d'abord demandé de se rendre jusqu'au cargo, qu'ils avaient ensuite annulé l'ordre, puis avaient réitéré leur demande une heure et demie plus tard.

Une proposition de l'Alliance des professeurs de Montréal Au lieu de geler les salaires, Québec devrait les verser dans un fonds d'accès à la propriété

par Paule des Rivières

Les enseignants montréalais seraient probablement disposés à verser une petite partie de leur salaire dans un fonds destiné à faciliter l'accès à la propriété.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, en réponse au projet gouvernemental de geler les salaires de ses employés, même si les conventions collectives prévoient des hausses salariales au premier juillet et au 31 décembre.

M. Dubé, qui préside un regroupement de 6.000 enseignants d'écoles primaires et secondaires a répété catégoriquement qu'il était contre ce gel des salaires. Mais son conseil d'administration verrait bien qu'une partie des hausses prévues au cours des derniers six mois de la convention collective soit versée à l'employé sous forme de certificat encaissable par une Caisse de placement des travailleurs.

Une fois le principe accepté par une majorité, la contribution serait obligatoire.

La proposition de M. Dubé pourrait bien être l'ébauche de la contre-proposition que les chefs des trois centrales syndicales, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Fédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) soumettront la semaine prochaine au gouvernement, lorsqu'ils lui diront de vive voix qu'ils rejettent le gel de leurs salaires.

D'ailleurs, hier, un autre groupe s'est publiquement prononcé contre le gel de ses salaires, la Fédération des 30.000 infirmières unies du Québec, dont Mme Hélène Wavroch est porte-parole. Le gouvernement a dit qu'il était disposé à étudier toute contre-proposition susceptible de régler le problème budgétaire que cause un déficit de plus de \$700 millions.

Pour sa part, le président de l'Alliance des professeurs de Montréal estime que les coupures de \$521 millions que le gouvernement veut réaliser en gelant les salaires sont en fait de l'ordre de \$300 millions puisqu'elles entraîneront dès l'année prochaine une baisse des revenus en taxes et impôts. Il n'en revient pas de la courte vue du gouvernement.

M. Dubé croit que sa suggestion, la création d'un fonds destiné à aider ceux qui veulent devenir propriétaires, atténuerait la crise budgétaire mais aussi la crise économique plus globale.

Il est naturellement trop tôt pour présumer de la réaction gouvernementale mais lorsqu'il avait été question d'un programme de relance de l'industrie de la construction domiciliaire, lors du Sommet socio-économique des 5, 6 et 7 avril derniers, le président du Conseil du Trésor, M. Yves Berubé, l'avait qualifié d'excellent mais avait noté qu'il ne

réglait pas la crise budgétaire.

Le projet de l'Alliance des professeurs de Montréal — qui sera assurément discuté par les délégués de la CEQ réunis ce soir et demain à Montréal — s'inspire de deux propositions émises au cours de ce Sommet.

La première vient de la FTQ et elle vise à relancer l'industrie de la construction; la seconde vient de la CEQ et de la CSN qui ont plaidé pour une meilleure canalisation et un contrôle accru des épargnes collectives pour relancer l'économie. Le gouvernement

a fait la sourde oreille à cette seconde suggestion.

La proposition que l'Alliance des professeurs de Montréal soumettra à ses membres mardi soir en assemblée générale pourrait permettre aux 300.000 syndiqués des secteurs public et para-public de mettre \$200 millions de côté.

Les caisses populaires pourraient contribuer \$300 millions, pense M. Dubé — «des contacts sont pris auprès des caisses», dit-il — et les gouvernements fédéral et provincial permettraient d'approcher le mil-

liard.

Les personnes qui voudraient acheter une maison obtiendraient de la Caisse de placement des travailleurs un prêt à intérêt plus faible que le taux en vigueur, remboursable selon les règles habituelles. À leur retraite les employés récupéreraient l'argent mis dans ce fond.

M. Dubé estime que l'enseignant pourrait verser \$900 par année à ce fond, peut-être moins. Cela pourrait représenter un tiers de l'augmentation que le gouvernement s'apprête à lui retirer.

Par ailleurs, à Québec, une certaine confusion entoure le nombre d'associations «invitées» à geler leurs salaires. À ce jour les employés des sociétés para-publiques telles Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec (SAQ) n'ont pas été convoqués. Les employés de la Sureté du Québec non plus.

Par ailleurs, il semble que le salaire des médecins sera gelé à partir de juillet 1982, tout comme celui des pharmaciens, spécialistes et dentistes. Ces derniers rencontreraient hier le Conseil du Trésor.

L'éducation en milieu défavorisé: des progrès?

par Angèle Dagenais

30% des familles de l'île de Montréal gagnent moins de \$12.000 par année. Pour les enfants de ces familles, traverser les dix années de scolarité obligatoire est le plus souvent une expérience pénible et dévalorisante en raison des échecs et des retards scolaires qui s'accumulent au fur et à mesure que baissent leur motivation et leur confiance en un système d'éducation qui ne sait pas toujours respecter leur «différence».

Plus de 500 éducateurs et in-

tervenants du système scolaire réunis au colloque du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) sur «L'éducation en milieu défavorisé» qui se tient à la polyvalente Pierre-Dupuy, tentent d'évaluer l'expérience d'éducation entreprise depuis 12 ans à Montréal (Operation Renouveau) qui rejoint quelque 45.000 enfants, soit 22% de la population totale de l'île. Les participants tentent également de concentrer leurs efforts pour tirer le meilleur parti des ressources financières et humaines qui ne cessent de s'amenuiser depuis quelques années avec la «décoissance».

Comme le faisait remarquer hier le président du CSIM, Me Jacques Mongeau, dans son discours d'ouverture au colloque, les «pauvres» ont à souffrir davantage de la crise économique parce que leur pauvreté s'aggrave avec l'inflation, le chômage et l'apport moins important que leur fournissent les organismes

d'entraide sociale. Depuis 1974, le CSIM a fait une priorité des mesures de rattrapage en milieu défavorisé et y a consacré \$35 millions. L'effort consenti a-t-il changé quelque chose? A-t-il réduit de façon significative les inégalités scolaires? A-t-il réussi à rendre les enfants un peu plus heureux et à l'aise à l'école et à leur donner «le goût de l'école»? A-t-il été dépensé judicieusement ou à des gadgets inutiles? A-t-il réussi à favoriser la formation d'équipes motivées et cohérentes d'éducateurs, à favoriser l'ouverture de l'école aux parents et solliciter leur intérêt et leur participation au projet scolaire? A-t-il favorisé un changement de mentalité des éducateurs face au respect de leurs élèves (aider à développer leur autonomie et leur confiance en eux plutôt que de leur «plaquer» leur propre système de valeurs), etc?

Ces questions et des dizaines d'autres sont à l'ordre du jour de ce colloque qui se termine aujourd'hui avec une table ronde réunissant Mme Michèle Jean, ex-présidente de la commission d'étude sur la formation des adultes, M. Paul Belanger de l'Institut canadien d'éducation des adultes, M. Henri-Paul Blondeau de la Commission scolaire Sainte-Croix et Mme Ann Usher, ex-présidente de la communauté de Notre-Dame-de-Grâce.

«Régime de terreur» médicale chez Bell?

Les représentants des 3.000 téléphonistes et employés des salles à manger de Bell Canada dénoncent les «politiques répressives du service médical de Bell».

À leur avis, les médecins de la compagnie au Québec administrent un «régime de terreur» et traitent les employés, des femmes à 95%, avec moins de soin que les vétérinaires leurs animaux.

M. Robert Bouchard, responsable des griefs des téléphonistes, et Mme Marie Pinsonneault, vice-présidente de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), à laquelle est affilié le Syndicat des travailleurs en communication du Canada, ont fait ces déclarations mercredi, en conférence de presse.

Pour dénoncer «l'intransi-

gence» de Bell Canada en matière de congés pour maladie, ils ont parlé de 16 employés (dont 15 femmes) congédiés au cours des deux dernières années pour cause de maladie.

Or, estimant que les absences ne justifiaient pas un renvoi ou une mise à la retraite forcée, le syndicat a contesté tous ces renvois. Quatre personnes furent reprises sans verdict du tribunal d'arbitrage et une cinquième doit reprendre son travail lundi, deux ans après avoir été mise à la retraite et conformément à une décision d'un conseil d'arbitrage, rendue le 2 mars.

En fait, le syndicat avait convoqué une conférence de presse pour dénoncer ce cas particulièrement.

recteur à la CSN de la Fédération du bois et du bâtiment et qui, entre 1967 et 1972, s'occupait des dossiers du transport en commun.

«A la CTCUM, on n'a jamais accroché la personne qui était en autorité. On rencontrait des fifres et des sous-fifres», a dit M. Guy Beaudoin, représentant syndical à la CSN qui, jusqu'en 1975, dirigeait la Fédération des services publics à laquelle étaient affiliés les syndicats du transport en commun.

L'ancien président de la CSN, M. Marcel Pepin, aujourd'hui professeur en relations industrielles à l'Université de Montréal, a témoigné dans ce sens lui aussi en racontant comment le gouvernement québécois avait dû en 1974 intervenir et régler un conflit de travail «techniquement illégal» au sujet de l'indexation des revenus selon la progression du coût de la vie.

Dans les négociations engagées depuis l'automne dernier, les syndicats d'employés ont à nouveau reproché à leur employeur de lui imposer des

Les vétérans syndicaux racontent... La CTCUM ne déléguait que des «fifres et des sous-fifres»

par Alain Duhamel

L'une des principales difficultés dans le règlement des conventions collectives à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) intervenues depuis 1965, tient, selon les syndicats, dans le fait que les porte-parole patronaux n'ont jamais détenu de mandat de négociations.

Les syndicats d'employés d'entretien et de bureaux l'ont toujours reproché à leur employeur et ont entrepris, hier, à la commission d'enquête sur les relations de travail à la CTCUM, de le démontrer en faisant comparaître des leaders syndicaux étroitement associés aux conflits survenus entre 1965 et 1975.

«Aux tables sectorielles, les négociateurs patronaux n'avaient aucun mandat. Ils faisaient de l'exploration», a affirmé M. Maurice Sauvé, di-

recteur à la CSN de la Fédération du bois et du bâtiment et qui, entre 1967 et 1972, s'occupait des dossiers du transport en commun.

«A la CTCUM, on n'a jamais accroché la personne qui était en autorité. On rencontrait des fifres et des sous-fifres», a dit M. Guy Beaudoin, représentant syndical à la CSN qui, jusqu'en 1975, dirigeait la Fédération des services publics à laquelle étaient affiliés les syndicats du transport en commun.

L'ancien président de la CSN, M. Marcel Pepin, aujourd'hui professeur en relations industrielles à l'Université de Montréal, a témoigné dans ce sens lui aussi en racontant comment le gouvernement québécois avait dû en 1974 intervenir et régler un conflit de travail «techniquement illégal» au sujet de l'indexation des revenus selon la progression du coût de la vie.

Dans les négociations engagées depuis l'automne dernier, les syndicats d'employés ont à nouveau reproché à leur employeur de lui imposer des interlocuteurs sans mandat, sans aucune marge de manœuvre et sans autorité pour convenir de compromis à la table de négociations.

La preuve déposée devant le commissaire Germain Jutra à ce jour tend à démontrer que la CTCUM ne s'est vraiment organisée pour négocier le renouvellement des conventions collectives des trois principaux groupes de ses employés qu'en octobre. Les commissaires de la CTCUM ont défini les objectifs de négociations au début de décembre. L'offre salariale n'a été déposée que quelques jours à peine avant le déclenchement d'une grève. La CTCUM s'est engagée dans le processus de négociations avec quelques semaines de retard.

Dans son témoignage, M. Pepin a fait valoir que le règlement des conflits de travail par un arbitrage exécutoire ne donnait jamais satisfaction et contredisait les principes fondamentaux d'une société démocratique dans laquelle la liberté de transiger joue un rôle primordial. «Il m'apparait

mieux de supporter certains conflits.»

Au cours de la journée d'hier, les syndicats d'employés de bureau et d'entretien ont terminé l'exposé de leur preuve sur la santé et la sécurité au travail, un sujet auquel ils attachent une très grande importance. «Toute la conception de la CTCUM en santé et sécurité au travail, a dit Me Clément Groleau, tient dans des mesures disciplinaires.»

Il a cité en exemple le cas d'une étude sur le bruit dont les conclusions n'ont jamais été affichées par l'employeur parce qu'il ne pouvait, en même temps, rendre obligatoire le port de cache-oreilles.

Me A. Caron, au nom de la CTCUM, a tenté pour sa part de démontrer que l'employeur se préoccupait du sujet et avait mis en marche une série de procédures, d'études, de programmes et d'enquêtes. Il a reproché au syndicat des employés d'entretien son défaut de collaboration, notamment dans l'emploi de certains appareils de mesure.

VENTE DE TAPIS DE PERSE

Aimeriez-vous assister à la plus grande exposition de tapis de Perse et orientaux en Amérique du Nord? Nous vous invitons donc vendredi et samedi à venir voir notre vaste sélection et valeur immense en tapis de Perse et orientaux. L.H.A.M. d'Iran, reconnu internationalement, en coopération avec The Iranian Carpet Weaver's Association du Téhéran Bazaar est heureux de présenter une des plus importantes collections de tapis de Perse et orientaux réunissant plus de 2000 pièces jamais offertes auparavant au public. Notre exposition et vente aura lieu

vendredi, 23 avril de 10:00 A.M. à 9:00 P.M.

samedi, 24 avril de 10:00 A.M. à 6:00 P.M.

Notre exposition offrira une des plus vastes collections de tapis de Perse et orientaux jamais encore établie sur le continent. Voici une liste partielle du contenu: plus de 100 pièces de collection incluant: Sole Qum, Sole Halen, Pure soie Isfahan & Goats Down et Imperial Tabriz, de toutes grandeurs. Aimeriez-vous voir aussi plus de 100 pièces de grandes carpettes telles: Imperial Kashan, Royal Kerman, Imperial Sarouk, Taba Tabriz, Jushagan, Heriz, Abadeh pièces magnifiquement tissées, Belouch, Bakhtiary, Bokhara, Yalameh, Birjand, Mashad, Ardebil, Isfahan, etc. dans des grandeurs de plus de 7m x 4m. Nous désirons aussi vous montrer un grand choix de tapis de passage Kalim, bourses et plus de 1000 pièces de différents tapis dans toutes grandeurs provenant de plus de 30 villes d'Iran et autres villes orientales. Tous ces articles devront être vendus à notre:

VENTE DE LIQUIDATION DE FIN D'HIVER

Vous verrez devant vous un étalage incroyable de trésors rares aussi riches en histoire qu'en tradition, tous tissés à la main dans des villages renommés depuis des siècles pour leurs grandes connaissances. Ces carpettes symbolisent une remarquable beauté et reflètent des couleurs chaleureuses lesquelles sont éternelles dans toute leur splendeur. Le choix et les prix sont fantastiques et n'ont jamais été égalés dans toute l'Amérique du Nord. Comptez les raisons sont bien évidentes: premièrement notre choix est énorme et deuxièmement parce que nous négocions directement avec les fournisseurs d'Iran. Tous ces tissages faits à la main sont dirigés directement chez-vous, ce qui signifie pour vous des épargnes considérables. Nous vous invitons à venir voir et vous familiariser avec l'art persan tout en trouvant un investissement sûr garantissant la valeur de votre argent tout en vous permettant un luxe qui sera toujours apprécié.

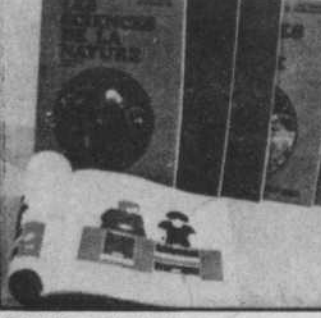
Le Centre Sheraton
1201 ouest, Boul. Dorchester

(À cause de la fermeture de l'hôtel Windsor l'exposition sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée)

guérin
l'éditeur
qui
édite

Sciences de la nature

Une équipe de naturalistes



Ces cahiers veulent offrir des moyens nouveaux additionnels aux maîtres dans leur tâche quotidienne. Ils se veulent un auxiliaire pédagogique utile dans l'étude des réalités de l'environnement. Ils permettent à l'enfant de s'impliquer dans sa démarche expérimentale et d'y engager toute sa personnalité.

Les différents ateliers concerneront les sciences physiques, biologiques et technologiques. Ils concerneront, selon l'âge, des faits rencontrés quotidiennement par l'enfant et l'intervention dirigée du maître prendra une valeur éducative extrêmement importante dans le déroulement d'une leçon de sciences de la nature.

6 ans - élève - ISBN-2-7601-0098-9 - 64 p. 2,95 \$ 1re	6 ans - maître - ISBN-2-7601-0151-7 - 141 p. 6,00 \$
7 ans - élève - ISBN-2-7601-0102-9 - 64 p. 2,95 \$ 2e	7 ans - maître - ISBN-2-7601-0156-8 - 135 p. 6,00 \$
8 ans - élève - ISBN-2-7601-0103-7 - 64 p. 2,95 \$ 3e	8 ans - maître - ISBN-2-7601-0157-6 - 133 p. 6,00 \$
9 ans - élève - ISBN-2-7601-0099-5 - 64 p. 2,95 \$ 4e	9 ans - maître - ISBN-2-7601-0196-7 - 133 p. 6,00 \$
10 ans - élève - ISBN-2-7601-0113-4 - 64 p. 2,95 \$ 5e	10 ans - maître - ISBN-2-7601-0197-5 - 137 p. 6,00 \$
11 ans - élève - ISBN-2-7601-0114-2 - 64 p. 2,95 \$ 6e	11 ans - maître - ISBN-2-7601-0198-3 - 137 p. 6,00 \$

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4561 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Les Tissages au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.

Depuis plus de 35 ans, nos tentures conjuguent avec succès, chaleur de coloris, qualité et durabilité.

795-3315
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-8525

168 est. rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

en bref...

■ Le gel des salaires pour les députés et ministres

QUÉBEC (PC) — Les députés québécois, ministres et membres de leurs cabinets verront leurs augmentations salariales sinon gelées, du moins sérieusement amoindries. C'est ce qu'a affirmé hier matin le premier ministre, M. René Lévesque, à son entrée à la réunion du conseil des ministres. M. Lévesque a ajouté qu'il ne pouvait en être autrement afin que cesse l'escalade et qu'en toute justice, personne ne devait échapper aux coupures. Le premier ministre s'est montré inquiet quant aux chances de voir le gouvernement en venir à une entente avec les centrales syndicales. La CSN, la CEQ et la FTQ ont refusé, mercredi, l'alternative gouvernementale les forçant à choisir entre un gel des salaires immédiat ou le licenciement de plus de 17,000 employés de l'Etat à la fin de l'année.

■ Débrayage au centre hospitalier de Lanaudière

JOLIETTE (PC) — Les quelque 1,800 employés généraux du Centre hospitalier régional de Lanaudière, affiliés à la CSN, ont déclenché un débrayage illimité hier matin. Cette décision avait été prise la veille au cours d'une assemblée générale réunissant 400 syndiqués. Le président du syndicat, Luc Coutu, a expliqué que les syndiqués veulent ainsi protester contre les atteintes à leurs libertés syndicales et les politiques patronales allant à l'encontre de la convention collective. Ils dénoncent en outre la discrimination envers les accidentés du travail et les problèmes majeurs à la cafétéria. De son côté, la direction de l'hôpital affirme que le débrayage est le fait d'une minorité et exige le retour au travail. Une rencontre entre les deux parties est prévue au cours de la journée.

■ Trudeau au réseau TVA: la date n'a pas été fixée

Le réseau TVA a fait savoir que le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, avait accepté la demi-heure d'antenne qu'on lui avait offerte pour répondre aux propos de M. Lévesque sur la constitution. Le premier ministre a toutefois indiqué qu'il ne pourrait prendre la parole à l'antenne de TVA avant deux semaines, à cause d'engagements antérieurs.

■ Peu de francophones du Québec au congrès du PC

Au congrès national d'orientation politique du Parti conservateur, à Toronto du 13 au 16 mai, la composition de la délégation du Québec pourrait bien ne pas refléter la réalité de la seule province francophone du pays. Jusqu'à présent, ce sont en effet surtout des Montréalais du West Island, anglophones pour la plupart, qui ont manifesté leur intérêt à participer à cette rencontre, la première du genre à se tenir depuis 1969, et qui aura pour thème «Une décennie de décision pour tout le monde». On s'attend à ce qu'au moins une cinquantaine de conservateurs québécois, sur un total de 600 à 800 délégués, prennent le chemin de la ville reine à la mi-mai pour aller discuter du «conservatisme moderne» à partir des exemples canadien, américain et anglais ainsi que d'économie bien sûr.

■ Ocean Ranger: témoignage d'un des deux capitaines

BOSTON (PC) — L'un des deux capitaines de la marine à bord de la plate-forme de forage Ocean Ranger qui repose au fond de l'océan, au large de Terre-Neuve, a confié à la commission d'enquête de la Garde-côtière américaine, hier, qu'il n'a jamais vu à bord le manuel des procédures d'urgence, au cours de ses trois années de service. Le capitaine Geoffrey Dilks a affirmé au cours de son témoignage, qu'aucune copie du manuel ne lui a été remise pendant qu'il était à bord du Ranger. Le capitaine Dilks, qui réside à Earville, au Maryland, alternait avec le capitaine Clarence Hauss qui se trouvait à bord de la malheureuse plate-forme quand elle a coulé à pic au cours d'une violente tempête durant la nuit du 15 février, entraînant la mort de ses 84 membres d'équipage dont 67 Canadiens. Les deux loups de mer avaient la totale responsabilité de l'Ocean Ranger sauf quand la plate-forme était en position pour procéder à des forages.

La GRC a volé d'autres listes à part celle du PQ, révèle un de ses agents

par R. Winters
de la Presse canadienne

Le Parti québécois (PQ) n'a pas été le premier au Canada à se faire subtiliser ses listes de membres par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et il ne sera peut-être pas le dernier puisque la politique des saisies de documents sans mandats de perquisition est toujours en vigueur et approuvée par Ottawa.

C'est ce qui ressort du témoignage rendu hier à l'inspecteur Kenneth Hollas, inspecteur au service de la sécurité de la GRC, qui a révélé qu'avant le 8 janvier 1972, date de l'opération clandestine aux Messageries Dynamiques, rue Jeanne-Mance, pour l'obtention des listes de membres du PQ, le Parti communiste du Canada et autres partis marginaux qui n'ont jamais fait élire de candidats avaient subi le même sort.

Il a donné les détails des autorisations et approbations par les autorités supérieures de la GRC de ce genre d'opérations et il a dit aussi que les bobines magnétiques dont on avait fait faire des copies après les avoir prises dans les bureaux de l'ordinateur des Messageries Dynamiques avaient été retournées à leur propriétaire la même nuit mais que les copies avaient été détruites en 1975.

Sans nier les témoignages entendus depuis le début de la semaine, selon lesquels la GRC recherchait des agents étrangers et des terroristes au sein du PQ en vue d'en révéler la présence aux instances du parti, M. Hollas a fait savoir que la GRC estimait à 235 le nombre de fonctionnaires fédéraux membres du PQ.

Mais selon une évaluation préalable à la saisie des bobines, la GRC croyait qu'il y



L'inspecteur Kenneth Hollas, de la GRC, quitte le palais de justice de Montréal à l'issue de son témoignage d'hier au procès de l'inspecteur Claude Vermette.

(Photolaser CP)

avait peut-être deux fois plus de fonctionnaires fédéraux parmi les membres du Parti québécois.

On ignore si l'obtention des bobines a permis à la police fédérale de faire le compte exact de ces fonctionnaires mais, selon les documents concernant la destruction des bobines, il est dit que les renseignements contenus dans

ces listes «pourraient être embarrassants pour le gouvernement fédéral» s'ils tombaient dans de mauvaises mains.

M. Hollas a précisé que c'est l'accusé dans cette affaire, l'inspecteur Claude Vermette de la GRC, qui était responsable de l'opération HAM c'est-à-dire la saisie nocturne de la liste des membres du PQ.

M. Vermette est accusé plus précisément d'introduction par effraction et de vol, mais M. Hollas a révélé que l'opération avait été approuvée et autorisée en hauts lieux et que M. Vermette n'avait été désigné que pour l'opération elle-même, n'ayant pris part lui-même à aucun travail de planification ou de préparation.

La juge Claire Barrette-Joncas dirige les débats devant les 12 jurés qui seront appelés à rendre un verdict dans le cas de M. Vermette, un des 11 agents ou ex-agents de la GRC accusés dans cette affaire à la suite des enquêtes Macdonald et Keable relativement aux agissements de la Gendarmerie royale.

Interrogé hier par Me Jean-Pierre Bonin, procureur de la Couronne, M. Hollas a confirmé avoir été chargé, en 1973, de toutes les opérations Puma au Canada, à savoir les effractions dans certains locaux pour obtenir des renseignements par des méthodes comme la photographie de documents.

D'autres témoins de la GRC ont fait état de la présence d'«unités Puma» dans toutes les grandes villes du Canada. On a aussi appris que les services de sécurité utilisent le nom de code «Vampire» pour décrire l'installation par effraction d'appareils d'écoute électronique. L'agent Hollas a décrit l'opération «Ham», destinée à obtenir la liste du PQ, comme une opération «Puma».

Le témoignage sur les listes d'autres partis politiques est survenu lorsque Me Bonin a demandé à Hollas s'il «avait déjà saisi une autre liste de membres d'un parti politique». Le témoin hésita pour enfin répondre: «Je devrais dire oui.»

Cette déclaration a provoqué une vive réaction de la part du procureur fédéral Joseph Nuss, qui représente le solliciteur général du Canada. Me Nuss s'est immédiatement levé pour s'objecter à ce que l'interrogatoire continue. La juge Barrette-Joncas a demandé au jury de se retirer pendant que les avocats débattaient.

Les procureurs fédéraux ont soulevé fréquemment de telles objections depuis le début

du procès de Vermette, alléguant la nature «sensible» des témoignages relatifs au fonctionnement de sections ultra-sécures de la gendarmerie canadienne. Mais cette objection fut retirée et le témoin put répondre.

Il dit ne pouvoir se rappeler les noms des partis dont la liste avait été saisie par la GRC: «J'ai de la difficulté à me rappeler les noms précis de ces autres partis et je ne voudrais pas induire le jury en erreur», a-t-il dit.

M. Hollas a ensuite affirmé ne voir aucun problème moral ou légal dans la saisie de la liste du PQ. Plusieurs agents fédéraux ont témoigné avoir participé au vol des bandes magnétiques contenant les noms des membres et des données financières sur le PQ.

M. Hollas, qui était sergent d'état-major durant l'effraction de 1973, était aussi l'un

des officiers supérieurs de la section spéciale E des services de sécurité, laquelle s'occupait de l'installation de dispositifs d'écoute électronique.

Il a reconnu que ses supérieurs n'auraient pas autorisé une telle opération illégale. «Certainement pas, a-t-il répondu à Me Bonin. C'étaient des hommes respectables dans des postes respectables, qui faisaient affaire avec les plus hautes instances gouvernementales.»

Il expliqua qu'on faisait souvent appel à sa section pour recueillir des renseignements demandés par une autre section des services de sécurité.

Le procès de l'agent Vermette est considéré comme une cause-type dans la série d'accusations qui pèsent contre 16 autres gendarmes fédéraux à la suite de divers actes illégaux commis au Québec au début des années 70.



Avril-mai 1982

3 soirées
VIE D'UN LAC ET PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES
EDP 0967-A — Pierre-Paul Harper
Mardi 27 avril, 4 et 11 mai à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées
L'ÉTÉ: UNE OCCASION DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
EDP 0967-B — François Péronnet, Jean-Marc Lavoie et Suzanne Laberge
Mardi 4, 11 et 18 mai à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées
ASPECTS DE L'ARCHITECTURE AU QUÉBEC (visites: Églises des XVIIIe et XIXe siècles)
EDP 0967-C — Pierre-Richard Bisson
Mercredi 5, 12 et 19 mai à 19:30. Frais 30 \$.

3 rencontres
OBSERVER LES OISEAUX (exposés et excursion)
EDP 0967-D — Jean-Marc Gagnon et Alain Gauthier
Jeudi 6 et 13 mai à 19:30 et samedi 15 mai de 07:30 à 11:30. Frais 20 \$.

3 soirées
L'AFFIRMATION DE SOI (cours-atelier)
EDP 0967-E — Rose-Marie Charest
Mercredi 5, 12 et 19 mai à 19:30. Frais 30 \$.

6 soirées
ATELIER DE DÉGUSTATION DE VINS II (cours-atelier)
Jules Roiseux. Frais 110 \$.
EDP 0968-J les mardis, du 25 mai au 29 juin à 19:30.
Lieu: 2332, boul. Édouard-Montpetit, salle B-2405.
Cet atelier présuppose un cours d'initiation au vin.

3 rencontres
PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES
EDP 0967-H — Denise Allaire
Mercredi 12 et 19 mai à 19:30 et samedi 15 mai de 09:00 à 12:00. Frais 20 \$.

3 soirées
L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE (cours-atelier)
EDP 0967-I — Roger Roy
Jeudi 6, 13 et 20 mai à 19:30. Frais 30 \$.

6 soirées
TECHNIQUES DE RÉDACTION (cours-atelier)
EDP 0967-J — Louise Desautiers
Mercredi, du 5 mai au 9 juin à 19:30. Frais 50 \$.

3 soirées
LA GESTALT (cours-atelier)
EDP 0967-K — Madeleine Bonin
Mardi 4, 11 et 18 mai à 19:30. Frais 30 \$.

3 journées
ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE
Louky Bersianik. Frais 100 \$.
EDP 0967-L: samedi 1, 8 et 15 mai de 09:00 à 17:00.

OU
EDP 0967-M: dimanche 2, 9, et 16 mai de 09:00 à 17:00.

1 soirée, 1 journée
LE SAINT-LAURENT À MONTRÉAL (exposés et visites: port, écluses, centrale de Beauharnois)
EDP 0967-N — Gilles Boileau
Jeudi 6 mai à 19:30 et samedi 8 mai de 09:00 à 17:00. Frais 30 \$.

Lieu: Pavillon 3200, sauf exception 3200, rue Jean-Brillant, Montréal
Inscriptions: Il est préférable de s'inscrire à l'avance surtout pour les cours-ateliers.
Brochure disponible à compter du 1er avril
Renseignements supplémentaires: tél: (514) 343-6090

DEMANDE D'INSCRIPTION LES BELLES SOIRÉES ET MATINÉES

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary
Adresse postale:
C.P. 6128, Montréal, Québec
H3C 3J7

Veuillez m'inscrire aux activités:

Activité no	Frais \$
* Nbre de personnes	Total
Activité no	Frais \$
* Nbre de personnes	Total
Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Tél:	(durant le jour)

Ci-joint mon chèque ou mandat à l'ordre de l'Université de Montréal (ne pas envoyer d'argent).
* Pour fins d'impôts, annexer les noms et adresses des personnes à inscrire.

Lait: une augmentation n'attend pas l'autre

par Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

Lorsque les majorations de prix touchent le lait et le beurre, «les biens essentiels deviennent des produits de luxe pour les gens à faible et à moyen revenus», estime Mme Thérèse Sainte-Marie, vice-présidente de la Fédération nationale des associations de consommateurs (FNAC).

Depuis l'annonce, mardi, de la hausse de ces produits laitiers, le beurre sera étiqueté à \$1.89 la livre et la poudre de

lait écrémé à \$1.13 pour la même quantité.

Les associations de consommateurs avaient vainement prévenu les intervenants, lors du sommet économique. Craignant que l'acheteur ne fasse encore les frais des hausses des coûts de production et de transformation, elles recommandent que le gouvernement exerce un certain contrôle sur le prix des produits essentiels.

À l'Office des producteurs laitiers du Québec, M. Henri Dorval prévient qu'après les transformateurs, ce seront bientôt les producteurs laitiers qui exigeront une hausse du prix.

«De la hausse de 2 cents la livre de beurre, le producteur, lui, ne reçoit par 1-10 de cent. Ça va tout au transformateur de lait», s'exclame le directeur général de l'Office.

Alors, «dès le mois d'août, les producteurs, on va revenir avec d'autres hausses, parce que le prix de l'énergie augmente pour nous aussi», ajoute-t-il.

À la FNAC, Mme Sainte-Marie admet que «ce ne sont pas les producteurs laitiers qui ramassent la grosse part du gâteau; car ça profite aux transformateurs, mais, de toutes façons, c'est le consommateur qui paie».

Mme Sainte-Marie prévoit encore une baisse de la consommation de produits laitiers chez les familles à faible revenu.

«Si une famille de quatre personnes consomme trois sacs de trois litres de lait par semaine, il peut lui en coûter près de \$40 par mois. Ça commence à être inaccessible pour les gens démunis», s'exclame-t-elle. Ces statistiques ne semblent pas émouvoir outre mesure les producteurs et les transformateurs de lait. «La hausse des coûts, ils ne l'absorbent pas, comme tout le monde, ils la transfèrent plutôt aux consommateurs», avoue pour sa part M. Dorval, de l'Office des producteurs laitiers.

Devant le producteur laitier qui excuse le transformateur et juge que «dans le contexte économique c'est normal que, si les prix augmentent, l'acheteur écope au bout de la ligne», le consommateur, lui, écoute impuissant les justifications des intermédiaires, a laissé entendre M. Dorval.

La FNAC exerce une pression en tout temps et revendique auprès de la Régie des marchés agricoles. «Sachez au moins que, pour la dégradation, le dossier agro-alimentaire est prioritaire», affirme Mme Sainte-Marie.

Meilleur que le Kruggerand LE RAND EN ARGENT

Offert en vente jusqu'à minuit ce soir seulement

Toronto, avril 1982.

L'UCM a annoncé aujourd'hui la mise en vente sur le marché d'une superbe collection de pièces en argent sud-africaines ayant cours légal. Beaucoup plus rare que le Kruggerand en or, le 1-Rand est la seule pièce de monnaie émise par le gouvernement sud-africain lorsqu'il changea sa monnaie du système de la livre Sterling au système décimal. Plusieurs numismates considèrent que le Rand en argent deviendra vite une pièce de monnaie classique. De fait, au fur et à mesure que les collectionneurs apprennent l'existence de cette pièce en argent, elle ne cesse de gagner en valeur.

Chaque Rand compris dans cette collection fut frappé en argent fin (.800) et mesure 33mm de diamètre. Chacun porte le magnifique motif Sprinbok généralement associé à sa populaire contrepartie, le Kruggerand en or. Tous les Rands en argent compris dans cette offre sont garantis comme étant en excellente condition et chacun sera accompagné d'un certificat d'authenticité à cet effet.

Upper Canada Limited offre un nombre limité de ces rares Rands au



prix d'occasion de 30\$ chacun aux investisseurs.

Il se pourrait fort bien que ce soit la seule fois que ces 1-Rands en argent sud-africains soient offerts à un prix si abordable. Les investisseurs qui désirent profiter de cette

offre d'ici minuit ce soir peuvent se procurer de 1 à 10 pièces individuelles à ce prix. Vu la quantité restreinte disponible, toutes les commandes seront remplies sur la base du premier arrivé, premier servi et ce, avec une stricte limite de 10 pièces par client.

Pour profiter de cette offre, vous n'avez qu'à appeler, sans frais, au 1-800-268-6364 (en C.-B., appelez 112-800-268-6364), Dept. SAB-1621. Les commandes ne seront acceptées que si elles sont placées à l'aide de cartes de crédit principales. Une somme additionnelle de 2,75\$ doit être ajoutée pour couvrir les frais d'assurance, de poste et de manutention. Si vous n'êtes pas complètement satisfait, vous pouvez retourner vos 1-Rands en argent sud-africains dans leur état original dans les 14 jours et vous recevrez un remboursement complet.

©1982 UCM

15 SEPTEMBRE 1915 (Constantinople)
Talaat, ministre de l'Intérieur de la Turquie, organise et exécute le génocide arménien.

PREUVES
تقرات

مجلس	تاريخ	موضوع	ملاحظات
1	15/9/1915	الجنسية	...
2	16/9/1915	الجنسية	...
3	17/9/1915	الجنسية	...
4	18/9/1915	الجنسية	...
5	19/9/1915	الجنسية	...
6	20/9/1915	الجنسية	...
7	21/9/1915	الجنسية	...
8	22/9/1915	الجنسية	...
9	23/9/1915	الجنسية	...
10	24/9/1915	الجنسية	...
11	25/9/1915	الجنسية	...
12	26/9/1915	الجنسية	...
13	27/9/1915	الجنسية	...
14	28/9/1915	الجنسية	...
15	29/9/1915	الجنسية	...
16	30/9/1915	الجنسية	...
17	1/10/1915	الجنسية	...
18	2/10/1915	الجنسية	...
19	3/10/1915	الجنسية	...
20	4/10/1915	الجنسية	...
21	5/10/1915	الجنسية	...
22	6/10/1915	الجنسية	...
23	7/10/1915	الجنسية	...
24	8/10/1915	الجنسية	...
25	9/10/1915	الجنسية	...
26	10/10/1915	الجنسية	...
27	11/10/1915	الجنسية	...
28	12/10/1915	الجنسية	...
29	13/10/1915	الجنسية	...
30	14/10/1915	الجنسية	...

TRADUCTION: A la Préfecture d'Alep.
Il a été précédemment communiqué que le Gouvernement, sur l'ordre du Djemiet, a décidé d'exterminer entièrement tous les arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cette décision ne pourraient pas faire partie de la forme gouvernementale.
Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelque tragiques que puissent être les moyens de l'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence.
Le 15 Septembre 1915. Le Ministre de l'Intérieur: TALAAT.

**L'ORDRE FUT EXÉCUTÉ À LA LETTRE
1 500 000 MARTYRS
15 MARS 1982 (Istamboul)**

L'auteur du génocide des arméniens, Talaat, se voit réhabilité et honoré en tant qu'héros national par le gouvernement actuel de la Turquie.

24 AVRIL 1982
LE PEUPLE ARMÉNIEN CONTINUE DE RÉCLAMER

JUSTICE

Comité Commémoratif du 67e Anniversaire du Génocide.

RASSEMBLEMENTS:
23 avril 1982 à 19:30 h à l'Église Arménienne St. Grégoire L'illuminateur.
24 avril 1982 à 20:30 h à l'École Armen-Québec, salle Gundjian.

L'aviation israélienne surveille le Liban

Yamit sera complètement rasée à l'aube

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — L'armée israélienne a poursuivi hier à un rythme soutenu sa mission d'évacuation et de démolition à Yamit en se heurtant à une vive résistance des extrémistes juifs opposés à la restitution du territoire dimanche à l'Égypte.

Tandis que les bulldozers s'employaient à raser la ville, dont une grande partie était déjà démolie en fin d'après-midi, les militaires évacuaient à l'aide d'échelles et de grues des centaines de squatters qui leur jetaient pierres et bouteilles du haut des toits.

La ville de Yamit devrait être complètement rasée aujourd'hui à 10 heures GMT, et ses débris ne seront pas enterrés contrairement à ce qui était prévu, a annoncé hier soir la radio israélienne.

Selon le correspondant de la radio à Yamit, seule une cinquantaine de civils israéliens étaient encore sur place hier soir, notamment les chefs du mouvement contre le retrait israélien du Sinaï, un groupe d'une dizaine d'étudiants nationalistes réfugiés dans la tour du monument aux morts de la ville, et une dizaine de militants de la ligue de défense juive du rabbin Meir Kahana enfermés dans un abri anti-aérien.

En principe, ces derniers jusqu'au boutistes devaient être évacués par l'armée israélienne ce matin à l'aube. L'évacuation de la zone de Yamit, entreprise pour la paix avec l'Égypte, a pris l'allure du repli d'une armée pratiquant la politique de la terre brûlée.

Le député travailliste (opposition) Jacques Amir, venu se

rendre compte sur place de la situation, a déclaré à l'AFP: «Ce que je vois est insoutenable. Après le 26 avril, je compte faire une intervention à ce sujet au Parlement».

Dans cette région, il y a un mois encore, on pouvait voir 70 hectares d'arbres fruitiers. Ces arbres, des ouvriers ont essayé de les transplanter au-delà de la nouvelle frontière israélo-égyptienne. Mais ils s'y sont pris trop tard. Seuls 10 hectares ont pu être arrachés à la destruction. Les 60 autres ont été broyés par les bulldozers.

«Les Égyptiens voulaient récupérer leur désert, a dit un ouvrier de l'agence juive, eh bien, ils auront un désert.»

Au Liban, la situation restait tendue après les raids effectués la veille par l'aviation israélienne contre des posi-

tions palestiniennes. Selon certaines informations, le bilan s'élève à vingt-cinq morts.

Des appareils israéliens ont effectué des vols de reconnaissance hier au-dessus de la capitale libanaise et du sud du pays, survolant certaines zones bombardées la veille. Les responsables libanais ont engagé les dirigeants palestiniens à faire preuve de modération. Dans un communiqué publié mercredi soir, l'OLP s'est abstenue de décréter caduc le cessez-le-feu israélo-palestinien conclu en juillet dernier.

Évoquant les raids aériens et l'évacuation du Sinaï, M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, a dit que les deux événements montraient que l'État juif était «prêt à vivre en paix avec quiconque souhaite en

faire autant avec lui, mais se défendrait avec vigueur contre les terroristes.»

Cependant, le bombardement de positions palestiniennes au Sud-Liban ne présage aucune invasion israélienne, a déclaré M. Shamir dans une interview à paraître ce matin.

«Il s'agit d'attaques de représailles, rien de plus», affirme le ministre israélien des Affaires étrangères dans un entretien accordé au quotidien ouest-allemand Bild.

Au Caire, le maréchal Mohamed Abdel-Halim Abou Ghazala, ministre égyptien de la Défense, a critiqué hier les derniers raids israéliens au Liban et dit espérer que «cette sorte d'absurdités» ne se répèterait pas.

À l'issue d'une entrevue à Beyrouth avec les ambassadeurs de France et des États-Unis, M. Fouad Boutros, mi-

nistre libanais des Affaires étrangères, a fait état d'efforts visant à empêcher toute aggravation de la situation.

L'Arabie saoudite a engagé les grandes puissances à assumer leurs responsabilités en matière de paix au Proche-Orient. Un communiqué du palais royal de Ryad souligne qu'elles se doivent de montrer la voie du droit international et de la justice.

L'Arabie saoudite ne fait pas directement allusion aux États-Unis, mais deux de ses alliés, les Émirats arabes unis (EAU) et le Qatar, ont rendu Washington responsable des raids israéliens.

Le Yémen du Nord a préconisé une riposte arabe d'urgence, tandis que la Libye préconisait le recours à la force comme la seule réponse possible à Israël.



Le président Leonid Brejnev semble plaisanter avec celui qu'on donne souvent comme son «dauphin», Constantin Chernenko, lors des cérémonies marquant le 112e anniversaire de la naissance de Lénine. (Photolaser AP)

Brejnev réapparaît en assez bonne forme

MOSCOU (AFP) — M. Leonid Brejnev a balayé hier toutes les rumeurs sur la gravité de son état de santé, en assistant personnellement aux cérémonies solennelles marquant le 112e anniversaire de la naissance de Lénine.

Disparu depuis près d'un mois de la scène publique, le président soviétique est apparu dans la salle des congrès du Kremlin dans une forme relativement satisfaisante, ne portant en tout cas aucun des stigmates de tous les maux dont on l'a successivement affublé: congestion cérébrale, hémorragie cérébrale, crise cardiaque. En arrivant dans la salle sous les applaudissements de l'assistance, M. Brejnev avait, comme à l'accoutumée, de la peine à marcher. La station debout semblait également lui être relativement pénible, au point que lui-même a timidement tenté de donner l'ordre de cesser les applaudissements afin de pouvoir s'asseoir.

Pendant l'heure qu'a duré le discours prononcé par M. Youri Andropov, le chef du KGB, le numéro un soviétique semblait gêné dans ses mouvements, avec une raideur prononcée de la colonne vertébrale, qui lui coûtait un effort chaque fois qu'il voulait chausser ses lunettes. Mais M. Brejnev a eu de fréquents apartés avec son voisin de droite, son dauphin présumé,

M. Constantin Tchernenko, et on l'a même vu rire de certains plaisanteries.

Le visage apparemment reposé après quelques quatre semaines de vacances, M. Brejnev, qu'entouraient les principaux membres du Politburo, à l'exception de M. Andreï Kirilenko, que l'on dit de source soviétique sérieusement malade, a ensuite assisté à un concert.

Cette réapparition, que certains excluaient encore hier matin, inflige, pour la deuxième fois en quelques semaines, un démenti cinglant à ceux qui soutenaient, d'abord début mars puis à la mi-avril, que M. Brejnev avait succombé à la maladie. Elle jette aussi un certain doute sur les diverses versions qui ont circulé sur les maladies dont il souffre.

Les observateurs diplomatiques font également valoir que la présence du numéro un soviétique à ces cérémonies jette un nouvel éclairage sur l'éventualité d'un sommet américano-soviétique, un moment mis en doute par les milieux diplomatiques américains de Moscou. La publication dimanche par la Pravda d'une déclaration de M. Brejnev proposant une rencontre au sommet en octobre, en Suisse ou en Finlande, n'avait paradoxalement pas mis un terme au scepticisme et entretenu en particulier dans les

milieux anglo-saxons, pas plus qu'elle n'avait empêché la rumeur de son décès de se propager dans une partie de la population soviétique.

Hier matin, la Pravda insistait sur le sérieux de cette déclaration, et sous le fameux pseudonyme A. Petrov, une haute personnalité du parti ironisait sur le scepticisme du président Reagan. Dans son discours hier après-midi, M. Andropov est revenu sur la question, et s'il a sacrifié au rite de la diatribe anti-impérialiste, il est resté bien mesuré à l'égard de l'Occident que ne l'avait été l'an dernier M. Tchernenko.

En substance, le chef du KGB, qui est également membre du Politburo, a réaffirmé que M. Brejnev était disposé à «un dialogue constructif» avec le chef de la Maison-Blanche, et que l'URSS était prête à des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques.

Quant à ceux qui affirment que les mouvements pacifistes d'Occident sont encouragés et soutenus par l'URSS, ce sont, pour M. Andropov, «des imbéciles politiques ou des menteurs professionnels». Enfin, tout en insistant sur le caractère «indestructible» de la puissance défensive de l'Union soviétique, l'orateur a exalté les principes de la coexistence pacifique et les vertus de la coopération.

Londres attaquerait la Georgie du Sud

(d'après AFP et Reuter) — Alors que l'armée britannique s'approche rapidement des îles Malouines, le chef de la diplomatie britannique, M. Francis Pym, est arrivé hier à Washington pour présenter un nouveau plan pour éviter une confrontation armée avec l'Argentine.

La flotte de la Grande-Bretagne sera en état d'alerte à compter de minuit ce soir et les Argentins s'attendent à une invasion de l'île de la Georgie du Sud, dépendance des Malouines, isolée et difficile à défendre.

Par ailleurs, le général Leopoldo Galtieri, chef de l'État argentin, s'est rendu hier aux îles Malouines pour inspecter les troupes déployées sur l'archipel et sa présence a contribué à renforcer le moral des troupes en même temps qu'elle a rassuré l'encadrement.

A son arrivée en vue des Malouines (Falkland), la flotte d'intervention britannique s'efforcera sans doute d'abord de reprendre l'île de Georgie du Sud aux forces argentines, estime-t-on de source militaire.

En cas de succès, ce serait un coup dur pour le moral de l'Argentine qui présenterait

en outre d'importants avantages politiques et militaires pour la Grande-Bretagne.

Selon les militaires, la prise de la Georgie du Sud ne devrait pas présenter de difficultés majeures pour la Royal Navy, car l'île n'est probablement occupée que par une centaine de soldats argentins, sans bâtiment militaire à proximité.

Le ministère de la Défense a refusé de confirmer ou démentir cette hypothèse.

La Georgie du Sud, ancienne base de pêche à la baleine, n'est qu'un îlot rocheux inhabité à environ 800 milles de l'archipel des Malouines proprement dit auquel elle est rattachée. Les forces argentines l'occupent depuis le 3 avril.

À Washington, la première journée des entretiens entre le secrétaire d'État américain Alexander Haig et le chef de la diplomatie britannique Francis Pym s'est achevée hier sans résultat apparent.

À l'issue de plus de quatre heures de discussions, dont une bonne partie en tête-à-tête, M. Pym, arrivé à Washington dans la matinée, a annoncé qu'il poursuivrait ses entretiens avec M. Haig hier matin.

«Il nous reste beaucoup à faire, mais je n'ai jamais caché que les problèmes auxquels nous faisons face sont très complexes», a dit le ministre britannique.

Côté américain, on ne se montrait guère plus optimiste quant aux chances d'un déboîement rapide de la situation. Dès avant son départ de Londres, il avait indiqué que le plan britannique comportait trois principaux points: les modalités d'un retrait argentin des îles, la nature d'une administration intérimaire des Malouines et le cadre de la négociation sur un règlement à long terme du conflit.

Le chef du Foreign Office, qui n'a pas exclu l'éventualité d'une rencontre avec le président Ronald Reagan aujourd'hui, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prolonger son séjour aux États-Unis afin de pouvoir s'entretenir avec le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Nicor Costa Mendez, attendu demain à Washington.

À Londres, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, s'est montrée aussi menaçante qu'elle pouvait le faire sans avoir l'air de compromettre la mission à Washington de son secrétaire au Foreign Office.

«Je ne peux pas exclure l'usage de la force. Les négociations pourraient durer interminablement», a déclaré le premier ministre aux députés. «Il faut être prêt à défendre les choses auxquelles vous croyez et à utiliser la force si c'est la seule manière d'assurer l'avenir de la liberté et de l'autodétermination», a ajouté Mme Thatcher.

Toutefois, le cabinet britannique serait sérieusement divisé sur l'attitude à adopter dans la crise des Malouines, selon des rumeurs circulant dans les milieux politiques à Londres.

Et ces rumeurs ont suffisamment d'ampleur pour que le porte-parole de Mme Thatcher, M. Bernard Ingham, ait pris soin de les démentir, hier soir.

Le SPD appuie Schmidt sur les euromissiles

MUNICH (d'après Reuter et AFP) — Le chancelier Helmut Schmidt a remporté hier soir une seconde victoire au congrès du parti social-démocrate (SPD) qui s'est opposé, avec une nette majorité, à un gel du déploiement de missiles nucléaires en Europe occidentale.

Les 440 députés du congrès de Munich ont en effet adopté, à main levée et à plus de deux contre un, une résolution de la direction du SPD, renouvelant son soutien à la stratégie de l'Alliance atlantique.

«Je ne suis pas satisfait de la décision prise hier», a-t-il déclaré à ses adversaires de l'aile gauche du SPD.

M. Schmidt avait déjà rallié dans l'après-midi la majorité des congressistes à son programme d'énergie nucléaire, faisant échouer une motion réclamant l'arrêt de la construction de nouvelles centrales atomiques pendant deux ans.

Il a cependant eu moins de chance dans les élections au bureau national du SPD. Il a en effet été réélu à la vice-présidence par 365 voix, comme lors du scrutin précédent en 1979, mais le nombre de votes hostiles à sa candidature a doublé, atteignant 67 mandats.

Le président du SPD, M. Willy Brandt, plus populaire que M. Schmidt auprès de la gauche du parti, a été reconduit par 388 voix à un poste qu'il occupe depuis 1964.

Ce score relativement mauvais du chancelier à Munich, estime-t-on dans les couloirs du congrès, traduit une certaine irritation de la base contre la politique «trop réaliste» menée par M. Schmidt, notamment en matière économique et sociale. L'aile gauche du parti reproche au chef du gouvernement de Bonn de trop s'arranger avec le partenaire libéral, notamment dans le domaine de la lutte contre le chômage qui touche 1,81 million de travailleurs en RFA et qui est considérée par les

social-démocrates comme absolument prioritaire. M. Schmidt reste toutefois pour la majorité des sociaux-démocrates le seul chef de gouvernement possible.

Une minorité très active lui reproche de ne pas faire une politique suffisamment social-démocrate et de se contenter de gérer «la crise économique» qui n'épargne pas la RFA.

La motion adoptée par le congrès du SPD repousse la décision finale du parti sur les euromissiles à une réunion prévue fin 1983 à Bonn qui jugera de la nécessité de déployer les fusées américaines, au vu des résultats des négociations de Genève.

Cette position du parti, se situe donc en retrait par rapport aux déclarations du chancelier. M. Schmidt au nom de la coalition socialo-libérale, a averti à plusieurs reprises Moscou que la RFA déploierait sa tranche de fusées Pershing-II et missiles de croisière dès la fin de 1983 si les négociations de Genève restaient dans l'impasse.

La motion adoptée par le congrès confirme également le nom du SPD à la bombe à neutrons.

le monde

■ L'OUA à la dérive

NAIROBI (AFP) — Le président de l'Organisation de l'unité africaine, M. Daniel Arap Moi, a reconnu hier pour la première fois que l'OUA «partait à la dérive» à la suite de l'admission en son sein de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Ouvrant hier à Nairobi une réunion du bureau de l'OUA, prévue pour durer trois jours, M. Moi, qui est également président du Kenya, a estimé que la situation actuelle de l'organisation «constituait la menace la plus sérieuse pour l'unité et la survie de l'OUA depuis sa création, il y a dix-neuf ans». Le président de l'OUA a estimé qu'un sommet extraordinaire de tous les chefs d'État de l'OUA se heurterait au même problème que les précédentes réunions africaines depuis «la décision du secrétaire général, M. Edem Kodjo, en février dernier, d'admettre la RASD comme membre à part entière de l'OUA», lors d'une session ministérielle à Addis-Abeba. Le chef de l'État kenyan a indiqué que plusieurs pays, dont le Maroc, le Soudan, le Sénégal, lui avaient demandé de réunir un tel sommet. M. Moi a souligné que les chefs d'État qui le désiraient, étaient libres d'organiser chez eux une réunion panafricaine. Si une telle demande est approuvée par deux tiers des États membres, une conférence au sommet pourra avoir lieu.

■ Tchad: retrait du Nigeria?

N'DJAMENA (AFP) — Le Nigeria a manifesté officiellement auprès des autorités de N'Djamena son intention de retirer du Tchad les 2.000 soldats qu'il a envoyés dans ce pays au mois de novembre dernier dans le cadre de la mise en place d'une force interafricaine de paix. Lagos, partisan d'une négociation entre le gouvernement tchadien et les Forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré, s'accorde mal en effet de la position des autorités de N'Djamena qui misent sur la présence des «casques bleus» africains pour contenir à Ati, à 400 km à l'est de la capitale, les combattants FAN. La volonté du Nigeria de mettre un terme «le plus rapidement possible» à sa participation à la force interafricaine de paix, aux côtés des Zaïrois et des Sénégalais, a pris consistance au mois de mars, peu après le rejet par N'Djamena des résolutions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le Tchad. Ces résolutions, qualifiées de «nulles et non avenues» par le président Goukouni Medjedy, prévoient l'instauration d'un cessez-le-feu le 28 février, l'organisation d'élections et le retrait, le 30 juin prochain, des «casques bleus» du Tchad. On précise à N'Djamena, que les autorités tchadiennes vont envoyer une délégation au Nigeria pour signifier à Lagos que la présence de la force neutre au Tchad résulte d'une décision de l'OUA et qu'aucun pays ne peut «unilatéralement» décider le retrait de ses troupes.

■ Révélations sur Aldo Moro?

ROME (Reuter) — Le tribunal a peur de la vérité, a affirmé hier Mario Moretti, chef pressé des Brigades rouges dont 63 membres sont en procès à Rome pour l'enlèvement et l'assassinat de l'ancien président du conseil Aldo Moro. Les 31 brigadistes qui assistaient à l'audience ont quitté tout ensemble la salle pour protester contre une décision qui les répartissait par ordre alphabétique dans les six cages d'acier du box des accusés. Luca Nicoletti a déclaré au président du tribunal; M. Severino Santipichi, que ses camarades et lui-même n'assisteraient au procès que s'ils pouvaient choisir librement leur cage et leurs compagnons de cage. Le président ayant refusé, ils ont tous quitté la salle d'audience, ne laissant derrière eux qu'un seul brigadiste «repenti». Les Brigades rouges sont une force puissante dont le gouvernement a peur, a déclaré pour sa part Moretti aux journalistes avant l'ouverture de la séance. «Personne ne veut que la vérité sorte de ce procès. Mais nous avons beaucoup à dire sur Moro, et nous le dirons lorsque l'heure sera venue», a-t-il affirmé. Quarante-trois des 63 inculpés sont en détention. Onze ont été libérés sous caution et neuf sont toujours en fuite.

■ Amis de Carlos condamnés

PARIS (AP) Malgré pressions et menaces, les «amis de Carlos» ont été condamnés sans indulgence hier à Paris pour détention d'armes et d'explosifs: cinq ans de prison, 10.000 ff d'amende (\$2.000) et cinq ans d'interdiction de séjour pour Bruno Breguet, 31 ans, de nationalité suisse, et quatre ans de prison, 10.000 ff d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour pour Magdalena Kopp, 34 ans, de nationalité allemande. Un complice, Michel Jacquot, 36 ans, qui leur avait fourni une voiture, s'est vu infliger 16 mois de prison dont six avec sursis. Bruno Breguet et Magdalena Kopp avaient été arrêtés au hasard le 16 février au parking de l'avenue Georges V alors qu'ils montaient dans une voiture suspecte. Les vigiles avaient appelé la police. Dans la voiture, on a trouvé cinq pains de penthrite, un réveil modifié, deux petites bouteilles de butagaz, des grenades et des chargeurs. Du matériel de professionnel. Le soir même, Breguet déclarait aux policiers sans vouloir s'expliquer davantage, «vous aurez affaire à mon organisation».

Amnistie internationale n'appartient à personne parce que la liberté d'opinion appartient à tout le monde

Amnistie internationale
1800 ouest, boul. Dorchester
Suite 406
Montréal, Québec
H3H 2H2 Tél.: (514) 931-5897

La présidence sera rétablie en Chine

PEKIN (Reuter) — La Chine a rendu public hier un projet de constitution qui prévoit notamment le rétablissement du poste de président/chef de l'État, qui avait été aboli pendant la «Révolution culturelle» des années 1960.

L'agence Chine nouvelle annonce que le projet de constitution a été présenté à la session du comité permanent du congrès national du peuple (Parlement) qui s'est ouverte hier.

L'agence officielle ajoute que le projet sera «examiné et approuvé» par le comité avant d'être présenté au public pour une discussion à l'échelle nationale.

L'agence révèle encore que le projet de constitution propose également le rétablissement d'un conseil central militaire, qui aurait la haute main sur les forces armées nationales.

Le projet a été adopté par la commission nationale de révision de la constitution qui a terminé ses travaux mercredi.

Les observateurs estiment qu'en dépit du fait qu'il doit encore être soumis au comité permanent, le fait que les grandes lignes du projet aient déjà été rendues publiques semble indiquer que son approbation est d'ores et déjà assurée.

LOTO-SÉLECT

Date: 21-04-82

NUMERO GAGNANT: 7 1 3 0

Ventes: 116 782,50 \$

dans l'ordre	13	2 116,20 \$
dans n'importe quel ordre	284	88,10 \$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

Nouveau... Spaghetteria au Garage

Spaghetti, 5 variétés de pizzas, pasta, 2 choix de veau, aussi cailles, souvlakis et crevettes...

Venez jaser avec «Kokie» notre oiseau parlant!

Apportez votre vin!

280 est, Duluth (angle Henri-Julien)
Réservations: 842-5885/86

La réforme du mode de scrutin

■ L'hypothèse préférée par le PQ maintiendrait les distorsions

Une analyse de Gilles Lesage

QUÉBEC — Des deux hypothèses de réforme du mode de scrutin retenues par le conseil des ministres du Québec, en octobre dernier, une seule corrige efficacement le système actuel. Mais la seconde qui n'a pas encore fait l'objet d'un débat public, retient la faveur de la permanence du Parti québécois (PQ) et de la majorité des députés péquistes.

C'est ce qui ressort du document de consultation que le ministre d'État à la Réforme électorale tarde à publier, mais dont LE DEVOIR a obtenu copie, en même temps que d'informations sur le branle-bas que cause cette patate chaude au gouvernement.

Imaginé par le professeur Vincent Lemieux il y a plus de 10 ans, la représentation proportionnelle régionale modérée (RPRM) a déjà fait l'objet de débats publics, notamment à l'occasion du livre vert de M. Robert Bruns, il y a trois ans. Il n'était alors nullement question de l'autre système, maintenant envisagé et préféré de l'appareil péquiste, dit de compensation régionale et suggéré par M. Denis de Belleval, ex-ministre député de Charlebourg.

Le document interne étudie longuement les avantages et inconvénients des deux formules. Il en ressort notamment que la première corrige efficacement le système actuel; marie changement et simplicité; et situe dans une position fertile pour l'avenir; la seconde, à l'inverse, corrige peu les distorsions causées par le mode de scrutin uninominal à un tour, mais introduit une seconde catégorie de députés.

La formule de M. Lemieux est celle qui se rapproche le plus du programme péquiste, mais elle bouleverse des habitudes bien ancrées et demande des ajustements de

taille. En effet, la région est plus grande que le comté traditionnel, elle compte plus d'électeurs et il faut y choisir plusieurs candidats.

La formule rajoint une vieille promesse péquiste; elle délaisse le mode de scrutin proportionnel. La limite minimale de trois candidats par région assure une meilleure relation entre les votes exprimés et les sièges obtenus. Les députés sont élus collectivement, sur le plan de la région.

Le débat interne se poursuit au gouvernement et dans les officines péquistes, où les arbitrages et les conciliations sont loin d'être terminées. En dépit des paroles rassurantes de MM. Lévesque et Bédard, tout se passe comme si le gouvernement et le PQ cherchaient la quadrature du cercle: faire un changement qui ait l'air d'une réforme et soit perçu comme tel, mais qui ne changerait rien en substance.

La vraie réforme, de toute évidence, c'est celle, en dépit de son nom barbare, de la représentation proportionnelle régionale modérée. L'apparence de réforme, c'est celle de la compensation régionale, qui ne fait justement que «compenser.» Et encore, en augmentant le nombre de députés.

À ce jour — et pour combien de temps encore? — le gouvernement hésite entre la proie et l'ombre.

En corrigeant le système anglais, la RPRM restaure la représentativité des élus et permet à tous les électeurs, au plan de la région électorale, de gagner leurs élections. La région électorale devient une région naturelle, une zone économique entière, un secteur de métropole.

La RPRM est simple: dérivée directement du mode de scrutin actuel, elle regroupe les 122 circonscriptions uninominales en 29 régions électorales, chacune comprenant

pas moins de trois députés et pas plus de cinq. La nouveauté n'est pas dans le mode de scrutin mais dans le processus de votation. Dans chaque région, chaque parti présente une liste de trois, quatre ou cinq candidats, selon le cas. L'électeur exprime son choix en votant pour la liste d'un des partis en présence. À la suite de la votation, l'attribution des sièges entre les partis se fait par l'application de la méthode dite de la plus haute moyenne.

Il n'y a pas un siège de plus, les frontières sont stables, la formule évite la multiplication des partis et accorde une prime au vainqueur.

Autre avantage de taille: la RPRM est adaptée à l'avenir: elle permet une décentralisation efficace. Développement régional, décentralisation et réforme du mode de scrutin expriment la démocratie régionale. Un scrutin de liste régional donnerait une signification plus profonde aux actions politiques en gestation, notamment par les municipalités régionales de comtés (MRC).

D'autre part, le scrutin de liste élargirait et moderniserait le rôle et l'autorité du député, dont on parle sans cesse et partout de revaloriser les fonctions. La participation et la représentation des femmes seraient aussi accrues de façon considérable, fait valorisé dans un document connexe.

Chaque médaille ayant un revers, il y a des inconvénients à la RPRM. Elle heurte directement notre tradition électorale. Ne plus avoir un seul député mais plusieurs, dans un comté plus grand, avoir des gouvernements minoritaires, voilà des obstacles de taille. De plus, le député devra s'habituer à être contesté par d'autres députés de la même circonscription. Occupé par ses tâches administratives, le ministre sera talonné par des députés adversaires et actifs. L'électeur insatisfait des services d'un député pourra passer chez son adversaire.

Au total, appliqué à l'élection d'avril 1981, le système de M. Lemieux aurait donné 65 sièges au PQ pour 49,2 des voix, soit 53,3% des sièges ou une distorsion favorable de 4,1% au lieu des 80 sièges (65,6%) qu'il a obtenus, avec une distorsion favorable de 16,4%.

Quant au Parti libéral, qui a eu 42 sièges (34,4%) pour 46% des voix, soit une distorsion négative de 11,6%, il aurait obtenu 57 sièges (46,7%), une distorsion positive de 0,7%. Pour sa part, le système de compensation régionale, mis de l'avant récemment par M. de Belleval et des collègues péquistes, est également basé sur des régions électorales regroupant de trois à cinq comtés. Ainsi, pour les élections de 1981, le Québec aurait été

formé de 28 régions regroupant 122 comtés. Dans ce système, les électeurs élisent un député dans chacun des comtés, au scrutin uninominal à un tour. Dans les régions où un parti enlève l'ensemble des comtés, le parti qui arrive deuxième, quant au nombre de voix exprimées dans l'ensemble de la région, se voit accorder un député pour compenser le monopole régional du premier parti.

Ainsi, l'an dernier, le scrutin uninominal aurait conduit à 13 monopoles régionaux de représentation, neuf en faveur du PQ et quatre en faveur du

Parti libéral. Le PQ aurait donc obtenu quatre députés supplémentaires pour compenser son absence dans quatre régions, tandis que le PLQ aurait obtenu neuf députés, pour un total de 135 députés. Par exemple, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le PQ a rafilé les cinq sièges et où le PLQ a terminé deuxième pour l'ensemble de la région, le candidat libéral de Roberval, celui qui a obtenu le plus de voix, aurait été désigné député de son parti, à moins que l'on préfère laisser aux partis un autre mode de désignation.

Au total, selon cette formule, le PQ aurait 84 des 135 sièges, soit 62,2%, tandis que le PLQ en aurait 51, soit 37,8%.

Les avantages du système apparaissent vite: le maintien du système actuel de scrutin ne bouleverse pas les habitudes des électeurs;

le monopole de représentation dans une région est compensé par la nomination d'un député du principal parti d'opposition;

un parti qui prend plus de 30% des voix à travers le Québec peut aspirer à compter un représentant dans la majorité

des régions.

En revanche, selon le document de consultation ministériel, le système corrige peu les distorsions causées par le mode de scrutin uninominal à un tour. Ainsi, en 1973, le PLQ, avec 54,7% des suffrages, obtient encore 77,3% des sièges, tandis que le PQ, avec 30,2% des voix, voit son pourcentage de sièges passer de 5,4% à 19,7%, avec une distorsion négative de 10,5%. De plus, le système introduit une seconde catégorie de députés et risque de faire entrer par la petite porte des candidats qui ont été battus dans un comté.

Pétition pour sauver l'ail des bois

par André Tardif

Une pétition de 11,000 noms de Québécois s'opposant à l'exploitation commerciale de l'ail des bois a été remise cette semaine, à Québec, au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, par des représentants de l'Association des biologistes du Québec (ABQ).

Dans sa demande de moratoire appuyée par des signataires de toutes les régions, l'ABQ souligne les raisons qui lui font craindre la disparition de cette plante du patrimoine québécois:

■ l'ail des bois prend en effet neuf ans pour atteindre la taille d'une

grosse échalote et, pour manger ses bulbes, on détruit tout le plant;

■ cette plante ne pousse que dans les érablières les plus riches, situées dans les parties les plus densément peuplées, donc soumises au déboisement et à la surexploitation;

■ une plante analogue et bien connue, le ginseng, une espèce également à croissance lente dont on utilise les parties souterraines et qui ne pousse que dans les érablières riches, est aujourd'hui quasi disparue au Québec; on l'a récoltée en grande quantité, vers 1717, pour la vendre aux Chinois qui l'appréciaient déjà.

L'ABQ propose, comme alternative

à l'exploitation désastreuse de l'ail des bois en milieu naturel — on le retrouve désormais en vente dans la plupart des épiceries — sa culture contrôlée et son exploitation réglementée. L'organisme déplore également l'absence de loi québécoise susceptible de protéger adéquatement les espèces végétales et animales menacées.

Plusieurs organismes tels que l'Association forestière québécoise, la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique de Montréal ainsi que le Service d'information nature de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont appuyé l'ABQ dans cette démarche.

À l'école Lucien-Pagé

Les élèves sourds revendiquent de meilleurs services

par Angèle Dagenais

Le Comité des étudiants sourds de la polyvalente Lucien-Pagé, à Montréal, revendique de meilleurs services de base pour permettre aux 140 jeunes sourds qui fréquentent cette école de 2.000 étudiants de poursuivre des études secondaires de qualité égale à celle des étudiants réguliers.

Depuis trois ans qu'existe le Comité des étudiants sourds, ceux-ci ont pu obtenir les services d'une dizaine d'interprètes dans les classes où ils ne sont pas regroupés. Toutefois, ces interprètes sont des enseignants qui complètent leur tâche professorale par des heures d'interprétation et ne sont pas assez nombreux pour desservir les besoins de tous les élèves, se partageant souvent en deux pour couvrir deux classes à la fois.

Selon la présidente du Comité, Mlle France Beaudoin, le langage gestuel ne s'improvise pas. «C'est une véritable langue avec son vocabulaire, ses nuances, sa richesse, et qui prend de trois à quatre ans à maîtriser.»

Sur les 40 professeurs qui enseignent aux sourds de Lucien-Pagé, à peine une quinzaine comprennent le langage gestuel et une dizaine sont aussi interprètes. Le Comité des étudiants réclame que les professeurs déjà en place puissent avoir accès à des cours de perfectionnement et que tous ceux qui seront appelés à travailler auprès des sourds puissent attester qu'ils ont une compétence reconnue en langage gestuel.

Les élèves sourds ont reçu une réponse à certaines de leurs revendications mais précisent qu'«un gros bout de chemin reste à faire». En effet, il y aurait présentement environ 1.200 enfants sourds au Québec, aux niveaux primaire et secondaire. À Montréal, 130 enfants fréquentent l'école primaire Gadbois (CECM), 140 la polyvalente Lucien-Pagé (CECM), 300 des écoles spécialisées et une centaine une école anglaise pour enfants sourds.

Dans le contexte des coupures budgétaires, le Comité des enfants sourds craint de perdre les professeurs spécialisés qui ont réussi à maîtriser le langage gestuel et demande au gouvernement de ne pas couper sans discernement dans ce secteur. De plus, les étudiants réclament que le perfectionnement de ceux qui oeuvrent auprès des sourds soit obligatoire et non facultatif comme c'est le cas maintenant. Enfin, les étudiants trouvent important que les écoles régulières offrent des services spécialisés aux enfants sourds soient mieux connues et regroupent davantage d'enfants handicapés. Le Comité n'est pas d'accord avec une intégration «sauvage» des enfants sourds dans n'importe quelle école car ils nécessitent des services spécialisés et ont besoin de se retrouver et communiquer dans leur langue entre eux.

«Nous avons une belle langue, riche et complète, que nous aimerions partager avec beaucoup d'autres», affirme Mlle Beaudoin.

Prix Lénine au médecin de Brejnev

MOSCOU (AFP) — Le prix Lénine de médecine a été attribué au médecin personnel de M. Leonid Brejnev, l'académicien Evgueni Tchzov, annonce La Pravda.

Spécialiste soviétique de cardiologie, l'académicien a reçu ce prix, en même temps que d'autres chercheurs de l'Académie des sciences d'URSS, pour ses études «théoriques, expérimentales et cliniques» du traitement des maladies cardiovasculaires, précise l'organe du PC soviétique.

La résolution du Comité central du parti et du Conseil des ministres d'URSS, attribuant les prix Lénine pour 1982, à l'occasion du 112ème anniversaire de la naissance de Lénine, est signée par M. Leonid Brejnev et son premier ministre Nikolai Tikhonov.

DORÉNAVANT, 80% DES MAISONS CANADIENNES SONT ADMISSIBLES À UNE SUBVENTION DU PITRC.

Le PITRC, c'est le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Grâce à lui, le gouvernement du Canada offre des subventions imposables pouvant s'élever jusqu'à 500\$ pour aider les Canadiens à mieux isoler leurs demeures. La subvention se répartit ainsi: jusqu'à 350\$ pour les matériaux isolants — y compris les coupe-bise, les matériaux de calfeutrage et les pare-vapeur — et le tiers des frais de main-d'oeuvre à contrat nécessaires à l'installation de ces matériaux, jusqu'à concurrence de 150\$.

À compter du 1^{er} avril 1982, toute maison d'au plus trois étages située au Canada et construite avant le 1^{er} janvier 1971 est admissible à une subvention du PITRC.

Auparavant, seules les maisons construites avant 1961 pouvaient donner droit à une telle subvention. Avec cette modification au Programme, 1 600 000 maisons de plus peuvent désormais bénéficier de subventions du PITRC destinées à améliorer l'isolation des résidences. En outre, cette nouvelle mesure créera, directement ou indirectement, jusqu'à 20 000 emplois en 1982.

LES ENTREPRENEURS DOIVENT MAINTENANT ÊTRE ACCRÉDITÉS PAR L'ONGC.

Le PITRC peut aider tout autant ceux qui désirent effectuer eux-mêmes les travaux d'isolation que ceux qui préfèrent faire appel à un entrepreneur.

Si vous prévoyez de faire les travaux vous-même et de n'avoir recours au PITRC que pour l'achat des matériaux... c'est très bien. N'oubliez pas, cependant, que vous devez avoir posé les matériaux

avant de faire votre demande.

Si vous comptez faire les travaux d'isolation, vous devez, pour profiter du PITRC, faire appel à un entrepreneur accrédité par l'Office des normes générales du Canada (ONGC). Sinon, vous n'aurez pas droit à la subvention. Recherchez donc le symbole «CGSB» de l'ONGC avant de retenir les services d'un entrepreneur.

SEPT ÉTAPES À SUIVRE.

Il faut planifier et comparer les prix avant d'investir dans l'isolation. Voici les sept étapes que nous vous conseillons de suivre.

1. Remplissez le questionnaire d'Éner\$age. L'analyse énergétique de votre maison qui vous permettra d'effectuer vous-même ou de planifier vos travaux. Vous pouvez obtenir gratuitement ce questionnaire en appelant sans frais le Thermophone au 1-800-267-9563. Les résidents de Colombie-Britannique doivent appeler au 112-800-267-9563; ceux de la région Ottawa-Hull, au 995-1801. Vous pouvez également vous entretenir par le Thermophone avec des experts qui sauront répondre à vos questions sur les économies d'énergie à la maison.
2. Demandez à vos amis ou à vos voisins de vous recommander un entrepreneur. Méfiez-vous de la vente sous pression.

3. Vérifiez le numéro d'accréditation de l'ONGC attribué à l'entrepreneur en communiquant avec le Thermophone. Vérifiez son dossier au Bureau d'éthique commerciale ou auprès de l'Office de protection du consommateur de votre province.
4. Comparez les coûts. Faites-vous faire trois soumissions différentes, avec des devis écrits qui précisent quelles sont les surfaces à isoler et leurs dimensions, le type de

- matériau utilisé et le facteur RSI (ou R). Le facteur RSI est l'équivalent métrique du facteur R qui donne la valeur d'isolant du matériau.
5. Supervisez le travail. Autant que possible, restez à la maison durant les travaux et ne vous gênez pas pour poser des questions à l'entrepreneur.
6. Ne signez jamais un contrat ou une demande de subvention au PITRC qu'on aurait laissé en blanc ou qu'on n'aurait pas rempli complètement.

7. Le PITRC vous aide financièrement dans vos travaux d'isolation. Mais ne faites pas les choses à moitié. Isolez votre maison le mieux possible. Il y va de votre intérêt de le faire **correctement** dès le départ.

PELLETIER et PELLETIER

Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4^e ÉTAGE

- optométrie générale
- lunetterie
- lentilles de contact

Rendez-vous:

845-2987

À Shawinigan Pas de syndicat chez McDonald's

SHAWINIGAN (PC) — C'est dans une proportion de plus de 90% que les employés du restaurant McDonald's de Shawinigan ont décidé de ne pas se couvrir d'un allégeance syndicale, lors d'un vote qui a eu lieu hier.

Si le résultat du vote avait été le contraire, le restaurant McDonald's de Shawinigan aurait établi une première en Amérique du Nord, et même dans le monde, puisqu'il aurait été le premier de cette importante chaîne à avoir des employés syndiqués.

Des 68 personnes éligibles à voter, 67 se sont prononcées: 62 ont voté contre une accréditation syndicale, tandis que quatre se prononçaient en faveur. Un bulletin a été rejeté.

La CSN avait demandé au ministre du Travail une accréditation il y a trois ans. Elle avait été accordée par le commissaire du travail, M. Robert Tremblay, le 18 février

1981. Par la suite, le juge Denys Aubé, du Tribunal du travail, cassait cette accréditation le 12 février dernier et demandait la reprise du vote.

C'est ce qui s'est fait hier en présence de M. Richard Milaire, du ministère du Travail, qui présidait le scrutin, de M. Gérard Thériault, conseiller syndical de la CSN, et de M. Peter Vasil, propriétaire du restaurant McDonald's de Shawinigan.

Commentant le scrutin, M. Thériault a déclaré: «Le résultat du vote nous permet simplement de constater le manque de renseignement syndical que les étudiants peuvent avoir dans les écoles. La majorité des employés à temps partiel sont des étudiants.»

Le conseiller syndical de la CSN, qui tentait de faire une brèche dans la restauration chez McDonald's, s'est dit «très déçu du résultat du vote et de constater que nos futurs travailleurs à temps plein n'ont pas accordé plus d'importance à l'information, à savoir ce qu'est un syndicat.»

M. Thériault a enfin fait remarquer que du nombre des personnes qui avaient demandé l'accréditation il y a trois ans, seulement trois étaient toujours à l'emploi du restaurant McDonald's au moment du vote.

Décès



Père Jacques Cousineau, S.J.

À Montréal, après une brève maladie, est décédé à l'âge de 77 ans le P. Jacques Cousineau, S.J. Né en 1905 de feu Joseph-Alexandre Cousineau et de feu Albertine Landot, le défunt était entré dans la Compagnie de Jésus en 1924 après ses études classiques faites au collège Sainte-Marie et avait été ordonné prêtre en 1936. Il fut professeur de rhétorique et recteur au collège Sainte-Marie et professeur de rhétorique puis de philosophie au Collège des Jésuites de Québec.

Mais la carrière du P. Cousineau fut consacrée surtout au domaine social. Après des études en sociologie à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal et à l'École des Sciences Politiques de Paris, il occupa divers postes à caractère social, parmi lesquels il faut mentionner ceux de modérateur général de l'A.C.J.C., d'assistant-directeur de l'École Sociale Populaire, de collaborateur à la revue «Relations», de professeur de sciences sociales à l'Université de Montréal, de professeur d'éthique professionnelle à l'École des Hautes Études Commerciales et à l'Université Laval, de directeur de la revue «Aujourd'hui», etc. Pendant près de dix ans, il a agi comme conseiller moral des Conseils centraux des Syndicats nationaux de Montréal et de Sorel et de quelques Associations syndicales. Le premier au Québec, il a donné un enseignement universitaire sur le syndicalisme. Il travailla aussi dans le domaine des communications sociales et des moyens audiovisuels.

À tous ces travaux, il ajoutait l'exercice du ministère spirituel. Il fut vicaire à la paroisse Saint-Pierre-Sorrel et aumônier à la Résidence «L'Amitié».

Durant ces dernières années, il s'occupait de la rédaction de quelques volumes: il venait tout juste de publier un livre intitulé «L'Église d'ici et le social», qui constituait le premier tome de l'histoire de la Commission sacerdotale d'Études sociales, dont il était membre. En 1980, il avait été reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Savaria, 340 est. rue Jarry (métro Jarry). Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 avril en l'église Saint-Vincent-Ferrier, à deux heures de l'après-midi.

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

LAURIN, Yvonne. — À Montréal, le 21 avril 1982 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Yvonne Gauthier épouse de Arthur Laurin. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Dr. Robert (Jeanne Trépanier), Albert (Carmen Gravel), Roland, c.s.c. (Marc), Donald (Denise Roussel) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 24 avril. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourque Ltée, 4780 de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière de St-Laurent lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

MASSON, J. Edouard. — À Montréal, le 20 avril 1982 à l'âge de 82 ans, est décédé J. Edouard Masson, époux de Liliane Allard. Il est le père de Louis (Michelle Viou), Suzanne (André Chausse), Denise (Thomas Garcia), Rachel, Pierre (Corinne Bélanger), Julien, Missionnaire au Brésil, Micheline, Bertrand (décédé) et Claude (Jeanne Bourdages). Les funérailles auront lieu le vendredi 23 avril. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourque Ltée & Société Coopérative, 4848 rue Papineau, pour se rendre à l'église de Ste. Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 2 h 00, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs des dons destinés au Père Julien Masson seront recueillis au Père Julien Masson, 7355 St-Charles, Montréal.

TAILLEFER, Rolande Mlle. — À Montréal, le 22 avril 1982 à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Rolande Taillefer, enseignante retraitée de la C.E.C.M. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Mme Jeanne Choquette ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 24 avril. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourque Ltée & Société Coopérative, 4848 rue Papineau, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière St-Michel, Côté Yvonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du cancer seraient appréciés. Salons fermés de 5 à 7 heures.

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première orthographe de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières
Chaque parution coûte \$5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte \$0.20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrés
\$0.65 la ligne agée
Minimum \$10.40

Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit. Nous acceptons par téléphone.

286-1200
(annonces classées seulement)
Pour tout autre service
844-3361

Ameublements à vendre
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Veste chaise (commodes, bureaux doubles et triplés, etc.) Avois aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Beaubien. Tél: 276-9057 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 367-2841. J.N.O.

TELEVISION — couleur Philco, écran 18" — \$200. 845-1723. 26-04-82

SYSTEME de son, 2 caisses, Advent/ZW, amplificateur A71. Tape 8 pistes, radio AM-FM, table tournante manuelle AR-3550. 845-1723. 26-04-82

FAUTEUIL 1940 — comme neuf, velours rose, 3 places. \$1000. 845-1723. 26-04-82

ENSEMBLE de salle à manger, acajou brun, 9 morceaux, très belle condition, lavasse automatique. Et autres meubles de maison. 481-7128. 26-04-82

Animaux
3 CHEVAUX de selle à vendre, excellente santé et vaccin, etc. etc. 5 ans "Buckskin", très beau et grand, bon dressage, une petite jument rousse, pleine, accouplée avec un pur sang "Morgan", très douce, 4 ans, un "Appaloosa" gris pommelé, 11 ans, bien dressé, idéal pour débutant. Prix abordables, téléphone à 1-514-295-2581 pour renseignements. 24-4-82

BOULEDOGUES, femelles, 4 mois, enregistrées. \$500. 1-258-3523. 26-4-82

Antiquités
A VENDRE: armoirs à dentelles, bancs à seau, armoirs de coin, plusieurs coffres, bonnettes, tables à traverses, chaises, bonnettes, bancs, daniels, commodes, lave-mains, vaisselles, lits, tablettes, armoirs de cheminée, vieux jouvaux, crucifix, pharmacie, Art Populaire, etc. Collection privée toute en pin. 1-562-0983. 26-4-82

PIÈCE exceptionnelle, divan en acajou, sculpté, époque Empire Américain. Circa 1830. Prix \$1200. 679-9222. 26-4-82

Antiquités
LA VENTE SE CONTINUE chez Antiquités Pedra, 4800 rue de la Montagne, 512-5135 ou 255-8950. 26-4-82

ENCAIN d'antiquités dimanche le 25 avril à 13h. Plus de 300 pièces seront vendues aux enchères; secrétaire Roi-Lep, ensemble de salon 3 morceaux victorien, coffre en pin à moulure en V, bureaux press-back, lit de fer, armoire en pin, bureau en chêne, tapis oriental, beaucoup de vaisselle depression Carnava, etc., Récamier et un spécial d'horloge. Christian Richer Encan-teur, 4 rue Renaud, Shawbridge, 1-224-5346. 26-04-82

Appartements/logements à louer
VIEUX-MONTRÉAL, superbe studio, cuisine équipée, 625 p.c., vue sur le fleuve, murs briques, foyer, ter. mai. \$550. Téléphonez soir sur semaine: 735-3433. 26-4-82

VAN HÔTE près Decelles, libre 1er juillet, 2½ pièces, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 26-4-82

Magnifique 8½, grande résidence à côté du parc Mont-Royal, Haut-Outremont, remis à neuf professionnellement avec confort et luxe. Adresse prestigieuse, minute du centre-ville. Occupation immédiate, \$1400. 334-8752. 26-4-82

GREENFIELD PARK, 5½ avec foyer, garage, grand patio, rez-de-chaussée \$500/mois. Libre 1er juillet. Jour: 671-3811, soir: 465-2391. 29-4-82

VILLE MONT-ROYAL, haut duplex, 6½, 8 Thornton, foyer, garage, balcons. Toutes taxes payées. S. lavage \$630 après 19h. 738-1798. 24-4-82

BOUL. ST-JOSEPH près métro, 4½, chauffé. \$1-5835 entre 9 et 5h. 24-4-82

PLATEAU MONT-ROYAL, bas, 6½, non chauffé, libre 1er juillet. \$500. 332-1900. 24-4-82

SARANAC 5260, haut duplex, 6 pièces, \$330. 731-4263. 24-4-82

CEDAR, à 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3¼-4½, 1er juillet. Concierge. 935-5211. J.N.O.

5½, entièrement rénové, 2e, près métro Beau-bien, sera prêt en juin. \$495. 277-2143. 26-04-82

DURCHOCQ logement sur 2 niveaux, construit 1975, entièrement restauré, tout cachet original, 1500 p.c., grand salon, s. à dîner, 2 foyers en marbre, 2 s. de bain, jardin et place de stationnement. Rue calme, entre La Cité et McGill, disponible 1er mai. \$850/mois, non chauffé. \$44-7648, après 19h, samedi toute la journée. 26-04-82

OUTREMONT, rue Stuart, duplex (haut), 9½, chauffé, ensolleilé, garage. Libre juillet. \$850/mois. Métréres: 271-6529. 24-04-82

ST-LAURENT quartier Champlain, grand 5½, haut duplex, chauffé, ensolleilé, face au parc, piscine, tennis, très près autobus, métro. Adu-ption: 844-7648, après 19h, samedi toute la journée. 26-04-82

V.M.R., haut de duplex, redécoré, 6 chauffé, garage, lake d'eau payée, libre, \$800. 332-2512. 26-04-82

ADJACENT OUTREMONT, 3½ chauffé, demi sous-sol, cuisinière, réfrigérateur, tapis. Tel: 501 et fin de semaine: 733-9600. 26-04-82

ANOUJ, face parc, luxueux bas duplex, 5½, tapis m/m, cuisinière, lave-vaisselle encastré, s/s fini, s. lavage, garage, coin, système chauffage électrique. \$175/mois, non chauffé. 353-8822. 26-04-82

Appartements/logements demandés
COUPLE certain âge demande grand 4½, chauffé, dans conciergerie ou logement. Jour: 527-8329 après 5 h 30 p.m. 845-5864, deman-der Mme Lane. 24-04-82

Appartements/logements à partager
CHERCHE femme responsable, pour partager frais d'un 4½ moderne, tranquille, situé à Greenfield Park, très transport. Monnaie: +55-3724. 26-4-82

BEAU GRAND 5½, propre, sur Edouard-Montpelier, avec homme ou femme non-fumeur. Prix discuter, libre 1er mai. 737-3561. 26-04-82

Autos/Motos
VOLVO 76, 242 DL, mécanique et carrosserie impeccables. 341-3928. Lundi à jeudi. 24-4-82

THUNDERBIRD 1980, noir, intérieur gris luxé, tissu gris, moteur 255 cubic, raison voler, tournée par employeur. Soir seulement: 471-6866. 24-04-82

VOLKSWAGON Scirocco, 1980, gris excellent état. 486-1186 (jour), 735-7087 (soir). 24-04-82

Chalets à louer
VAL DAVID coquet Suisse, Impeccable, terrain et vue splendides, saison ou partie. 663-1350. 26-04-82

LAC QUAREAU bord du lac, 6 pièces, tout équipé, du 23 juin au 31 juillet, \$1500. 279-4136, 819-424-7510. 26-4-82

Commerces à vendre
ST-GABRIEL, cinéma Brandon, 300 sièges, rénové, 1 an avec foyer disponible. Bien localisé, possibilité de financement. (J 4007) N. Prescott. 1-835-4954 ou 588-4252. C.E. Cr. 24-4-82

Condominium à vendre
CENTRE-VILLE, près métro, beau 1-2cc, grande s. à manger — salon, fenêtres panoramiques, murs briques naturelles, planchers bois-franc, cuisine moderne. Prix raisonnable. 482-9782. 29-04-82

CONDOMINIUM 5 minutes centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces dans immeuble construit au début du siècle. Prix \$80 000 avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche 14 h à 17 h et sur rendez-vous. 844-8367, 342-1830. 26-04-82

ST-LAMBERT, condominium 2 chambres, 2 salles de bain, bel environnement, tennis, piscine, sauna. Hyp. 107/8%, 3 ans. 465-5026. 26-4-82

CHERRIER, copropriété, 3 grands 6½, restaurés, terrasses, libre immédiatement \$65 000. Financement disponible. Jour: 844-5003, soir: 522-9925. 27-4-82

Déménagements
ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demandez Jocelyne ou Gérard. 465-7602. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729 ou Ginette 671-2295. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appeliez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Maisons à louer
OUTREMONT, Plantagenet, 6 pièces, r-de-ch, chauffé, s/s fini, garage, août 82. \$950/mois. A. Trudeau Courrier. 733-1871. 26-4-82

ST-SAUVEUR (Domaine au pied de la Côte), luxueuse maison de ville, 3 c.c., 2 s.b., foyer, tennis, piscine, de mai à octobre. \$4000. 342-0844. 26-04-82

V.M.R., près de la gare, 3 chambres, étude avec foyer, salon, s. à dîner, jardin privé, garage, bail 1 an. \$1000/mois. 739-0851.

ST-BRUNO, petite maison de rêve semi-détaché, 2 étages, joliment décorée, construction nouvelle. Tapis mur à mur, entrée laveuse-sécheuse, beau terrain, ensolleilé, près de tennis, cheval, ski, piscine et centres commerciaux. \$290/mois. Jour: 523-9368, 526-6281, soir: 853-9326. 15-4-82

Autos/Motos
A VENDRE YAMAHA 450 CC, Edition Spéciale Appeler 467-4993 après 6h pm. 26-04-82

CHEVROLET Caprice 1977, toute équipée, air climatisé, etc. 52 000 milles. Excellente condition. \$3900. Appeler après 18h: 733-0601. 23-4-82

Bateaux à vendre
LOCATION sans capitaine, voilier Rive d'Antilles, 38 pieds, couché 7 personnes. Lac Champlain, références requises. \$950 semaine. 265-1740, fin de semaine: 1-224-2185. 26-04-82

Bureaux à louer
OUTREMONT
Rue Laurier, espace 1500 p.c. de bureau (renové, tapis mur à mur, air climatisé, etc.). \$1100 par mois. Coin Laurier et Hutchison. Pour informations, après 18h: 272-7868. 26-4-82

VIEUX-MONTRÉAL
Afin de minimiser les frais d'opérations nous désirons partager notre bureau avec une ou deux personnes. Services de secrétariat et équipement de bureau disponibles. Nous avons aussi des bureaux de 550 et 300 p.c. à louer. 286-1200. J.N.O.

ESPACE 22
4060, rue St-Laurent, coin Duluth. Disponibles immédiatement. Pour atelier ou galerie; 1360 p.c. (\$340), 1420 p.c. (\$350), 2050 p.c. (\$510), 2220 p.c. (\$580). Pour entreposage; 600 p.c. (\$150), 2600 p.c. (\$475), 1400 p.c. (\$225). Informations: Gilles Dempsey: 845-6404, 288-6465. 26-4-82

VIEUX-MONTRÉAL, face Palais de Justice: 600 p.c., 2 bureaux terminés, une réception, très éclairé. Bons services. \$450/mois. 861-1717. 24-04-82

PSYCHOTHERAPEUTE veut partager son bureau, foyer moderne, bien situé, déjà meublé. Pour 2½ jours/semaine, à partir de juillet 82. 272-3045 AM ou soir. 26-04-82

BUREAU 13 pièces, + sous-sol + garage. Boul. St-Joseph. 737-7703. 24-04-82

ABORD METRO, 825 est, Sherbrooke, édifice prestigieux d'époque entièrement rénové. Air climatisé. Juillet 1982. 2000 p.c. par plancher à \$12 le pied. 275-5203, 687-4359. 1-05-82

BUREAU à louer pour remplacer médecin qui quitte après avoir pratiqué vingt ans à 8601 Sherbrooke E., coin Baldwin. Très facile d'accès. 351-0542. 27-4-82

BOUL. ST-JOSEPH, bureau(x) avec services de secrétariat temps plein ou partiel. 522-3195. 1-5-82

BUREAU A LOUER, 1200 p.c., Monkland, près métro Decarie. Tel: 482-8371. 24-4-82

ST-DENIS, Jean-Talon, Rez-de-chaussée 2 bureaux pour professionnels. Libre 1er mai. Stationnement 2e, grand 4½, possibilité résidence et bureau. 748-6024. 3-5-82

CLINIQUE MEDICALE de 3 bureaux, occupation immédiate. Coin St-Denis — St-Zotique. 324-7161, 729-5511. Soir et fin de semaine. 26-4-82

Chalets à louer
VAL DAVID coquet Suisse, Impeccable, terrain et vue splendides, saison ou partie. 663-1350. 26-04-82

LAC QUAREAU bord du lac, 6 pièces, tout équipé, du 23 juin au 31 juillet, \$1500. 279-4136, 819-424-7510. 26-4-82

Commerces à vendre
ST-GABRIEL, cinéma Brandon, 300 sièges, rénové, 1 an avec foyer disponible. Bien localisé, possibilité de financement. (J 4007) N. Prescott. 1-835-4954 ou 588-4252. C.E. Cr. 24-4-82

Condominium à vendre
CENTRE-VILLE, près métro, beau 1-2cc, grande s. à manger — salon, fenêtres panoramiques, murs briques naturelles, planchers bois-franc, cuisine moderne. Prix raisonnable. 482-9782. 29-04-82

CONDOMINIUM 5 minutes centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, murs en brique et sous-sol en pierre, 7½ pièces dans immeuble construit au début du siècle. Prix \$80 000 avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche 14 h à 17 h et sur rendez-vous. 844-8367, 342-1830. 26-04-82

ST-LAMBERT, condominium 2 chambres, 2 salles de bain, bel environnement, tennis, piscine, sauna. Hyp. 107/8%, 3 ans. 465-5026. 26-4-82

CHERRIER, copropriété, 3 grands 6½, restaurés, terrasses, libre immédiatement \$65 000. Financement disponible. Jour: 844-5003, soir: 522-9925. 27-4-82

Déménagements
ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BON PRIX, déménagements, petits et gros, service rapide. Demandez Jocelyne ou Gérard. 465-7602. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729 ou Ginette 671-2295. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appeliez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Maisons à louer
OUTREMONT, Plantagenet, 6 pièces, r-de-ch, chauffé, s/s fini, garage, août 82. \$950/mois. A. Trudeau Courrier. 733-1871. 26-4-82

ST-SAUVEUR (Domaine au pied de la Côte), luxueuse maison de ville, 3 c.c., 2 s.b., foyer, tennis, piscine, de mai à octobre. \$4000. 342-0844. 26-04-82

V.M.R., près de la gare, 3 chambres, étude avec foyer, salon, s. à dîner, jardin privé, garage, bail 1 an. \$1000/mois. 739-0851.

ST-BRUNO, petite maison de rêve semi-détaché, 2 étages, joliment décorée, construction nouvelle. Tapis mur à mur, entrée laveuse-sécheuse, beau terrain, ensolleilé, près de tennis, cheval, ski, piscine et centres commerciaux. \$290/mois. Jour: 523-9368, 526-6281, soir: 853-9326. 15-4-82

Maisons à louer
Quartier vieux Prévile, une maison dans un parc 18,000 p.c., grande variété d'arbres matures, plusieurs haies de fleurs, Cottages à aires ouvertes, très ensolleilé. 4 chambres à coucher. De plus pour satisfaire aux besoins du propriétaire une grande pièce avec cuisinette attenante et porte donnant sur la terrasse à été aménagée. Cul de sac, autobus. Très propre. Loyer: \$1000 par mois. Jean Rhéaume Courrier 671-6311. 24-4-82

MAISON CANADIENNE RENOVÉE, Lavat-Des-Rapides, bord de rivière, vue magnifique, 5 min. métro. \$950/mois. 667-9822, 666-4892. 26-4-82

Maison de campagne à louer
FRELINGHUBURG — Meublée et équipée — Salon avec foyer — Quatre chambres à coucher — Deux salles de bain — Sous-sol fini — Téléphone, éclairage et chauffage aux frais du locataire — Lac privé — \$650/mois. Téléphone: Montréal (le soir): 272-0459, Frelinghuburg (les week-ends): 298-5152. 24-4-82

FRELINGHUBURG — Maison de pierre — Grande pièce avec foyer combinant cuisine et aire à dîner — Deux chambres à coucher et une salle de bain — Pour quatre personnes — Lac privé — Du 1er mai au 1er novembre \$2,500. (Électricité, chauffage et téléphone aux frais du locataire). Téléphone: Montréal (le soir): 272-0459, Frelinghuburg (les week-ends): 298-5152. 24-4-82

DANS UNE BELLE grande maison de campagne vivez les saisons. Située à 3 milles du village et 20 minutes de Montréal. 525-8636 après 6 h p.m. 24-04-82

CAP A L'AIGLE, Charlevoix, grande maison d'été, meublée et équipée. 6 c.c., foyer, plage. 1-416-688-6287. 27-4-82

ST-ETIENNE DE BEAUBARNOIS, maison de campagne, terrain 53 000 p.c., ½ heure de Montréal. \$45 000. Prix discutable. Libre immédiatement, pas d'agent. 427-3901, 428-5535. 24-4-82

Maisons mobiles
ROULOTTE 16 5', ultra légère (700 kg), marque Lignol 1979, équipement incluant: chauffage, réfrigérateur, lits pour 5 personnes, toilettes, etc. Excellente condition. \$4 500. 641-1957. 26-4-82

Offres d'emploi
SECRETARIE BILINGUE demandée pour bureau de design, situé à Westmount. Dactylo, tenue de livre, etc. 3 jours/semaine. 932-1428. 27-4-82

Propriétés à vendre
V.M.R. MAISON OUVERTE samedi et dimanche de 3 h à 5 h: 1600 Norway, split-level semi-déché, 4 c.c., impeccable et rénové, \$174 500, hyp. \$65 000, 11% due août 1985. Système d'alarme, planchers parqué, s/s fini, den, garage, jardin magnifié. Privé. 739-0626 ou 737-1232. 26-04-82

N.D.G., duplex, haut 7½, bas 6½, + pièces semi-finiées, planchers — boiseries chêne, très bonne condition. PRIVEE. \$175 000. 482-0167 après 18h. 26-04-82

OUTREMONT, rue Bernard, logement en copropriété dans immeuble, 5½, très ensolleilé. 277-6889, 738-0547. 26-04-82

Un voyage en voie de disparition

L'Atlantique sur le Queen Elizabeth II

Le représentant de la Cunard Line avait tenté de me dissuader d'entreprendre une croisière en avril, ou plutôt une traversée de l'Atlantique, à bord du Queen Elizabeth II. Il m'avait fait valoir le froid et les mauvais temps qui sévissent encore sur l'Atlantique-Nord à cette époque et il m'avait dit: «Attendez donc en juin.»

No sir, parce que moi, un bateau sur la mer qui ne bouge pas plus qu'une pyramide d'Égypte, ça m'ennuie et me blase très vite.

Au contraire, je souhaitais une solide tempête et, ce mercredi 7 avril, tout annonçait du sérieux côté vents, bourrasques, froid et tempête. L'Est des États-Unis subissait une forte dépression, des tempêtes de neige avaient balayé plusieurs États et tout était en place vraiment pour un début de traversée intéressant et comme je les aime.

Mais j'ai bien failli raté le bateau à cause de ma valise qui n'était pas au rendez-vous, à l'aéroport La Guardia. Je crois avoir déjà écrit sur le sujet, aussi je ne reviendrai pas sur ces banales histoires de valises. Mais quand je suis arrivé en trombe au quai avec ma valise sur l'épaule, parce que la poignée avait été arrachée, j'ai été la dernière âme à m'engouffrer dans les gigantesques paquebot avant qu'on retire la passerelle.

Je n'ai pas eu le temps de me familiariser avec les lieux avant qu'on appareille de sorte que tout en naviguant le long de Manhattan vers le large, j'essayais de me retrouver dans ce navire de 67.000 tonnes, d'une hauteur de 13 étages, transportant 2.000 passagers et 1.000 membres d'équipage, affichant quatre piscines dont deux intérieures, un cinéma de 530 sièges, quatre restaurants, 13 salles publiques dont un casino, 900 cabines, des arcades de boutiques et plusieurs kilomètres de passages. Certes, tu sais que ta cabine est la 1090 sur le One Deck à l'escalier G, mais ce n'est pas facile à retrouver lorsque tu te trouves sur un autre pont et à une extrémité

GUY DESHAIES



du navire. Tu es bloqué par une salle quelconque, il faut remonter d'un étage, faire une bonne marche vers l'avant, redescendre, revenir vers l'arrière, prendre l'ascenseur et, souvent, te retrouver juste là où tu te trouvais avant d'entreprendre la recherche de ta cabine.

Et puis tu n'est pas le seul égaré à bord. Il y a plein de gens qui se consultent dans les passages, qui échangent des opinions quant à l'emplacement de leur cabine, qui discutent. Parfois elle veut aller à babord mais lui affirme que son quartier général est à tribord.

Mais il y a plein de membres d'équipage, tous plus britanniques les uns que les autres, fort gentils, qui te remettent sur la bonne voie à moins qu'eux aussi (et j'en ai rencontré) soient légèrement égarés.

Pas étonnant le cas de ces deux braves garçons d'un quelconque village de l'Ohio qui ont renoncé, séance tenante, dès le départ de New York, à se retrouver dans le Queen Elizabeth II.

Eux ils avaient repris un bar bien avant leur cabine et ils s'étaient tout de suite mis à ce qui allait être leur principale activité de la traversée: l'ingurgitation de scotch. Ils donnaient un pourboire à n'importe quel employé pour se faire conduire à leur cabine. Même scénario en sens inverse, c'est-à-dire de la cabine au bar le plus proche.

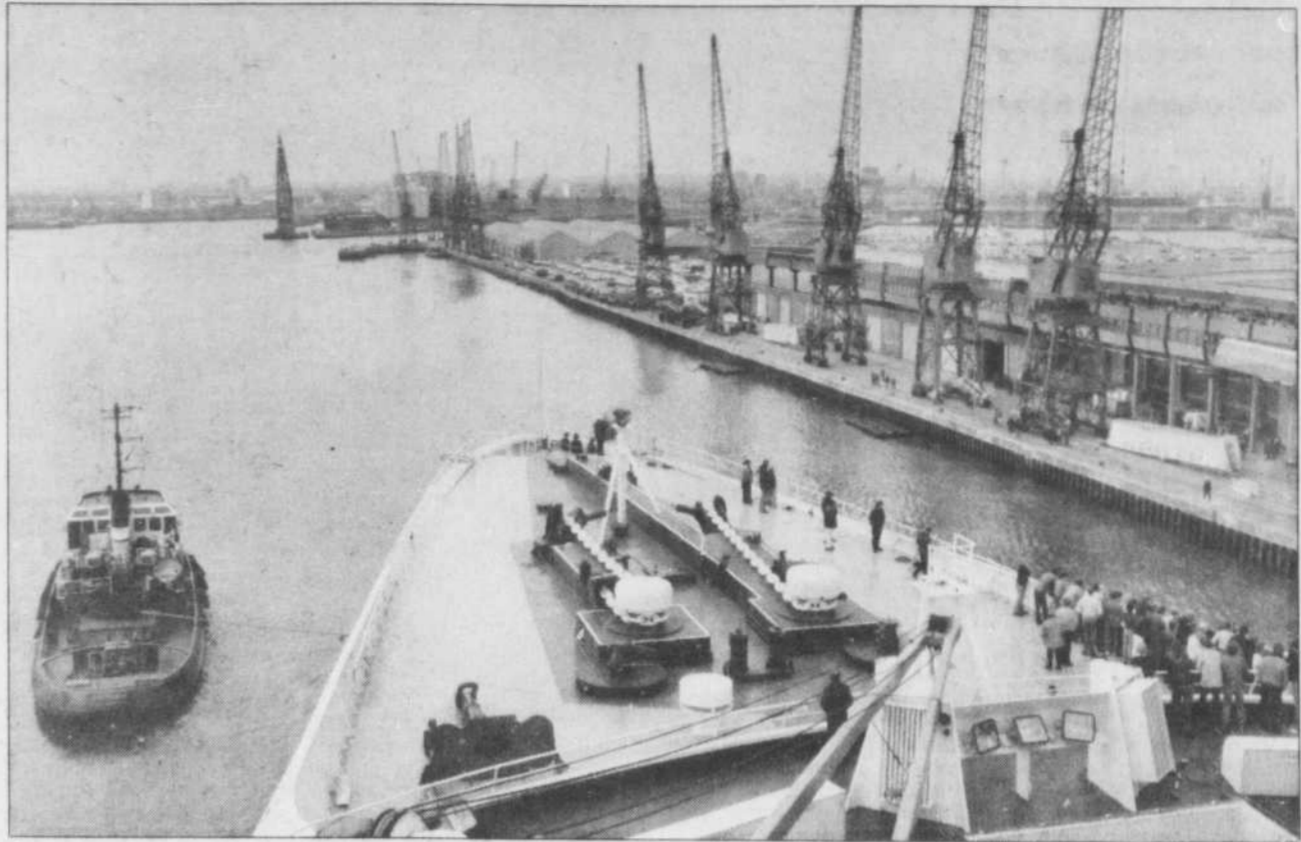
Un jour, on ne les a pas vus. Certains passagers s'inquiétaient et chacun pensait qu'ils récupéraient de la veille. Mais peu après l'heure du thé, ils ont fait leur apparition, escortés d'un membre d'équipage. Ils étaient fin saouls. Alors ils ont expliqué qu'ils avaient découvert le complexe système

de faire venir des boissons à leur cabine. À Southampton, ils se sont fait conduire à la passerelle de sortie, sont disparus dans les brouillards du soir. Le Queen Elizabeth, ils ne l'ont à peu près pas vu, pas connu et ils l'ont peut-être même oublié. C'est une façon comme une autre de voyager.

Bon mais lorsque le bateau pilote nous a lâchés à la sortie du port et que nous nous sommes engagés sur une mer assez déchainée avec un vent force 9 et des lames d'une quarantaine de pieds, j'ai constaté que malgré un bon roulis, ce bateau est d'une étonnante stabilité. Normalement, par un temps pareil, c'est du sport mais sur cet énorme bateau, il n'y a presque pas de tangage et cette masse file ses 25 noeuds allègrement. Le jeudi, le lendemain, la mer était forte mais s'assagissait. Le mal de mer faisait quelques victimes, mais moins avec ces fameux petits disques de scopolamine que plusieurs passagers se collaient à l'oreille. On dit que ça fait des miracles et les témoignages recueillis à ce sujet me portent à le croire. Pour le reste de la traversée: mer calme. On se serait cru sur le lac Tibérien par un soir serein.

Le commandant Alex Hutcheson n'en revenait pas. «Normalement, m'a-t-il dit, l'Atlantique-Nord, à cette période de l'année surtout, devrait être beaucoup plus tumultueux.» Et le vendredi 9 avril, il faisait assez chaud pour que certains se risquent, en maillot de bain, au soleil sur le pont arrière.

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire sur les paquebots qui nous proposent toutes sortes de croisières dans les Antilles, en Alaska, sur l'Atlantique, dans la Méditerranée et ailleurs. Il m'a été donné d'évaluer la qualité parfois très relative de ces navires dont les propriétaires, eux-aussi, font tout pour minimiser les coûts d'opération.



La proue du Queen Elizabeth II glisse vers le quai à l'arrivée à Southampton.

(Photo GD)

Il ne fait aucun doute que le Queen Elizabeth II, le plus grand de tous les paquebots à flot actuellement, fait partie de la catégorie des paquebots de grande qualité. Propreté, bonne tenue, confort, avec un taux de 33 tonnes de déplacement par passager ce qui le place nettement au dessus de la moyenne. On divise le nombre de tonnes de port en lourd du navire par le nombre de passagers qu'il peut embarquer et on se méfie des navires qui font moins que 15.

Bref, un immense palace aux cabines spacieuses, chacune munie d'une salle d'eau complète. Un service complet aux cabines, c'est-à-dire la possibilité d'y prendre tous ses repas, ce qui n'est pas commun, et d'immenses salons où se manifestent au cours de la journée de croisière des conférenciers de toutes disciplines, des artistes et où, tous les soirs, des spectacles de bonne tenue sont présentés aux passagers. Il y a le casino, le cinéma, la bibliothèque, une

salle de cartes, un sauna, un bain turc, deux piscines intérieures, un hôpital, une salle de jeux pour les enfants, des boutiques, etc.

Je chicanerais légèrement le Queen E sur la restauration. Très souvent les passagers de ces navires, les Américains et Canadiens surtout, portent des jugements sur la cuisine en fonction de la quantité. Or avec les petits déjeuners gargantuesques, les déjeuners non moins copieux, les collations l'après-midi, le dîner et le buffet de minuit, la quantité est presque scandaleuse. La qualité des produits est également indiscutable mais quel que soit le restaurant qui vous est assigné à bord, c'est une grosse cuisine de masse que les fantasmes, le service impeccable, le décor, les couleurs n'arrivent pas à masquer. C'est un navire extrêmement anglais, ne l'oublions pas, mais il y a abus de viandes trop cuites agrémentées de diverses confitures, de pois

bouillis et de maïs en grain. On sent le réchauffé dans tout cela, l'impersonnalité, la cuisine d'institution malgré l'abondance et la qualité des produits.

Dans l'ascenseur de l'hôtel Polygon, à Southampton, j'ai surpris la conversation entre un couple fraîchement débarqué du Queen Elizabeth II et des amis venus les accueillir. «Et avez-vous bien mangé?» de demander l'Anglais à la passagère américaine. — Comme ci, comme ça s'est contentée de répondre cette dernière, ce qui laisse songeur sur les expériences gastronomiques du Queen E.

Il ne s'agit pas de donner à entendre qu'on mange mal et qu'il faut fuir les quatre restaurants de ce navire, mais il y a là certainement une mauvaise note à donner, surtout quand on songe qu'il y a des cabines à \$20.000 pour la simple traversée de l'Atlantique. Tel n'est pas le prix d'une cabine ordinaire. En réalité il

y a une infinité de combinaisons de tarifs comme par exemple l'aller-simple (entre \$1.200 et \$2.590) mais le retour gratuit à bord, y compris deux jours payés à l'hôtel, en Angleterre ou en France.

Il y a les croisières dans les Canaries entre deux traversées, il y a le tarif aller simple sur le navire et retour en avion avec un montant forfaitaire de \$500 par personne offert par Cunard sur le tarif normal de l'avion, etc.

Ce qu'il y a aussi d'intéressant: la Cunard Line a été la première à offrir des traversées sur des navires à horaires. Samuel Cunard, né à Halifax, avait conçu l'idée, en 1836, d'offrir un service régulier entre l'Europe et l'Améri-

que. Le premier navire à faire ces traversées fut le Britannia, en 1840, jaugeant 1.154 tonnes et mettant 15 jours avec des voiles et un moteur à vapeur à relier New York à Liverpool. Le Queen Elizabeth II, avec ses 67.000 tonnes et ses 27 noeuds de moyenne — la traversée dure 5 jours — semble être le dernier de cette époque maritime de 140 ans.

Le Queen Elizabeth II fera 24 traversées d'ici l'automne. On peut profiter, par exemple, parmi les mille et un tarifs expliqués dans la brochure, d'une traversée vers l'Angleterre ou la France pour \$1.095 avoir une première nuit dans un hôtel de la Cunard gratuitement à Londres, bénéficier de 50% de réduction sur les autres nuitées, obtenir \$500 de réduction sur le tarif aérien et passer ainsi deux semaines de vacances pour \$1.300 transport et hôtel compris dont cinq jours à bord du Queen Elizabeth II, cette grande dame des mers, légèrement défraîchie, admirablement anglaise, dont les passagers ne sont plus exclusivement les millionnaires d'une autre époque, les écrivains à la Somerset Maugham et les vieilles dames à thé, mais des gens comme vous et moi qui, tout compte fait, voient que voyager à bord de ce luxueux paquebot ne coûte pas plus et peut-être moins finalement qu'autrement.

Mais attention. Ne faites pas l'erreur que j'ai commise. Le sachant anglais comme pas un, j'avais imaginé que la livre sterling serait accueillie à bras ouverts à bord du Queen E. Alors j'avais fait provision à Montréal de ces livres avec d'autant plus d'enthousiasme que la crise argentine la précipitait vers le bas. Mais à bord je devais apprendre que oui, bien sûr, on prenait la livre mais en surestimant sa valeur. À la Banque de Montréal, elle valait \$2.20 la veille du départ (en dollars canadiens) mais à bord, elle ne valait plus que

Suite à la page 8

LES VOYAGES HONE

FRANCE 82
«LA SUPER OFFRE»

AVION + HÔTEL: 6 nuits à compter de **\$799**
13 nuits à compter de **\$998**

AVION + VOITURE: 7 jours à compter de **\$736**
14 jours à compter de **\$799**
21 jours à compter de **\$866**

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

Route des Vins et des Châteaux

Départ groupe français: 10 oct 82
Départ groupe anglais: 17 oct 82

Accompagnateur au départ de Montréal
Guide qualifié de Paris à Paris

LA TOURAINE — LA BOURGOGNE
LA CÔTE DES NUITS — LE BEAUJOLAIS
L'ALSACE — LA CHAMPAGNE

Séjour de 2 jours à Paris

2 semaines **\$2495** Supplément simple \$279
* Transport aérien inclus — 5 repas non compris

ANGLETERRE-IRLANDE-PAYS DE GALLES-ÉCOSSE

Circuit autocar de 13 jours et 2 séjours à Londres

11 au 30 juillet Can. **\$2930**
12 septembre au 1er octobre Can. **\$2762**

Prestations terrestres et billet d'avion inclus

EXTRÊME-ORIENT

3 voyages de 24 jours

8 juillet — 7 octobre — 4 novembre
Japon — Hong Kong — Bali — Singapour
Thaïlande — Philippines — Hawaï

Arrangements terrestres U.S. **\$1995**
Billet d'avion CAN. **\$2182**
* Supplément juillet, tarif aérien CAN. **\$161**

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

4 voyages de 22 jours

PÉKIN — NANKIN — SOOCHOW — SHANGHAI — KWEILIN — CANTON

30 octobre can. **\$3990.**
10 juillet — 9 octobre can. **\$4071.**

Itinéraire spécial — 20 jours

PÉKIN — SIAN — CHENGDU — KUNMING — NANNING — CANTON

16 octobre au 5 novembre can. **\$4495.**

Prestations terrestres et billet d'avion inclus

LES VOYAGES HONE INC.

1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8

le métro à notre porte: station McGill/Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 18h. — Le jeudi jusqu'à 21h.

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

AVEC AIR FRANCE ET EUROP AUTO
ATTERRISSEZ ET DEMARREZ.

DEMANDEZ A VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Notre Tarif Special AVION + AUTO
LA SUPER OFFRE

- Des prix exceptionnels
- Sélectionnez votre DATE DE DÉPART (départ et retour le samedi)
- Choisissez la DURÉE de votre séjour
- et voyagez par AIR FRANCE-VACANCES

TALBOT SAMBA RENAULT 5

La Samba de Talbot: la plus faible consommation moyenne d'essence du marché.

Nos Plans Achat Rachat CITROEN, TALBOT ET RENAULT

Et Nos LOCATIONS europcar®

EUROP AUTO Les Meilleurs TARIFS et Le Meilleur SERVICE

Détenteur d'un permis du Québec

AIR FRANCE **EUROP AUTO**

AGENCE DE VOYAGES VIAU

Permis du Québec

Les voyages 4071 est, rue Ste-Catherine
Montréal - H1W 2G9

Pierre Harel inc. 526-3345

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

TOURING-VOYAGES

Permis du Québec

L'Agence de Voyages de l'Automobile et Touring Club de Montréal

Montréal 1425 de la Montagne 288-5111
Laval 1200 O. St. Martin 868-2240
Brossard 1670 Boul. Provencher 485-7770

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1255, rue Université suite 1220
Montréal H3B 3W9

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC Qui dit voyages, dit Malavoy® 861-2485

Librairie Ulysse

1208 St-Denis, Montréal

présente un diaporama:
Les grandes villes américaines
samedi le 24 avril à 19 h 30 et 21 h 30

information: 843-7135 entrée: \$1.00

LA CLASSE TOURBEC 82

AVION + AUTO

EN CALIFORNIE

KILOMETRAGE ILLIMITÉ

La voiture
Age minimum du conducteur 21 ans

Compris

- Kilométrage illimité
- Assurance responsabilité civile dégâts matériels, vol et incendie du véhicule compris
- Livraison de la voiture aux aéroports ou aux centres villes de Los Angeles San Francisco ou San Diego

Non-compris

- Frais d'abandon/livraison dans une ville retour dans une autre: \$ 25 us
- L'assurance collision (\$5 95 us jour) payable sur place
- L'assurance individuelle des passagers et du locataire (\$2 us jour, \$14 us semaine ou \$50 us mois) payable sur place
- Taxe de licence et les frais d'entretien normaux
- Les taxes locales à San Francisco 6,5%, à Los Angeles et San Diego 6%
- Retour en retard de la voiture: \$8 us par heure jusqu'à un maximum du prix journalier
- Dépôt de \$300 us sur place ou carte de crédit

Les catégories de voitures

- A Plymouth Champ ou Dodge Colt 4 portes
- B Plymouth Champ automatique
- C Pontiac J 2000 ou Horizon 2 portes
- D Pontiac J 2000 ou Reliant 4 portes
- E Granada 4 portes
- F Kbody Station-wagon (6 places)

Prix en \$ canadiens. Voitures en kilométrage illimité

La date du départ détermine le niveau saisonnier de l'aller-retour. La moitié du tarif fin de semaine peut être combiné à la moitié du tarif semaine.

Note: Le nombre de forfait peut être limité selon la disponibilité des places d'avion et des voitures.

Hôtels en Californie
Les conseillers en voyages de Tourbec vous proposeront des hôtels à San Francisco, Los Angeles et San Diego

L'avion
• Transport aérien sur les vols d'Air Canada au tarif "Super apex" seulement sur Los Angeles ou San Francisco
• Vous avez la possibilité d'arriver dans une de ces deux villes et de repartir de l'autre, mais n'oubliez pas les coûts d'abandon pour la voiture
• Séjour minimum: 7 jours, dimanche après votre départ
• Séjour maximum: 60 jours
• Réservation: 14 jours avant le départ
• Les saisons:
basse du 22 octobre au 16 décembre
intermédiaire du 17 décembre au 10 janvier
haute du 11 janvier au 7 septembre
du 8 septembre au 21 octobre

AIR CANADA

PRIX PAR PERSONNE BASE 2, OU 4 PASSAGERS

L'Avion

LES SAISONS	Prix avion plus auto, 1 semaine, selon la catégorie de voiture.							
	SEUL	A	B	C	D	E	F	F
Basse en semaine	\$ 403	\$ 429	\$ 439	\$ 449	\$ 459	\$ 469	\$ 479	\$ 429
Basse en fin de semaine ou intermédiaire en sem.	\$ 494	\$ 509	\$ 519	\$ 529	\$ 539	\$ 549	\$ 509	\$ 519
Intermédiaire en fin de sem. ou haute en semaine	\$ 583	\$ 599	\$ 609	\$ 619	\$ 629	\$ 639	\$ 589	\$ 599
Haute en fin de sem.	\$ 674	\$ 689	\$ 699	\$ 709	\$ 719	\$ 729	\$ 679	\$ 689
Semaine supplémentaire prix par personne	\$ 55	\$ 60	\$ 65	\$ 70	\$ 75	\$ 80	\$ 43	\$ 50
Jour supplémentaire prix par voiture	\$ 21	\$ 23	\$ 25	\$ 33	\$ 35	\$ 35	\$ 35	\$ 35

Ouverts le samedi de 11h00 à 16h00

Tourbec Montréal
1440, rue St-Denis (288-4455)
3506, av. Lacombe (342-2961)

Tourbec Québec
29, rue d'Auteuil (694-0424)

Tourbec Sherbrooke
74, rue Wellington Nord (563-4474)

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Voyage en Grèce

Grèce est encore une destination aux prix raisonnables et avec l'AGENCE DE VOYAGES DARMIS c'est un vrai succès.

Exemple: Voyage séjour 15 jours seulement \$575.
Billet aérien en sus

Notre origine de là, notre expérience infinie est la meilleure garantie.

DARMIS TRAVEL d'Athènes, notre bureau, est toujours à votre disposition durant votre séjour en Grèce.

Contactez nous
849-6077

LA GRÈCE, ET NOUS, DARMIS, VOUS ATTENDONS

Darmis avec Agence de Voyages

72 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1X3
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

TOURISME

Auberge des Cèdres, Lac-de-l'Achigan

JADIS, en Normandie, à l'époque de Flaubert et de Maupassant, des cuisinières sachant bien mitonner les recettes du terroir et les plats préférés de la cuisine française régnaient sur les fourneaux des grandes maisons bourgeoises. Ces chefs sans toque, car le métier était strictement l'apanage des hommes, se faisaient parfois itinérants, allant préparer ici et là des agapes familiales, de plantureux dîners de notables.

Thérèse Duval, qui avec son mari Jean, gère la pimpante Auberge des Cèdres, au Lac-de-l'Achigan, a de qui tenir puisque sa grand-mère était l'une de ces femmes de talent (elle apprit beaucoup auprès d'elle). Rien d'étonnant, donc, à ce que ce soit elle qui prépare, avec beaucoup d'application, une cuisine bourgeoise, comme elle le dit elle-même, qui lorgne un brin du côté de la nouvelle cuisine mais s'efforce aussi d'innover constamment et d'utiliser au maximum des produits du Québec.

RELAIS DE QUALITÉ —11—

par Jacques Coulon

peens. Des chambres au papier peint frais, richement coloré, à la literie dans des tons de rose, mauve et blanc. Toutes ont été réaménagées au cours des deux dernières années.

L'Auberge des Cèdres est une affaire typiquement familiale. Jean Duval s'occupe du service et de l'accueil avec gentillesse et bonne humeur; sa fille et l'un de ses fils y travaillent régulièrement. La période de l'année la plus achalandée va du 1er juin au 15 octobre environ et, en plein été, il faut souvent réserver trois semaines d'avance pour y passer une ou plusieurs journées.

La comme dans d'autres petits relais du même genre et de la même importance, les propriétaires font peu de publicité, comptant principalement sur celle que font les clients satisfaits. Ces clients, ils viennent d'un peu partout mais surtout de Montréal, des Laurentides en général, de Hull et d'Ottawa et un peu d'Europe. En juin 1979, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres des provinces de l'Est du Canada ont dîné ici, à l'invitation de M. René Lévesque et de sa femme Corinne.

Madame Duval a patiemment constitué une carte d'environ 35 plats qu'elle modifie et élargit selon les réactions de ses hôtes. Les ris de veau des Cèdres, avec le bon feuilleté au beurre qui les retient, est un mets qui fait fureur, tout comme ses dernières créations: lapin aux pruneaux, clafoutis d'agneau printanier et les langoustines aux petits légumes.

Ses tripes à la mode de Caen gagnent tranquillement de chauds partisans. A sa table nous avons eu la chance de goûter aux rillettes d'oie et aux flancs de canard de Barbarie servis avec une sauce aux framboises et une purée de betteraves et de céleri rave. Une trouvaille. Parmi les spécialités les plus en vogue, citons le suprême de volaille au gingembre, le poussin à l'es-



tron, le Taisan roti et le feuilleté Michodière (jambon émincé, pommes, bananes et raisin) flambé au Calvados. Madame Duval, qui parle volontiers de la cuisine qu'elle aime préparer, insiste sur le fait qu'elle n'utilise que des produits frais de première qualité (le homard, en saison, vient directement des Îles-de-la-Madeleine). Les crèmes glacées, les pâtisseries, les rillettes et terrines sont faites sur place. Le pain provient d'une petite boulangerie locale et les herbes aromatiques, les haricots verts sont récoltés au jardin autant que possible.

En principe, on ne sert que des repas à la carte, sauf lors des réceptions de mariage ou de petits groupes. La carte des vins est abondante et offre des bouteilles de bonne qualité à partir de \$11-12. À l'Auberge des Cèdres, on peut dîner à deux, avec un bon vin, pour \$70-75. Les chambres, avec deux repas à la carte, reviennent à \$100-105 par jour pour deux personnes (15% de service en sus).

Située à proximité des principales localités des Basses-Laurentides, des bonnes tables de St-Sauveur et de Ste-Adèle, l'auberge est l'endroit idéal pour passer quelques jours au calme de la campagne. On peut se baigner (belle plage, quai et bar-terrasse privés) dans le Lac de l'Achigan, faire de la voile, du ski nautique, du canot, de la pêche et de longues randonnées aux alentours.

L'Auberge des Cèdres, Lac-de-l'Achigan, sortie 45 de l'autoroute des Laurentides. Téléphone: (514) 563-2083. Fermée le lundi sauf jours fériés.

PARIS **\$592.** EN JUIN et +
AUTO + AVION
 Spécial à l'achat de 2 billets d'avion
LOCATION Incluant:
 Assurances, taxes, kilométrage illimité
\$736. et + Par pers.
 Plan achat-rachat disponible

EUROPE — CANADA

avion à partir de

ANGLETERRE	499.	VANCOUVER	371.
ALLEMAGNE	569.	VICTORIA	376.
BELGIQUE	686.	CALGARY	269.
ESPAGNE	639.	REGINA	257.
GRECE	899.	WINNIPEG	211.
HOLLANDE	686.	TORONTO	100.
ITALIE	786.	QUEBEC	75.
SUISSE	811.	HALIFAX	124.
PORTUGAL	808.	ST-JOHN'S	184.

SUD ORIENT

FLORIDE 175. et + Avion + hôtel pour Barbade, Cuba, Hawaï Jamaïque, Cancun 599. et +	TOKYO 1331. et + HONG KONG 1551. et + VISITES GUIDÉES 15 - 28 jours 2499. et +
--	---

Demandez-nous le prix pour quelque destination que ce soit.

TARIF GROUPE

TARIF SPÉCIAL POUR 10 PERS. ET +

1081A, rue Saint-Denis, Montréal
 288-2322
 Permis du Québec



Un casino sur le Saint-Laurent

par Guy Deshaies

Le navire Regina Maris, l'ancien Mercator réaménagé et appartenant à la compagnie allemande Sun World Cruise Ltd, entreprendra le 5 juin un programme de croisières sur le Saint-Laurent avec la particularité d'être un casino flottant. Battant pavillon de Singa-

pour, le navire de 5,813 tonnes a été complètement rénové avec 115 cabines pour une capacité de pas plus de 200 passagers. Une immense salle a été aménagée en casino, le Casino Royal, qui sera ouvert dès le départ de Montréal.

Se dirigeant vers les îles Saint-Pierre et Miquelon via Québec, le Saguenay, Gaspé et Charlottetown, le navire est considéré en eaux internationales dès lors qu'il fait direction vers un port étranger.

Les croisières seront de sept

jours, du samedi au samedi, de Montréal à Montréal, et le prix partira de \$1,200 par personne. Une autre particularité, en plus du casino, sera le fait que les bars seront gratuits à bord.

Tous les officiers du Regina Maris sont allemands tandis que les marins et le personnel de cabine sont philippins. Le chef cuisinier est un Suisse, le pâtissier, un Autrichien tandis que les barman sont américains.

Le navire, selon la Société

maritime March Ltée de Montréal qui agit au titre d'agent de la Sun World, est un navire de grand luxe dont toutes les cloisons intérieures sont lambrissées de bois véritable et dont la décoration comprend des tableaux originaux. Il y a climatisation, stabilisateurs, club de santé, sauna et système de traitement biologique des eaux. Le navire entreprendra son programme le 5 juin et terminera à la Fête du Travail, le premier lundi de septembre.

Sur le Queen Elizabeth II

Suite de la page 7

\$2,08. Il est vrai qu'on n'est pas obligé de dépenser beaucoup à bord mais il y a les pourboires inévitables, les boutiques, divers services, le casino, etc. Il faut s'y résoudre. Pour les dépenses du bord, le mieux est d'avoir des

dollars américains mais si vous embarquez sur le Queen Elizabeth pendant que la livre est encore malade, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'entente au sujet des îles Falkland, achetez des livres pour vos dépenses en Angleterre.

Voilà donc un navire de grand confort où malgré le nombre de passagers il n'y a

jamais d'engorgements et où personne ne se marche sur les pieds. Il est d'ailleurs étonnant de voir des nouveaux visiteurs tous les jours y compris le jour de l'arrivée lorsque le paquebot s'avance majestueusement entre la côte sud de l'Angleterre et les caps de l'Île de Wight pour faire son entrée à Southampton et que les passagers se rassemblent sur les ponts. Il y a là des gens qu'on n'a encore jamais vu tant le bateau est grand et tant il y a de lieux de rassemblements à bord.

On a aussi cette étrange impression d'accomplir une sorte de voyage en voie de disparition. Non pas la croisière d'île en île dans le Sud mais une traversée de l'Atlantique à bord d'un paquebot qui est peut-être le dernier représentant d'une grande lignée.

Il fallait que tout cela fût anglais comme la gelée de menthe du gigot, les truffles au dessert et la dernière tasse de thé que l'équipage nous offre avec les inévitables «scones» alors que le bateau entre lentement dans la rade d'où partait jadis lord Nelson pour découvrir le monde.

POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

WARDAIR PARIS à partir de \$590 CAN. — New-York-Bruxelles A.R. ouvert un an \$489 US. — N.-Y.-Bruxelles confirmé \$275 US. Stand by Bruxelles-Frankfurt \$189 US. Londres \$205 US. — WARDAIR Montréal-Londres, départ mai 1982, retour septembre; Londres-Montréal \$499; Paris-Montréal \$549.

DEPUIS 1948 LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPERS POUR L'EUROPE — VENTES ET LOCATIONS hors-taxe, assurances internationales, etc...

"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Louer hors taxe depuis Paris - Bruxelles - Amsterdam - Frankfurt - Prix spécial deux, trois semaines; jusqu'à un an pour RENAULT, VW etc... Automobile neuve. Assurances internationales tous risques, kilométrage illimité — 3 semaines.

Volkswagen Polo \$469 - Renault 5 GTL \$538 - Renault 18 GTL \$661 - Citroën Visa \$549 - Samba \$540 - (Citroën 2 C.V. \$299 avec billet d'avion).

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 30 ans au service des voyageurs, a inventé et innové pour vous le plan TT financé dit "Achat-Rachat" et le kilométrage illimité. Profitez-en au maximum.

tél. 281-1040
 2050 rue Mansfield — Mezzanine B.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
 Tous billets d'avion-bateau-train-eurailpass pour l'Europe. Tours vers CUBA, le MEXIQUE, les ANTILLES, CLUB MED etc... Pour Paris tarifs spéciaux groupes.

MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL à partir de \$590 Can.
 VOL VACANCES SPÉCIAL AIR FRANCE/air canada
 Consultez-nous pour nos dates de départ tarifs spéciaux

TOURING CLUB DE FRANCE
 2050 Mansfield, Mezzanine B
 Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

LE DEVOIR

POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE

844-3361



LE DEVOIR EN FLORIDE

DISPONIBLE LE JOUR MÊME

- Boca Raton**
New Shack
1375 W. Palmetto Pk
- Boynton Beach**
Dan's News
640 Ocean Ave
- Dania**
Lucky Seven Inc., Jen Roger
265 South Federal Highway
Khan's Grocery
2102 N. Federal Hwy
Dania News
Dania Beach Blvd
- Deerfield Beach**
Mollo Pharmacy
233 N.E. 21 St A1A
Century News
1818 W. Hillsboro Blvd
- Delray Beach**
Cards Unlimited
4773 Delray Square
Delray News Tobacco
429 E. Atlantic Ave
- Fort Lauderdale**
Cunningham Drug
A1A Oakland Pk
Cunningham Pharm.
Las Olas Blvd
203 South Atlantic
P.N.S. Discount
3145 N.E. 9 St.
Clarks News
4 Watt St.
Bob News
1619 S. Andrews
Smith's Drug
1910 E. Sunrise Blvd
Trail and Trailer Grocery
998 N. Federal Hwy
News Rack
The Galleria Mall
Sunrise Blvd
- Fort Lauderdale by the sea**
City News
4402 Bougainville Dr.
Cunningham Drugs
Sea Ranch
Village Shopping Center
4759 N. Ocean Drive
- Hollywood**
News Rack
Hollywood Shopping Mall
Tuzzo News
1700 E. Young Circle
Beach Book Sundries
328 Johnson
- Hallandale**
Tobacco Town
16 — D3 Diplomat Mall
1401 E. Hallandale Blvd
Anthony's Books
1606 E. Hallandale Beach Blvd
- Lake Worth**
Dan's News Smoke Shop
608 Lake Ave
- Lighthouse Point**
Lighthouse Books Store
3650 Federal North Hwy
Venetian Shopping Center
- Margate**
Margate Books
5869 Margate Blvd
- North Miami**
Grand Central Station
181 St. and Biscayne
Freddie's News
7436 Collins Ave
Hawaiian Isle Gifts Shop
17601 Collins Ave
House of Toys
12854 Biscayne Blvd
Humpty Dumpty Food
20156 W. Dixie Hwy.
- Palm Beach**
Main Street News and Books
255 Royal Poinciana Way
Gourmet Deli of the Palm Beaches
Colonades Beach Hotel
Palm Beach Shore
- Pompano**
Lakeside Pharmacy
1201 S. Ocean Blvd
Oceanside Drugs
31 N. A1A (Oceanside Shopping Center)
Quality Dry Cleaning
2668 E. Atlantic Blvd
- Singer Island**
Little Professor Book Center
2515 N. Ocean Ave
- Sunrise**
Cards Unlimited
Nobb Hill Plaza
10049 Sunset Strip

La GRÈCE '82 à partir de **\$983**

Une envie d'évasion?
LA GRÈCE monde de la mer et du soleil
 Oublier les tracas de la vie quotidienne et se dorser sous le soleil de la Méditerranée: Un rêve que OLYMPIA EXPRESS met à votre portée.

OLYMPIA EXPRESS vous offre un service complet et une gamme de programmes de vacances répondant à tous les goûts.
LA GRÈCE pays magique, à partir de CA \$980.

LES SPÉCIALISTES DES VOYAGES EN GRÈCE
Olympia Express
 5200 Avenue du Parc, Montréal, Qué.
 Informations 276-8537
 M. Ali se fera un plaisir de répondre à vos questions.

25 ans d'expérience sous le signe de la qualité

TOURS EN EUROPE

Parmi les tours de printemps, encore disponibles:
GRAND TOUR D'EUROPE 16 mai au 6 juin \$2097.00.
 (départ garanti)

EN JUILLET:

FRANCE/ITALIE/SUISSE	3 semaines	3 juillet
FRANCE/ITALIE/SUISSE	2 semaines	17 juillet
ANGLETERRE/BELGIQUE/HOLLANDE	18 jours	8 juillet
PROVINCES DE FRANCE	3 semaines	10 juillet
EUROPE GERMANIQUE	3 semaines	10 juillet
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC	3 semaines	12 juillet
GRÈCE avec croisière	17 jours	16 juillet
GRAND TOUR D'EUROPE	3 semaines	18 juillet

(Presque tous ces départs sont déjà garantis.)
 Des prix tout compris; des prix honnêtes qui ne trompent pas le client.

Demandez notre brochure illustrée.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.,
 1255 Université, Suite 1220
 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 3W9 — Tél: 861-2485
 La maison aux milliers de références

GRÈCE 82

Départ tous les vendredis, par KLM, du 19 mars au 29 octobre

Deux programmes de 16 jours
UNE ESQUISSE DE LA GRÈCE

Athènes et circuit classique de 4 jours AQUARIUS - Croisière de 7 jours Avion et séjour: à partir de can \$1456	Athènes et circuit classique de 4 jours Villégiature de 3 jours CITY OF RHODES - Croisière de 4 jours Avion et séjour: à partir de can \$1766
---	--

Deux programmes de 22 jours

SOUS LE SOLEIL DE GRÈCE Athènes et circuit classique de 5 jours avec les Météores Villégiature de 5 jours sur la Côte du Souion, ou à Cortou, ou à Rhodes AQUARIUS - Croisière de 7 jours Avion et séjour: à partir de can \$2041	LA GRÈCE DE FOND EN COMBLE Athènes et grand circuit en autocar de 9 jours: le Péloponnèse, Delphes, les Météores, la Macédoine et Thessalonique AQUARIUS - Croisière de 7 jours Avion et séjour: à partir de can \$2026
---	--

Les prix ne comprennent pas le coût de la croisière

M.S. AQUARIUS, l'un des plus beaux navires de croisière de la Mer Egée. Escales: Santorin-Crète-Rhodes-Patmos-Ephèse-Istanbul-Myconos. Prix: à partir de US \$995 Réduction de 15% sur plusieurs départs.
 MTS CITY OF RHODES - Croisière de 4 jours. Escales: Myconos-Ephèse-Patmos-Rhodes-Crète-Santorin. Prix: à partir de US \$450

terratours DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC 1982
KLM HELLENIC MEDITERRANEAN LINES
 Consultez votre agent de voyages

Le chômage chez les cadres

Un vice-président passe de \$70,000 par an à \$169 par semaine

par Michel Nadeau

EN 1980, Fernand R. touchait un salaire global de près de \$70,000 en tant que responsable des services financiers d'une firme agro-alimentaire. L'entreprise lui fournissait une Cadillac.

Depuis six mois, il cherche du travail; avec deux enfants en bas âge et une femme qui ne travaille pas, il doit survivre avec \$169 par semaine en prestations d'assurance-chômage. Une après l'autre, les portes se ferment devant lui. «Demander l'aide de mes amis? Dans la crise actuelle, ils doivent d'abord se battre pour sauver leur propre job.

La crise du chômage frappe maintenant les niveaux intermédiaire et supérieur dans les entreprises du Québec. Près de 10,000 cadres se cherchent présentement du travail, soit une proportion de un sur vingt. Il faut dorénavant compter en moyenne de cinq à six mois avant de décrocher un emploi. Chez les jeunes candidats, presque toutes les ouvertures possibles sont fermées, ce qui amène «une certaine détresse».

«La pire chose qui puisse arriver à un cadre actuellement

est de laisser un emploi sans avoir l'assurance de travailler ailleurs», affirme M. Pierre Charbonneau, de la firme Woods Gordon.

Les maisons de recrutement et de sélection de dirigeants d'entreprises connaissent actuellement une recrudescence d'activités, non pas pour l'embauche, mais pour la réaffectation de cadres mis à pied: le dernier cadeau que fait un employeur à un cadre licencié est de payer pour ce service de soutien temporaire dans la quête d'un emploi.

Cette insécurité des cadres supérieurs explique le succès remarquable de «l'assurance-mise à pied», offerte depuis février dernier par la compagnie Gestas, de Montréal. Pas moins de 150 à 200 inscriptions à ce programme affluent chaque semaine chez les courtiers participants. Moyennant une prime égale à 1.3% du salaire, le cadre est assuré d'un revenu équivalent durant une période maximale d'indemnité de deux ans advenant la perte involontaire de son emploi.

«Il y a des gens qui touchent \$100,000 et qui veulent protéger leur carrière», affirme M. Gilles Nadeau, vice-président, en précisant que la moyenne d'âge est légèrement supérieure à 40 ans.

Pour M. Michel Bonneville, directeur des ressources hu-

maines au cabinet Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP) et Associés, «la situation sera encore pire l'an prochain.»

Evidemment, certains secteurs sont moins frappés que d'autres. «Tout ce qui est relié aux Finances, à la comptabilité et à l'informatique, n'est pas encore complètement fermé», selon M. Bonneville.

«Alors que l'an dernier, nous recevions en moyenne de 50 à 100 réponses pour une annonce parue dans le journal», d'ajouter M. Charbonneau, aujourd'hui, le taux de réponse a grimpé à 200 par annonce.

«Evidemment, les employeurs ont accès à un meilleur réservoir de candidats. On va privilégier souvent les gens qui peuvent allier une formation supérieure et une expérience acquise dans un domaine donné. Une firme dans une industrie donnée va opter pour un candidat ayant déjà travaillé dans ce domaine précis.»

Les employeurs succombent-ils à la tentation de réduire les salaires devant l'ampleur de la demande d'emplois? «Non, pas jusqu'à maintenant. Mais les négociations dans le secteur public vont certainement donner le ton à compter du mois de juillet.»

Comme plusieurs personnes interrogées lors de la préparation de ce dossier, M. Char-

bonneau est d'avis que pour les jeunes, il n'y a qu'une seule voie: «Prendre n'importe quoi pour acquérir de l'expérience.» À L'École des Hautes Études Commerciales, M. Pierre Roche qualifie de «bonne» la situation actuelle: le tiers des 500 finissants n'ont pas d'emploi.

Le cabinet RCMP offre, lui aussi, un service de réaffectation des cadres. Plusieurs employeurs acceptent de verser quelques milliers de dollars à ces spécialistes de l'embauche afin qu'ils évaluent les candidats mis à pied dans la recherche d'un emploi. Cette participation financière fait habituellement partie des «conditions de séparation» lors du licenciement.

De l'avis de M. Jean-Pierre Bourbonneau, de la firme Rourke, Bourbonnais et Associés, «le fait marquant des dernières années est que les cadres ne sont plus à l'abri de la perte d'emploi. Auparavant, seuls les ouvriers étaient licenciés. Maintenant des présidents et des vice-présidents perdent leur emploi.»

«Autre élément important, les cadres étaient habituellement mieux traités lors de mises à pied. Ils obtenaient des conditions supérieures à celles de l'ensemble du personnel. Or, c'est moins vrai aujourd'hui.»

«Il y a effectivement très

peu de postes disponibles actuellement. Par ailleurs, le taux de chômage chez les cadres intermédiaires et supérieurs (salaire de plus de \$35,000) oscille certainement entre 4 et 5%.

«Mais cette proportion est beaucoup plus élevée dans des domaines précis comme la construction, l'équipement lourd ou le commerce de détail. On constate une certaine pénurie dans les entreprises de technologie de pointe. On cherche beaucoup d'ingénieurs autre que civils», de poursuivre M. Bourbonnais.

«En 1975, nos activités de placement touchaient une clientèle assez homogène: des gens de 40 à 45 ans récemment mis à pied. Aujourd'hui, du jeune ingénieur à \$25,000 au président à \$100,000 se cherche du travail.»

Evidemment, le cadre qui provient d'un secteur «maudit» — comme le commerce de détail aujourd'hui — aura beaucoup plus de difficultés à se trouver un autre emploi. Les employeurs privilégient les gens qui ont de l'expérience dans l'industrie pertinente. «À l'université, on m'a montré comment gérer une entreprise. J'ai travaillé dans le textile, mais je pense que je pourrais aller dans la gestion d'une firme d'ameublement», d'enchaîner un jeune cadre de Longueuil. Celui-ci se cherche

du travail depuis près d'un an. Doté d'un diplôme MBA, il répond à toutes les annonces ou presque. Il a perdu confiance dans les agences de placement avant tout au service des employeurs.

Mais pour M. Jean-Pierre Bourbonneau, cette attitude montre «une certaine détresse». On lance aveuglément la ligne dans l'espoir d'attraper n'importe quel poisson.

Est-ce que la détermination joue un rôle important dans les chances de réussite d'un candidat? Les jeunes loups agressifs réussissent-ils mieux?

«Dans plusieurs cas, ceux qui veulent le plus l'emporter. Mais plusieurs chefs d'entreprises ne veulent pas nécessairement du candidat le plus fort qui les remettra en question. La moitié seulement recherche un candidat «agressif»,...», selon M. Bourbonnais.

C'est précisément ce que vit Fernand R.: «le plus déprimant dans la recherche d'un emploi, c'est de se faire intervenir par des types qui sont nettement moins compétents que vous, dans certains cas.»

«Habitué à commander, on découvre les lenteurs du système. Les gens tardent à retourner nos appels. Les décisions sont longues et pénibles.»

En six mois de recherche,

Fernand R. n'a obtenu que trois entrevues. Malgré ses 15 ans d'expérience à un poste de commandement, il n'a pas de diplôme MBA. Or, comme les agences de placement interviennent dans 80% des dossiers pour les cadres supérieurs (\$50,000 et plus), il n'a pas le profil rêvé.

«Accepter un travail à \$35,000 me serait acceptable. Mais les employeurs ne veulent pas prendre ce risque craignant qu'au bout de trois ou quatre mois, je quitte mon poste pour une fonction mieux rémunérée.»

«Après un certain temps, on vient à s'interroger sur sa propre compétence. On commence à douter de soi, ce qui est très mauvais pour le moral.»

Avec des copains, Fernand R. songe à mettre sur pied une firme d'import-export. «Il n'est pas facile de renoncer à un salaire régulier de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour se lancer dans une aventure risquée. Mais c'est peut-être l'unique solution.»

Pour ce qui est du service de placement pour professionnels, d'Emploi et Main-d'Œuvre Canada, les personnes interrogées indiquent que les offres sont la plupart du temps peu intéressantes. «On songe à nos amis mais ces derniers, dans la conjonc-

ture actuelle, cherchent à sauver leur job. En somme, il faut tomber au bon moment.»

Aux jeunes, Fernand R. répète: «prenez l'important qui au début. L'important est d'entrer dans le marché du travail. De l'extérieur, il est difficile d'agir.»

Pour cet homme d'affaires, la perte de revenus signifie une baisse substantielle du niveau de vie. Ses économies ont presque toutes fondues. «Le filet mignon a été remplacé par du hamburger steak.»

L'espoir demeure. «Je continuerai tant qu'on ne me frappera pas dessus. D'autres sont dans une position similaire. Un ami était vice-président dans une grosse compagnie d'avions et, lui aussi, se cherche quelque chose depuis plusieurs mois.» Se développe ainsi une solidarité nouvelle entre ces cadres-chômeurs.

«La période actuelle est très difficile», estime pour sa part M. Bourbonnais, sociologue de formation. «On n'a jamais fait vraiment de compromis. Aujourd'hui, il faut les faire. La crise actuelle aura au moins eu un bon côté: celui d'inciter beaucoup de gens à se prendre en mains, à assumer eux-mêmes leur développement par une prise de conscience individuelle. C'est là que se trouve l'espoir.»

Hydro renonce à son projet de siège social de \$300 millions

par André Bouthillier

Le conseil d'administration d'Hydro-Québec a officiellement renoncé au projet de construire un gigantesque siège social dans le centre-ville de Montréal.

L'idée d'ériger un nouveau centre administratif n'a cependant pas été abandonnée, a précisé hier au DEVOIR le président du conseil, M. Joseph Bourbeau. Des études en cours porteraient en effet sur des projets plus modestes, qui doivent tenir compte entre autre d'une décentralisation des services d'Hydro-Québec.

En 1980, Hydro-Québec annonçait son intention de construire au coût de \$300 millions un complexe de 330,000 mètres carrés — le double de la superficie de la Place Ville-Marie — sur un terrain du gouvernement du Québec situé au nord de la Place des Arts, dans le quadrilatère formé des rues Saint-Urbain, Sherbrooke, Jeanne-Mance et Président Kennedy.

L'immeuble aurait accueilli les quelque 6,500 employés des services administratifs de la société et de ses filiales (Hydro-Québec international et Société d'énergie de la Baie James) qui sont présentement répartis dans une dizaine d'édifices de la métropole, dont le siège social actuel situé sur le boulevard Dorchester. Construit en 1959, ce dernier immeuble de 21 étages ne suffit plus à loger tout le personnel depuis longtemps.

Dans un communiqué, M. Bourbeau a expliqué que la décision qu'a prise mercredi le conseil d'administration de surseoir au projet «est étroitement liée aux

modifications qu'a connues la conjoncture économique et financière d'Hydro-Québec depuis 1980.»

«Les conditions économiques actuelles ne nous permettent pas de nous engager dans un projet qui coûterait \$500 millions à la fin des travaux», a-t-il ajouté au DEVOIR. Hydro-Québec continuera donc à louer des étages d'édifices pour assurer la poursuite de ses activités administratives.

L'abandon du projet initial constitue donc une remise en question du concept de regrouper à l'intérieur d'un grand complexe toutes les unités administratives de la société hydro-électrique du Québec. Le concept original prévoyait le rapatriement de tout le personnel administratif actuellement dispersé sur l'île de Montréal, à l'exemple M. Bourbeau.

L'un des nouveaux projets les plus discutés est la construction d'un siège social plus petit dans le nord de la ville d'Outremont, au-dessus des chemins de fer du Canadien Pacifique. Les autorités de cette ville ont déjà présenté les plans du projet à Hydro-Québec. M. Bourbeau n'a pas voulu en dire davantage sur cette option.

Quoi qu'il en soit, la décision d'abandonner le projet de construction d'un complexe immobilier dans le quadrilatère situé au nord de la Place des Arts réjouira plusieurs groupes de citoyens de Montréal, qui s'étaient opposés au choix de cet emplacement. En septembre 1980, le mouvement des coopératives d'habitants du centre de Montréal avait entre autre réclamé du gouvernement du Québec qu'il utilise ce terrain pour construire des habitations expérimentales.

Le Fonds monétaire prévoit encore plus de chômage au pays

OTTAWA (CP) — S'il faut en croire le Fonds monétaire international (FMI), le Canada doit s'attendre à ce qu'au cours des prochains mois sa main-d'œuvre en chômage — déjà à un niveau record depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale — augmente encore et à un rythme impressionnant.

Le FMI, qui fait ses projections en se basant sur les données statistiques fournies par le gouvernement fédéral, affirme que pour 1982 le taux de chômage moyen au Canada sera de 9.2%.

En mars, 1,228,000 Canadiens étaient officiellement sans emploi, ce qui représentait 9.0% de la main-d'œuvre active. Quelque 20,000 travailleurs et travailleuses de plus en chômage et le pourcentage atteignait 9.2%.

Autre point dont il faut tenir compte: le taux de 9.2% est une donnée moyenne pour toute l'année. Comme le taux a été de 8.3% en janvier et de 8.6% en février, il faudrait que le nombre des sans travail au pays représente beaucoup plus de 9% de la main-d'œuvre au cours des prochains mois, afin que le pourcentage moyen soit à 9.2%.

La dernière année au cours de laquelle le taux de chômage a dépassé 9% au pays, fut en 1940; il avait atteint 9.1%. En 1934, au coeur de la

Dépression, il avait grimpé jusqu'à 19.5%.

Hier, le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, a donné l'avertissement que même si l'économie se redressait, il faudrait beaucoup plus de temps qu'à l'accoutumée avant de revoir au travail la majorité des chômeurs actuels.

«Ce n'est pas à un problème passager et de courte durée auquel nous faisons actuellement face», a-t-il déclaré devant des représentants du monde du travail et des affaires, au cours d'une conférence sur la politique de créations d'emplois, convoquée par le gouvernement. «Il faut s'attendre à avoir ce problème sur les bras durant encore un bon moment.»

C'est le ministère fédéral des Finances qui a remis les prévisions du FMI aux journalistes hier, à l'occasion d'une séance d'information sur les prochaines rencontres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), à Paris, les 10 et 11 mai, et du comité ad hoc du FMI à Helsinki, les 12 et 13 mai.

On s'attend à ce qu'avec son taux de chômage élevé, le Canada soit au troisième rang parmi les sept pays qui doivent prendre part au sommet économique annuel des pays les plus industrialisés du

globe, en juin à Versailles.

Le Royaume-Uni devrait venir en tête, avec un pourcentage de 12.0% de la main-d'œuvre inactive. L'Italie suivrait avec 9.3%, les États-Unis serait en quatrième rang avec 9.1%, suivis de la France avec 8.8% et du Japon avec 2.1%.

Un haut fonctionnaire du ministère des Finances a tenté d'atténuer la signification de ces prévisions pessimistes. Il a rappelé que dans le budget de novembre dernier Ottawa avait prévu un taux moyen de 7.8% et qu'il n'y avait guère eu de changement dans ces prédictions.

Il a aussi souligné que les chiffres du FMI ne pouvaient pas être comparés par point avec ceux du gouvernement. Chacun à sa façon à lui de mesurer le chômage.

Mais le FMI a maintenu sa position. Les journalistes présents à la séance d'information ont également remarqué que pour 1981, le FMI avait établi à 7.6% le taux de chômage au Canada, soit au même pourcentage que celui annoncé par le gouvernement.

Un économiste du FMI a déclaré, au cours d'une entrevue téléphonique depuis Washington, que les données de l'organisme s'orientaient sur la définition habituelle que le Canada donne au chômage. «Il ne s'agit pas d'une définition

internationale», a-t-il noté.

Cet économiste, qui a demandé à conserver l'anonymat, a en outre exprimé sa surprise, en apprenant qu'on venait de rendre publiques ces prévisions du FMI.

«En autant que nous sommes concernés, les prévisions que nous faisons sont confidentielles et cela m'étonne quelque peu de voir que vous avez été mis au courant», a-t-il conclu.

Faible baisse du taux d'escompte

OTTAWA (CP) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté pratiquement inchangé hier, glissant légèrement de 15.34% à 15.32%.

On ne s'attend pas à ce que cette faible diminution donne le signal d'une baisse générale des taux d'intérêt, particulièrement ceux des banques à charte.

Toutefois, avant même que la Banque du Canada ne procède à la vente hebdomadaire des bons du trésor hier midi, la Banque Toronto-Dominion avait déjà diminué ses taux hypothécaires et ses taux offerts pour des dépôts à terme.

Le taux de la Banque T.-D. pour une hypothèque d'un an passe de 18.75% à 18.5%, mais la situation d'ensemble sur le

marché hypothécaire traduit bien l'incertitude qui prévaut quant à l'évolution future des taux d'intérêt.

La semaine dernière, quelques banques avaient augmenté leurs taux, laissant craindre une autre escalade des frais hypothécaires pour les détenteurs de maison devant renouveler leur emprunt.

Les hypothèques d'un an peuvent maintenant être obtenues à partir de 18%, celles de trois ans commençant un point plus haut.

Si le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté relativement stable cette semaine, c'est en partie à cause du comportement du dollar canadien, dont la valeur externe s'est maintenue au-dessus des 81 cents US ces der-

niers jours, et aussi parce que l'on a constaté un relâchement de la tension sur les taux d'intérêt américains.

Le dollar canadien est resté stable hier à 81.70 cents américains. Il y a dix jours, plusieurs craignaient que notre devise descende sous les 81 cents US.

De façon générale, les économistes s'entendent pour dire que les taux d'intérêt amorceront bientôt un mouvement de baisse légère. Ce phénomène commencera aux États-Unis, puis se poursuivra avec moins d'ampleur au Canada.

Le taux privilégié des banques à charte est actuellement de 17%. Ce taux est réservé aux meilleurs clients des institutions financières. Les entreprises plus modestes peuvent obtenir de l'argent à partir de 18.5% ou 19%, tandis que les prêts à la consommation se négocient à partir de 20%.

MARCHE VERS JÉRUSALEM

le dimanche 2 mai



Participez à la Marche Vers Jérusalem en tant que Marcheur, Travailleur ou Parrain

Les formules de parrainage sont disponibles aux endroits suivants:

- Les écoles juives
- Les synagogues
- Toutes les succursales de la YM-YWHA
- Les Organisations Juives
- Les Services Communautaires Juifs de Montréal

Les fonds recueillis par la Marche Vers Jérusalem, profiteront aux projets humanitaires de l'Association Culturelle Juive de Montréal. Pour de plus amples renseignements veuillez appeler la Marche Vers Jérusalem au 735-3541

STEINBERG INC.

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente-un cents (\$1.31) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5¼% cumulatif, série "A" en circulation, de la compagnie, a été déclaré payable le 14e jour de mai 1982, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30e jour d'avril 1982.

Par ordre du Conseil d'Administration:

La Vice-présidente,
Directrice générale du service juridique et Secrétaire
DIANE MARCELIN LAURIN

Montréal, le 26 février 1982.

LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

AVIS DU 31e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel d'un dollar et cinquante cents (\$1.50) par action ordinaire a été déclaré et sera payable le 10 mai 1982 aux détenteurs des actions enregistrées aux livres de la Compagnie à la fermeture des bureaux le 3 mai 1982.

Par ordre du Conseil d'Administration
le secrétaire, D.R. Smith
Montréal, le 19 avril 1982

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN

VOUS PROPOSE SON DÉJEUNER D'AFFAIRES

À PARTIR DE **6,95\$**

DEMANDEZ LE SCAEU DE L'AMITIÉ

ILÉ STE-HÉLÈNE
RES: 866-5226
BANQUETS: 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1, rue Notre-Dame Est, suite 9.200, Montréal Québec, H2Y 1B6.**

Nom adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
113204 CANADA INC. Marché Chateaubriand 912 de la Pommeraie MONT ST-HILAIRE	1 épicerie	755 Bélanger est MONTREAL
FRANKLIN Sylvester 3765 Balzac BROSSARD	1 bar avec danse et spectacles	1182 Crescent MONTREAL
TYRITIDIS Georgios 8609 Stuart MONTREAL	1 bar	4526 A avenue du Parc, MONTREAL
LEGRIS Marc 155, 11e avenue VAL MORIN	1 bar avec danse et spectacles	500 Rachel est MONTREAL
RESTAURANT TERRAMARE LTEE, 14336 Yates PIERREFONDS	Changement de capacité	3633 Boul des Sources DOLLARD des ORMEAUX
CORBELL Yvon 1625 Maisonneuve ouest, app 1009, MONTREAL	1 bar	2310 Guy MONTREAL
COMMISSION SCOLAIRE DE MANICOUAGAN 275 Boul Lasalle BAIE COMEAU	1 restaurant	40 Michel Hémon BAIE COMEAU
LE BISTRO DU PARC ENR 1353, Rachel est, MONTREAL	Autorisation danse et spectacles	1351, rue Rachel est, MONTREAL
LES PRODUCTIONS LA GRANDE VIREE INC. 63, Prince Arthur est MONTREAL	7 bars (dans amphithéâtre)	15910, rue Notre Dame est PONTBLE AUX TREMBLES
MAGASIN JEAN ENRG 1565, Montjeu L'ONGUEUIL	1 épicerie	558, Boul. Ste Foy L'ONGUEUIL
BARBADAKIS-SAVVIDES RESTAURANT LTD Brasserie Raymond enr 16, Ontario ouest MONTREAL	Autorisation de spectacles	16, Ontario ouest MONTREAL
AUBERGE DES ERABLES LTEE, 121, Chemin du Bord du Lac, POINTE CLAIRE	1 bar	121, Chemin du Bord du Lac, POINTE CLAIRE
AUBAINES ALIMENTAIRES CARO INC. 5175 Lapinière BROSSARD	1 épicerie	3276 Grande Allée ST HUBERT
VARIÉTÉS DE CARIGNAN LTEE, Variétés de Carignan Dépanneur, 6442 Pérodeau MONTREAL	1 épicerie	6455 est Beaubien MONTREAL
ABBASI Carmine 5651 Waverly, MONTREAL	1 restaurant	151 Bernard ouest MONTREAL
LÉGION ROYALE CANADIENNE ST-LAURENT No 98 4795, Henri Bourassa ouest ST-LAURENT	Autorisation danse et spectacles et films	4975, Henri Bourassa ouest ST-LAURENT
ANDRIANNO, Bertha Massa 3888, Coloniale, MONTREAL	1 bar	3872 & 3872A, Boul. St-Laurent, MONTREAL
1855-0343 QUEBEC INC L' Disco Bar, 440, Avenue Mount Steven, app 12 WESTMOUNT	1 bar avec danse/ 1 bar/	1192, Bishop MONTREAL
M. GODARD BENOIT C.P. 90, STE-VERONIQUE	1 bar/ 1 bar danse et spectacles/ 1 restaurant	ROUTE 117 LAC NOMININ-GUE
MOUNT-ROYAL TENNIS CLUB INC, C.P. 90 Station Victoria, WESTMOUNT	club	2106, Avenue Grey, MONTREAL

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

ALCANÉRIE

Southam descend à \$29

Malgré quelques signes de reprise initiale, la Bourse de Toronto a finalement fait un petit pas en avant hier, après six semaines consécutives de baisses, dont quelques-unes ont été particulièrement lourdes.

À la clôture, l'indice composé marqua en fin de journée 1588,01, une faible hausse de 2,10 points rendue possible grâce au renfort venu du groupe pétrolier.

Thomson Newspapers A et Southam Inc. sont les grands perdants de la journée. Le premier cède 1-3-8 à 20-1-2 et le second à 1-2-29.

En clôture, le volume total des transactions s'inscrit à 4,98 millions et la valeur à \$61,1 millions.

À la cote des valeurs industrielles, MiteI gagne 7-8 à \$20-5,8, Bracan 1-4 à \$22-1, Turbo Resources cinq cotes à \$1-35, Gulf Canada 1-8 à \$1-4 et Dome Pet 1-8 à \$1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Par ailleurs, la cote de la compagnie de papier Canam a baissé de 1-8 à \$21-1, Campbell Red Lake 3-8 à \$1-16 et McIntyre 1-4 à \$32-1-10.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

ALCANÉRIE

Alcan en hausse

Bien que le marché ait finalement cédé une partie de ses gains enregistrés dans le courant de la journée, la Bourse de Montréal est quand même parvenue hier à effectuer une petite percée pour la première fois en sept semaines.

L'indice composé a clôturé à 271,91, en hausse de 0,43 point.

Sept des onze secteurs ont pris du mieux. Le volume des échanges s'est inscrit à 595,43 millions contre 615,90 la veille.

Les pétroliers gagnent 2-34 à 491-88. Les services publics 2-59 à 204-41 et les industrielles 0-35 à 287-43.

Nova Alberta, valeur industrielle la plus traitée, tient bon à \$6-1-40, après que 91,500 actions ont changé de main.

On demeure en clôture à 41 valeurs à la hausse, 52 à la baisse et 54 stationnaires.

Frami à d'autres valeurs échangées, CP Ltd perd 1-4 à \$27-3-4, Dome Mines 3-4 à \$13-1-4, Denison Mines 3-4 à \$23-1-4.

Dome Resources, Alcan 3-8 à \$22-5-8, Dome Petroleum 1-8 à \$10 et Bell 1-8 à \$19-1-4.

Parmi les juniors, les plus traitées ont été: North American Rare Metals, un gain d'un cent à 15 cents dans le volume de 21,500 actions;

Consolidated Imperial Resources, moins cinq cotes à 56 cents dans un volume de 7,500; et Laduboro, en baisse de 1-5 cent à 30 cents dans un volume de 6,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

ALCANÉRIE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

NEW YORK

Plus 9.7 points

Les valeurs boursières ont continué de se raffermir hier à Wall Street dans une atmosphère très active. L'indice des industrielles a clôturé à 853,12, en hausse de 9,70 points.

Selon les analystes, la Bourse a poursuivi sa reprise du printemps dans l'espoir d'une amélioration de l'activité des entreprises d'ici la fin de l'année.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 938 contre 462. Un total de 470 titres sont inchangés.

Atlantic Richfield a gagné 2-1-8 à \$39-1-2. Schlumberger a monté de 2-5 à \$44-5-8. International Paper a cédé à \$37-1-4 en hausse de 1-1.

Polard a cédé à \$11-8. Textron a perdu 1-2 à \$23-5-8. RCA a clôturé à baisse de 1-2.

Du côté canadien, Alcan gagna 1-2 à \$18-5-8. Genstar 1-4 à \$13-7-8 et Bell Canada 1-8 à \$15-3-4.

Canadian Pacific cède 3-8 à \$22-3-4 et Ashland Oil 1-8 à \$21-7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

ALCANÉRIE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others.

ALCANÉRIE

Options sur l'or

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

ALCANÉRIE

Table of gold options prices including series, volume, and bid/ask prices.

ALCANÉRIE

Marché à terme

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

ALCANÉRIE

Table of commodity prices including series, volume, and bid/ask prices.

au jour le jour

■ Gulf pas plus canadienne

Le profit net de Gulf Canada a fondu de 63% au premier trimestre 1982 pour tomber à \$34 millions ou 15 cents l'action. Lors de l'assemblée annuelle hier, le président de Gulf a accusé l'augmentation des taxes et impôts et l'effritement des ventes. Gulf Canada, qui ne voit pas comment augmenter la participation canadienne dans la compagnie réduira de \$3 milliards à \$13 milliards ses investissements prévus en dix ans. Gulf renforcera sa présence dans l'Ouest par l'agrandissement de sa raffinerie d'Edmonton au coût de \$245 millions.

■ Divorce Shell-Nova

Shell Canada et la société publique albertaine Nova ont convenu de mettre fin à leur accord en joint-venture dans plusieurs projets pétrochimiques en cours ou à venir. Il s'agit notamment du complexe de raffinage de pétrole synthétique de Scotford, un investissement de près de \$1 milliard. La filiale de Nova Husky Oil va y mettre fin à sa participation de 40%. Le projet d'une usine de polyéthylène à Joffre sera abandonné par Shell qui poursuivra le complexe de Scotford dont l'entrée en service est prévue pour 1984.

■ Télidon-pour-touriste

Le gouvernement fédéral va investir \$2 millions dans un service de renseignements aux touristes par système Télidon, qui sera lancé à Toronto dès l'été. Le service baptisé Téléguidé, se fera par 2,000 terminaux d'ordinateur installés dans des hôtels et autres lieux publics.

■ A.E. Lepage optimiste

A.E. Lepage a prêté à ses actionnaires une meilleure année 1982 et une baisse des taux d'intérêt. Avec un revenu brut de \$176 millions, la société immobilière a vu les commissions venant du secteur résidentiel progresser de 15% en 1981 et celle du secteur commercial de 30%, pour une moyenne de 16% et un total brut de \$214 millions. A.E. Lepage a négocié pour \$4,8 milliards de transactions en 1981, dont 44,000 maisons.

■ L'avenir des NPI

Même si à court terme les neuf nouveaux pays industriels (NPI) devront réduire leur rythme d'expansion et subir une dégradation de leur niveau de vie, à moyen terme leur dynamisme et leur capacité d'innover leur donneront une croissance appréciable. Selon les économistes de la Banque Nationale, l'Argentine, le Brésil, la Grèce, le Portugal, la Yougoslavie, la Corée, Taiwan, Hong-Kong et Singapour, maintenant baptisés «nouveaux pays industriels», verront s'étendre leur rôle sur la scène économique mondiale. La Revue économique note aussi que le Canada peut y exporter des biens d'équipements et des services d'ingénierie et de conseils.

■ Alsands: aux oubliettes?

Tout indique que c'est sur un constat d'échec que s'est terminée hier la rencontre ultime des ministres de l'Énergie. MM. Marc Lalonde et Merv Leitch. A une semaine de l'échéance, le projet Alsands, d'une valeur de \$13,5 milliards semble définitivement compromis. Après s'être rencontrés pendant près de trois heures dans un hôtel de Hull, le ministre canadien et son homologue albertain ont

laissé entendre qu'aucune solution, destinée à sauver le projet moribond, n'avait pu être trouvée. Les fonctionnaires fédéraux ont cependant soutenu que les deux hommes devaient communiquer entre eux par téléphone la semaine prochaine et que les rencontres se poursuivraient au niveau des fonctionnaires.

■ «N'envoyez pas de roses»

Ne pas inviter sa secrétaire à déjeuner, ne pas lui envoyer de roses, ne pas lui donner un congé additionnel... À l'occasion de la Semaine des secrétaires, un groupe d'agences de placement, le Groupe de Compagnies Drake International, demande plutôt aux patrons(es) d'accorder une heure de leur temps à discuter avec elles de leurs plans de carrière, des postes qui pourraient devenir vacants dans leur entreprise, etc...

■ Un siège social pour Québec

Il est excessivement rare qu'un siège social déménage de Toronto pour la ville de Québec. C'est pourtant ce que vient de faire la Corporation Falconbridge Copper, filiale à 50,2% du groupe Falconbridge Nickel. Ce déplacement n'aura pas d'impact réel du côté de l'emploi. L'entreprise, présidée par M. Côme Charbonneau, possède cependant la totalité de ses activités à Québec, notamment au Lac Dufault en Abitibi.

■ Les remboursements du fisc

Les Québécois ont eu droit de remboursements d'impôt d'une valeur globale de \$594 millions en 1979. Sur les 3,335,935 contribuables qui ont produit un rapport d'impôt cette année-là, un total de 2,362,627, soit 71%, ont reçu un chèque du ministère du Revenu. D'autre part, seulement 17% des contribuables ont déclaré un revenu imposé supérieur à \$20,000 et 35% un revenu imposé supérieur à \$10,000. C'est ce qu'indique notamment la première édition des Statistiques fiscales des particuliers — 1979 publiée à Québec.

■ En raccourci

Travail Canada vient de publier une étude des relations industrielles japonaises sous le titre L'expérience japonaise... McGraw-Hill Rherson va créer un centre de publication de logiciels pour mini-informatique dans le secteur éducatif... Crown Life Insurance augmente à 93% ses intérêts dans Datacrown... Inco a signé une entente avec une compagnie pétrolière finlandaise pour se départir de sa filiale européenne d'accumulateurs électriques... Southam traverse la pire année de son histoire avec une baisse de 6,3% du lignage publicitaire... Standard Oil a vu ses profits augmenter de 25%... La filiale australienne de conteneurs de Consumers Glass pourrait être vendue pour \$11,5 millions... Polaroid a vu ses profits tomber à \$1,9 million au lieu de \$9,5 millions... Le Mexique diminue ses exportations pétrolières de 16%... La Société générale d'informatique, de Montréal, vient de fusionner avec Touche Ross Partners, une firme de consultants de Toronto... L'OPEP va soutenir financièrement le Nigeria, qui lutte contre les compagnies pétrolières... Lock-out de deux jours de 7,500 travailleurs sur 16,000 à la Régie Renault à Flins (France)... La Fédération de la Construction rappelle à M. René Lévesque qu'il a promis un nettoyage des règlements désuets dans les secteurs du transport et de la construction... CP Rail crée 12 équipes d'intervention rapide en cas de déraillements impliquant des produits chimiques... Contrat de \$1,2 million de CNCP Télécommunications pour Leigh Instruments d'Ottawa... L'Agence de surveillance du secteur pétrolier a modifié sa méthode de mesure de taux de participation canadienne... Trois découvertes de gaz naturel pour Texaco dans le centre de l'Alberta... Allegheny a augmenté ses profits de 50%.

Marie-Agnès Thellier

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 87¢ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de dossiers ne coûte que huit dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rena.: 844-3361

LE CENTRE DE LA DOULEUR DE MONTRÉAL

recherche un

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

pour accomplir les tâches suivantes:

- Évaluation médicale globale du patient;
- Prise en charge du dossier du patient;
- Participation à l'évaluation multidisciplinaire du patient;
- Participation à la recherche et l'enseignement en regard de la douleur chronique rebelle.

S'adresser au:

Docteur Mathieu-Lefebvre ou
Pedro Molina-Negro
300 Carré St-Louis
Montréal, Qué. H2X 1A5
Tél.: 845-3716 ou 876-7247

COLLEGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INSTRUCTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur technique pour enseigner dans leur programme de Technologie de l'Agriculture au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner dans un programme post-secondaire de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études techniques. Il sera surtout responsable de l'enseignement pratique en français relié aux cours théoriques. Il se verra confier la responsabilité première d'organiser et de superviser des laboratoires parmi les sujets suivants: l'entomologie; la culture; la pathologie et la physiologie des plantes; et d'autres domaines reliés à l'agriculture.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libres de cours. Nous offrons la formation pédagogique à ceux qui n'ont pas cette formation.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme de formation technique (i.e. Nova Scotia Agricultural College Cegep). Le candidat devra avoir au moins trois ans d'expérience.

Le salaire varie de \$13,248 à \$28,668 par année selon les titres, qualifications et expérience.

Veillez faire parvenir vos demandes à M. Paul R. LeBlanc avant le 7 mai 1982. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. Paul R. LeBlanc, Directeur adjoint/Administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-002

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

COLLEGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INGÉNIEUR FORESTIER

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans un programme de Technologie de l'environnement au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner à des étudiants inscrits dans un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme de technologie. Il devra enseigner en français la partie théorique et superviser des laboratoires parmi les sujets suivants: botanique; zoologie; gestion de la faune; gestion des boisés; météorologie et climatologie; physiologie animale et autres sujets reliés à ce domaine.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libres de cours. Nous offrons la formation pédagogique à ceux qui n'ont pas cette formation.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme universitaire en science forestière. Le candidat devra avoir au moins trois ans d'expérience et être membre de l'Association des ingénieurs du Nouveau-Brunswick ou éligible à le devenir.

Une bonne connaissance en français est essentielle.

Le salaire varie entre \$23,592 et \$33,324 par année selon les titres, qualités et votre expérience.

Veillez faire parvenir vos demandes à M. Paul R. LeBlanc avant le 7 mai 1982. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et expérience.

M. Paul R. LeBlanc, Directeur adjoint/Administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-003

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

COLLEGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INSTRUCTEUR EN FABRICATION D'OUTILS ET DE MATRICES

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans un programme de 40 semaines à des étudiants qui auront une certaine expérience en mécanique d'ajustage. Ce cours sera offert dans la langue française.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libres de cours. Le candidat choisi pourra suivre une formation pédagogique s'il y a lieu.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme du secondaire, un certificat de compagnon en mécanique d'ajustage (Machinist) et au moins trois ans d'expérience dans le métier de Fabrication d'outils et de matrices (Tool and die maker).

Une bonne connaissance en français est essentielle.

Le salaire varie entre \$18,516 et \$27,336 selon les titres, qualités et expérience.

Veillez faire parvenir vos demandes à M. Paul R. LeBlanc avant le 7 mai 1982. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. Paul R. LeBlanc, Directeur adjoint/Administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-005

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

COLLEGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INSTRUCTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur technique pour enseigner dans leur programme de Technologie de l'Environnement au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner dans un programme post-secondaire de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études en français relié aux cours théoriques. Il se verra confier la responsabilité première d'organiser et de superviser des laboratoires parmi les sujets suivants: la botanique; la zoologie; l'écologie; la gestion de la faune; la gestion des boisés; la météorologie et climatologie; la physiologie animale et autres sujets reliés au milieu naturel.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libres de cours. Nous offrons la formation pédagogique à ceux qui n'ont pas cette formation.

Une bonne connaissance du français est essentielle.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent une formation post-secondaire en milieu naturel et/ou forêt associée à au moins trois ans d'expérience dans ce domaine.

Le salaire varie de \$13,248 à \$28,668 par année selon les titres, qualifications et expérience.

Veillez faire parvenir vos demandes à M. Paul R. LeBlanc avant le 7 mai 1982. Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. Paul R. LeBlanc, Directeur adjoint/Administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-004

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

COLLEGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

AGRONOME

(Concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans un programme de Technologie de l'agriculture au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner à des étudiants inscrits dans un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme de technologie. Il devra enseigner en français la partie théorique et superviser des laboratoires parmi les sujets suivants: l'entomologie, la culture, la pathologie et physiologie des plantes, et connaissances générales se rapportant au domaine agricole.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois libres de cours. Nous offrons la formation pédagogique à ceux qui n'ont pas cette formation.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme universitaire en agronomie. Le candidat devra avoir au moins trois ans d'expérience et être membre de l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick ou éligible à le devenir.

Une bonne connaissance du français est essentielle.

Le salaire varie entre \$23,592 et \$33,324 par année selon les titres, qualités et expérience.

Veillez faire parvenir vos demandes à M. Paul R. LeBlanc avant le 7 mai 1982.

Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M. Paul R. LeBlanc, Directeur adjoint à l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-001

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du gouvernement provincial.

Rejoindre les marchés du Canada français: C'est facile comme un, deux, trois.



Beaucoup de gens, à cause des contours de signaux de télévision, pensent aux marchés du Canada français dans l'ordre suivant: MONTRÉAL, la ville de QUÉBEC, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, etc. Mais ce n'est pas le cas!

Bien sûr, Montréal vient en premier lieu et la ville de Québec en second. Mais la région d'Ottawa-Hull est bonne troisième, bien avant les autres marchés francophones.

Un autre fait important est que ce marché, controversé par plusieurs, est l'un des PLUS STABLES AU PAYS!

Statistiques Canada a récemment publié un rapport sur la proportion d'anglophones et de FRANCOPHONES DANS LA RÉGION D'OTTAWA-HULL. De plus, le Bureau de vérification du tirage a confirmé qu'on trouvait 315,125 consommateurs d'expression française dans les zones métropolitaine et commerciale au détail.

Il est donc évident que le journal LE DROIT d'OTTAWA-HULL peut vous aider à rejoindre des clients éventuels. Quand vous dressez votre liste de médias pour les marchés francophones, c'est facile comme UN, DEUX, TROIS... MONTRÉAL, la ville de QUÉBEC et la région d'OTTAWA-HULL.

LE DROIT est le seul quotidien français de la région d'OTTAWA-HULL. Et seul, le quotidien français LE DROIT rejoint autant de gens.

LE DROIT

375, rue Rideau, Ottawa, K1N 5Y7. Tél.: (613) 560-2747
Georges Mercier, représentant.

ARTE ET SPECTACLES

TELEVISION

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Drapeaux
9.30 Animagés
9.45 Tape-tambour
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express

CRFT

11.00 L'imagination au galop
11.30 Le monde en libretto
11.35 Les îles Seychelles
11.55 Harold Lloyd
12.25 Le Téléjournal
12.30 Femme d'aujourd'hui

CFTM

7.55 Horaire
8.00 Première heure
8.05 "La ronde de nuit"
9.00 Votre amie Suzanne

CINEMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943)
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001)
ASTRE II, "Les casseurs"
ASTRE III, "L'homme éléphant"
ASTRE IV, "Les visions érotiques de Marianne"

SURSCENE

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CENTAUR, 453 Francine-Xavier

"Situation sans issue" (Américain 1974)
14.30 Jeunesse veut savoir
15.30 Services à la communauté
16.30 Cinéma sur demande

RADIO-QUÉBEC

10.00 Marché aux images
13.30 Marché aux images
14.30 Les 100 tours de Centour
15.30 Émissions spéciales de mercredi

TELEVISION

11.00 L'imagination au galop
11.30 Le monde en libretto
11.35 Les îles Seychelles
11.55 Harold Lloyd

CFTM

7.55 Horaire
8.00 Première heure
8.05 "La ronde de nuit"
9.00 Votre amie Suzanne

CINEMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943)
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001)
ASTRE II, "Les casseurs"
ASTRE III, "L'homme éléphant"
ASTRE IV, "Les visions érotiques de Marianne"

SURSCENE

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CENTAUR, 453 Francine-Xavier

émission nous fait connaître le cinéma québécois et ses artistes. Aujourd'hui, "C'est pas grave Suzanne" de Suzanne Bouilly et Claude de Massouville

TELEVISION

11.00 L'imagination au galop
11.30 Le monde en libretto
11.35 Les îles Seychelles
11.55 Harold Lloyd

CFTM

7.55 Horaire
8.00 Première heure
8.05 "La ronde de nuit"
9.00 Votre amie Suzanne

CINEMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943)
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001)
ASTRE II, "Les casseurs"
ASTRE III, "L'homme éléphant"
ASTRE IV, "Les visions érotiques de Marianne"

SURSCENE

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CENTAUR, 453 Francine-Xavier

la Mamma? Qu'y a-t-il de commun entre la Sicilienne et l'Espagnole, la Grecque et l'Arabe?"

TELEVISION

11.00 L'imagination au galop
11.30 Le monde en libretto
11.35 Les îles Seychelles
11.55 Harold Lloyd

CFTM

7.55 Horaire
8.00 Première heure
8.05 "La ronde de nuit"
9.00 Votre amie Suzanne

CINEMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943)
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001)
ASTRE II, "Les casseurs"
ASTRE III, "L'homme éléphant"
ASTRE IV, "Les visions érotiques de Marianne"

SURSCENE

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CENTAUR, 453 Francine-Xavier

LABOIR ET ÉCHOS

Le prochain concert gratuit présenté par l'Orchestre de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott

TELEVISION

11.00 L'imagination au galop
11.30 Le monde en libretto
11.35 Les îles Seychelles
11.55 Harold Lloyd

CFTM

7.55 Horaire
8.00 Première heure
8.05 "La ronde de nuit"
9.00 Votre amie Suzanne

CINEMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943)
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001)
ASTRE II, "Les casseurs"
ASTRE III, "L'homme éléphant"
ASTRE IV, "Les visions érotiques de Marianne"

SURSCENE

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean
CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. Saint-Laurent
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CENTAUR, 453 Francine-Xavier

AUFIL DES MOTS

Mises en garde

Une faute de français difficile à déraciner de notre parler est l'intermission. Entre deux actes, au théâtre, il y a une pause appelée entracte.

Le prochain concert gratuit présenté par l'Orchestre de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott

LES DANGERS DU BONHEUR ET LES BONHEURS DU DANGER. Après "La Dentellière" Goretta nous donne un nouveau portrait de femme d'une grande richesse.

LA PROVINCIALE. Nathalie Baye, une actrice si attachante et sympathique... Elle est autant le personnage que le film.

MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal: c'est LE FILM DE L'ANNÉE! SAISSANT...UN RÉGAL POUR LES YEUX!

Le COUPLE: COMBATS SINGULIERS. Mise en scène: Alain Halle-Halle. Scénographie: Alain Halle-Halle assisté de Denis Rousseau.

UN FILM EXCEPTIONNEL. des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran. DIVA. UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX.

Orchestre des Jeunes du Québec. Ce soir, 20 heures. Salle Redpath, 3459 McTavish. Chef d'orchestre: MARIO BERNARD.

UN SUSPENSE EXTRAORDINAIRE! Das Boot. (le BATEAU). Columbia Pictures présente une production BAVARIA ATELIER "LE BATEAU" un film de WOLFGANG PETERSEN.

Les films à R-Q: un menu alléchant

par Jean Basile

Le bon temps s'en vient. Le hockey n'en finit pas. Le baseball a embayé. Lentement mais sûrement les stations de télévision prennent leur rythme de vacances. Reprise à droite. Reprise à gauche. Économie qui se traduit, pour le téléspectateur, par une baisse de la qualité moyenne des programmations. C'est normal, paraît-il. On met tout le paquet durant la saison rentable.

Radio-Québec, donc, annonce le retour de *Station Soleil* avec Jean-Pierre Ferland. Il y aura beaucoup de films, comme aux temps de grève. Qui s'en plaindra! D'ailleurs, la programmation filmique de la rue Fullum est loin d'être inintéressante. Au contraire. Dès le 6 juin prochain, les jours de semaine à 21 h, il y aura de bons films à Radio-Québec, dont certains (beaucoup même) sont des classiques que l'on connaît déjà mais qu'il fait bon revoir.

Il y aura donc *La Vieille Dame indigne* (7 juin) et *Orpheo Negro* (16 juin). Il y aura *Jour de Colère* (18 juin) et *La Traversée de Paris* (20 juin). Il y aura aussi trois Jean Vigo dont *Zéro de conduite* (2 juillet) et *L'Atalante* (12 août). Sans compter des Clouzot et des René Clair, des Renoir, un Bunuel, le *Socrate* de Rossellini et quelques Québécois. Je regrette toujours que l'on n'ait pas, dans le cadre de Radio-Québec, une approche un peu plus systématique du cinéma. Mais c'est une question de droits, semble-t-il. On ne projette pas ce que l'on veut mais ce que l'on peut et la guerre entre les stations de télévision pour l'obtention des dits droits est impitoyable.

N'importe, la programmation de Radio-Québec reste alléchante. Chacun devrait se procurer, rue Fullum, une liste complète de ces films et faire dès maintenant son petit choix.

En attendant de partir en vacances, le *Fifth Estate* jette ses derniers feux. Mardi dernier, Adrienne Clarkson recevait René Lévesque. Adrienne Clarkson est une personnalité forte et l'une des meilleures journalistes de CBC. Sa rencontre avec René Lévesque a été dure et sans pitié. C'est peut-être l'une des plus sévères que j'aie vues. Les questions étaient raides. Les réponses aussi. J'avoue que le style de télévision de René Lévesque, si personnel, est un peu fatigant à la longue.

Il a choisi d'être gros. Ses ennemis sont donc des menteurs ou des traîtres. L'entrevue qu'il accorda au *Fifth Estate* n'avait donc guère de substance politique à proprement parler. Ce n'était que des mots, et des mots de désillusion et de colère. Adrienne Clarkson n'a pas manqué de le souligner.

Mardi soir également, la seconde des deux émissions que *Rencontres* nous proposait avec un médecin célèbre, Paul Milliez. C'est ce que l'on appelle en France un «grand patron» et, comme la plupart de ses confrères, c'est également un humaniste ainsi que le veut (ou le voulait), depuis Rabe-

télévision

lais, une profession qui était un art avant d'être une science. C'est peut-être surtout un homme maintenant âgé et qui, dès lors, peut se permettre de tout dire ou presque. Du moins nous a-t-il permis une fois encore de nous libérer de quelques clichés en abordant quelques-uns de nos grands thèmes contemporains, dont celui de l'avortement, de l'euthanasie, sans compter le sens de la foi chez le médecin.

Même si les opinions de cet homme sont parfois révoltantes, et peut-être surannées, il y a chez lui une conviction solide que la science ne peut répondre à tout, que la science peut même devenir dangereuse pour l'humanité et il était fort instructif de l'entendre préciser que la génétique contemporaine, que notre biologie peuvent devenir aussi dangereuses que la bombe atomique.

Et tout cela saupoudré d'une sorte de pessimisme. Ainsi, parlant des possibilités de vie dans d'autres systèmes planétaires, il n'hésite pas à déclarer que «ce serait bien navrant qu'il n'y ait que des hommes...»

Sur un ton plus léger, CBS présentait (mercredi soir à 22 h) une émission spéciale intitulée *Baryshnikov in Hollywood*. L'idée était intéressante. Ce n'était, en fait, qu'une mise sur le marché populaire d'un danseur classique qui tente de devenir une vedette de cinéma. La danse, ici, n'avait guère de place. Ce n'était que sketches minables et saynètes débiles où le pauvre danseur tentait de nous prouver ses dons de comédien, de toute évidence inexistant. N'est pas Fred Astaire ou Gene Kelly qui veut. Mais il est toujours fascinant de constater à quel point l'on s'efforce de ramener toujours le grand art au plus petit commun dénominateur. Si c'est pour faire cela que l'on déserte le Bolchoï, on peut se poser des questions.

Deux notes enfin. La première concerne CBC qui, comme l'on sait, a inventé en quelque sorte des entrevues «live» et «improvisées» lors des cérémonies entourant le rapatriement de la constitution. On avait placé dans la foule, à des endroits stratégiques, des intervenants payés pour ce faire. Sans monter en épingle un incident mineur, il va de soi que de telles pratiques sont de bien mauvais goût. Un certain journalisme de télévision semble avoir tendance à forcer la dose de l'actualité pour corser le spectacle. CBC devrait laisser ce genre de travail à des confrères moins raffinés. Il est bon que cette petite manoeuvre ait été dénoncée.

La seconde est pour signaler une merveilleuse annonce faite pour le chocolat «Mr Big». On y voit Gretzky en hockeyeur blanc comme un ange marquant un but contre un méchant gardien tout noir. C'est inspiré du monde merveilleux de *Star Wars* mais le rendu est merveilleux de mystère et de poésie. Une des meilleures annonces publicitaires de cette année.

LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS
Prix de groupe disponible sur demande 288-3142 Boissière 1
Métro: PLACE des ARTS Tel: 288-3141

Le mal du siècle... l'automobile

**L'ÉVASION VERS LES VACANCES
TOURNE EN CAUCHEMAR.**



ASPHALTE

CAROLE LAURE
JEAN YANNE JEAN-PIERRE MARIELLE
un film de DENIS AMAR cascades par REMY JULIENNE

13.20 - 15.20 - 18.20 - 19.20 - 21.20 **desjardins 2**

Le rire continue!

18^{ème} SEM.

PIERRE RICHARD
GERARD DEPARDIEU

LA CHÈVRE

13.15 - 15.10 - 17.05
19.00 - 20.55 **desjardins 1**

Société Nationale des Critiques de Films des États-Unis 1981

ATLANTIC CITY * Meilleur Film
BURT LANCASTER * Meilleur Acteur
LOUIS MALLE * Meilleur Réalisateur
JOHN GUARE * Meilleur Scénario

LOUIS MALLE ATLANTIC CITY



EN FRANÇAIS

DENIS HEROUX et JOHN KEMENY présentent
BURT LANCASTER - SUSAN SARANDON - MICHEL PICCOLI
Dont un film de LOUIS MALLE

13.10 - 15.10 - 17.10 - 19.10 - 21.10 **desjardins 4**

«La Traviata» sur pellicule

ROME (AP) — Le premier coup de manivelle de «La Traviata» de Giuseppe Verdi, vue par le cinéaste italien Franco Zeffirelli sera donné le 26 avril à Cinecittà.

La distribution comprend Plácido Domingo, dans le rôle d'Alfredo, et Theresa Stratas, qualifiée par certains de nouvelle Maria Callas, dans le rôle de Violetta.

L'orchestre et les chœurs seront ceux du Metropolitan Opera de New York. De cette production dont le tournage durera huit semaines, Franco Zeffirelli a déclaré: «Ce ne sera pas un opéra lyrique sur pellicule mais un grand film «original», totalement fidèle à la musique de Verdi mais également original dans les effets scéniques.»

ÉCHOS

L'Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec (ACREQ) présente ce soir à 20 h et à 22 h *Musiques excentriques*, un programme des musiques électroacoustiques les plus récentes de la jeune génération québécoise. Figurent au programme des oeuvres de Bonnier, Daoust, Deschênes, Dhomont, Gagnon, Ménard, Thibault et Toussein. La sonorisation sera en dodécaphonie éclatée, utilisant 12 haut-parleurs spécialisés. La manifestation se tiendra à la Galerie de l'UQAM, angle Berri et Sainte-Catherine. Renseignements: 279-1297, 279-2996 ou 274-0973.

Le Musée d'art contemporain tient dans le cadre de l'exposition *Art et Féminisme*, la semaine de la vidéo féministe québécoise, au Cinéma Parallèle jusqu'au 25 avril. Une trentaine de vidéos récentes souligneront les principaux types de réflexions féministes formulées par les femmes au Québec en vidéographie. L'idée de cette semaine est née des recherches menées à l'été 81 afin de retracer les réalisations féministes québécoises à intégrer à l'exposition actuellement en cours au musée. Le pourcentage élevé de femmes ayant choisi la vidéo comme moyen d'expression de leur vision féministe a amené les chercheurs à conclure à la nécessité de tenir cette manifestation. Pour de plus amples renseignements: 843-4725.

MERYL STREEP JEREMY IRONS

La Maîtresse du Lieutenant Français

4^{ème} SEM.

Sam Dim: 12:10 - 2:30 - 4:45 - 7:10
9:20 Lun. à ven.: 7:10 - 9:20

CREMAZIE

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210



**LE MASOCHISME FAIT RECHERCHER
LE PLAISIR DANS LA DOULEUR. MASOCH
EST UN FILM RAFFINÉ.**

— REMO FORLANI. R.T.L.

DE GRANDS MOMENTS "BUNUELLIENS".

— ROBERT BENAYOUN. LE POINT.

**"CONSTRUIT COMME UNE SUCCESSION DE
TABLEAUX TRÈS JOLIMENT COMPOSÉS.
MASOCH ATTEINT UNE HARMONIE QUI
DÉSAMORCE LE CONTENU DE TRÈS
NOMBREUSES SCÈNES AUDACIEUSES."**

— ROBERT CHAZAL. FRANCE-SOIR.

un film de
FRANCO TAVIANI

SELECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE MONTREAL

18 ANS
Adultes



MASOCH

FRANCESCA DE SAPIO · PAOLO MALCO

*C'est un grand privilège pour
moi de pouvoir souffrir et aimer.*

— Leopold Sacher-Masoch

Dauphin: Sam Dim: 1:00 - 3:00 - 5:15 - 7:15 - 9:20
Lun. à ven.: 7:15 - 9:20
Berri: tous les jours: 12:40 - 2:45 - 4:55 - 7:00 - 9:10

le DAUPHIN 1 **BERRI 5**

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

**LE PLUS GRAND VISIONNAIRE
DE NOTRE ÉPOQUE,
DE RETOUR DANS SON OEUVRE
LA PLUS GÉNIALE!**

18 ANS



Un film de
STANLEY KUBRICK

**ORANGE
MECANIQUE**

VERSION FRANÇAISE
MALCOLM McDOWELL

BERRI 1

Tous les jours: 1:40 - 4:15 - 6:50 - 9:30
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

**BERNARD GIRAudeau
BRIGITTE FOSSEY
CAROLE LAURE**

CROQUE LA VIE

UNE DRÔLE DE COMÉDIE.

Un film de
JEAN-CHARLES TACHELLA

4^{ème} SEM.



le DAUPHIN

Sam Dim: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30
9:30 Lun. à ven.: 7:30 - 9:30
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

GAGNANT DE
3 OSCARS

Meilleur Acteur
HENRY FONDA

Meilleure Actrice
KATHARINE HEPBURN

Janc Fonda

La maison du lac

6^{ème} SEM.

Champlain: Sam Dim: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Lun. à ven.: 7:35 - 9:35 Villeray: Sam Dim: 12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:20 Lun. à ven.: 7:15 - 9:35 Brossard: Sam Dim: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25 Lun. à ven.: 7:25 - 9:25 (2e film aux Capitol et Rex)

BERRI 1 VILLERAY BROSSARD 3 ST-JEAN ST-JEROME

STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 ST-DENIS - JARRY 388-5577 MAIL CHAMPLAIN 465-5906 CINEMA CAPITOL CINEMA REX

14 ANS

**JANE FONDA
KRIS KRISTOFFERSON**

Dans leur monde, la chose
la plus érotique c'est... l'argent.



"UNE FEMME D'AFFAIRES"

v.f. de Rollover

AUSSI 2^{ème} FILM A CHAQUE CINE

Ciné-Parc ouvert ven. sam. dim. seulement (3e film bonus) (Chaufourrettes disponibles)

CHAMPLAIN 2 ODEON 2-LAVAL LONGUEUIL 1 CINE-PARC BOUCHERVILLE 1

STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207 PLACE LONGUEUIL 679-7451 TRANSCANADENNE (SORTIE 95) 655-5515

BASEBALL

Ligue Nationale

Mardi
Montréal 5, Philadelphie 2
New York 7, Chicago 4
St-Louis 6, Pittsburgh 2
Atlanta 4, Cincinnati 3
San Diego 7, San Francisco 6
Los Angeles 6, Houston 0

Hier
Cincinnati à Atlanta

Aujourd'hui
New York, Falcone (1-0) à Montréal, Gullickson (1-0), 13 h 35
Pittsburgh, Bsumgarten (0-1) à Chicago, Noles (2-1), 14 h 35

San Diego, Lollar (1-0) à Atlanta, Cowley (0-0), 19 h 40
St-Louis, Forsch (2-0) à Philadelphie, Ruthven (0-1), 20 h 05

Cincinnati, Seaver (0-1) à Houston, Niekro (1-1), 20 h 35
Los Angeles, Welch (2-0) à San Francisco, Fowkes (2-1), 22 h 35

Ligue Américaine

Detroit 4, Kansas City 1
Oakland 5, Minnesota 2
Boston 6, Baltimore 5
Milwaukee 3, Toronto 1
New York 1, Chicago 0
Texas 4, Cleveland 2
Seattle 5, Californie 3

Hier
Toronto à Milwaukee
Detroit à New York
Cleveland à Texas
Minnesota à Seattle

Aujourd'hui
Boston, Tudor (2-0) à Toronto, Clancy (0-1), 19 h 30
Chicago, Burns (2-0) à Baltimore, Palmer (0-0), 19 h 35

Detroit, Petry (1-1) à New York, Righetti (1-1), 20 h
Milwaukee, Caldwell (0-1) à Texas, Honeycutt (0-1), 20 h 05

Cleveland, Sorenson (0-0) à Kansas City, Leonard (1-1), 20 h 35
Oakland, Kough (2-0) à Californie, Foeck (1-1), 22 h 30

LIGUE NATIONALE

Section Est

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include St-Louis, New York, Montréal, Chicago, Pittsburgh, Philadelphia.

Section Ouest

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Atlanta, San Diego, Los Angeles, San Francisco, Houston, Cincinnati.

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Detroit, Cleveland, New York, Boston, Toronto, Milwaukee, Baltimore.

Section Ouest

Table with columns: Team, G, P, Moy., Diff. Rows include Chicago, Californie, Texas, Oakland, Kansas City, Minnesota, Seattle.

HOCKEY

Coupe Stanley

Quartiers-de-finale
Mercredi
Québec 4, Boston 3
Rangers NY 4, Islanders NY 2
St-Louis 3, Chicago 2
Vancouver 5, Los Angeles 2

Ce soir
Boston à Québec
Islanders NY à Rangers NY
St-Louis à Chicago

Dimanche
Québec à Boston
Rangers NY à Islanders NY
Chicago à St-Louis

*si nécessaire

Les meneurs

Table with columns: Player, G, A, Pts. Rows include Mullen, StL, Federko, Middleton, Pederson, Trotter, Sutter, Evans, LA.

Ligue Majeure du Québec

(Demi-finales)
Hier
T.-Rivières à Chicoutimi
Dimanche
Chicoutimi à T.-Rivières
*si nécessaire

Championnats mondiaux

Hier
Canada 5, États-Unis 3
Tchécoslovaquie 3, Suède 3
Finlande 7, Italie 3

URSS 7, RFA 0

Samedi
Canada c. URSS
RFA c. États-Unis
Finlande c. Suède
Tchécoslovaquie c. Italie

COUPE STANLEY

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Québec, Boston.

Section Lester Patrick

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Islanders NY, Rangers NY.

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Chicago, St-Louis.

Section Connie Smythe

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Vancouver, Los Angeles.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Série "A"

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Sherbrooke, LaVal.

Série "B"

Table with columns: Team, G, P, PP, PC, Pts. Rows include Trois-Rivières, Chicoutimi.

CHAMPIONNATS MONDIAUX

Table with columns: Team, G, P, PP, BC, Pts. Rows include URSS, Canada, Suède, Tchécoslovaquie, Finlande, RFA, Italie, États-Unis.

Allen et Harris ont lancé un ultimatum

par Richard Milo

«Une équipe de football, ce n'est pas un immeuble...»

Il y a maintenant plus d'une demi-heure que George Allen explique en conférence de presse sa décision de quitter Montréal, de renoncer à son rêve de posséder une équipe de football, le jour de son 60e anniversaire de naissance.

Et pendant qu'il s'explique, qu'il essaie tant bien que mal d'éclairer la lanterne de la presse, de démêler l'inextricable avant de s'en aller à destination de Los Angeles, son principal bailleur de fonds, Bill Harris, s'en remet à l'intelligence de la population.

Harris et son groupe, parmi lesquels l'entraîneur des Alouettes, Sam Berger, ont fait deux offres d'achat. D'abord une offre de \$2.8 millions, au début de l'année, à raison de deux versements de \$1.4 million au 31 décembre 1982 et 1983, à la condition que Skabania rembourse la dette de \$1.5 million encourue lors de l'exercice financier de 1981. Puis il y a quelques semaines, apprenant que Skabania ne pouvait payer cette somme,

Harris a fait une offre identique de \$1.4 million par année, à la condition que ce montant serve à payer la dette de 1981.

Jusqu'à-là, pas de problème. Sauf que Skabania est également tenu de rembourser les créanciers pour une somme de plusieurs millions. Entre autres Harry Ornest, à qui il devrait une somme de \$1.5 million à la suite de l'achat de l'équipe de baseball des Canadiens de Vancouver, il y a deux ans. Également René Forté, de Montréal, à qui il devrait \$1 million.

Incapable d'obtenir de Skabania les clauses de renonciation à ces sommes, devant l'impossibilité d'entrer en communication avec Skabania, en voyage d'affaires à Hong Kong la semaine dernière, devant la nécessité de hâter l'achat, Allen et Harris sont las d'attendre, d'espérer, de penser à l'avenir sans savoir ce qu'il leur réserve vraiment.

«L'offre tient toujours, dit d'ailleurs Harris. Mais elle ne tiendra pas encore très longtemps. Il est clair que nous ne pouvons acheter l'équipe sans obtenir des clauses de renonciation. Et la vente doit être effectuée d'ici peu. On ne peut plus attendre.»

Ultimatum. Le mot n'est probablement pas trop fort. Allen et Harris ont joué hier leur dernière carte dans l'espoir de secourir Skabania, mais aussi toute la Ligue Canadienne qui a donné mandat, il y a quelques semaines, à un comité de quatre propriétaires d'étudier le cas des Alouettes.

Le comité doit remettre son rapport lors de l'assemblée du bureau des gouverneurs à Regina, le 13 mai. Pour le moment, trois solutions s'offrent à eux. Mettre l'équipe en tutelle, retirer la franchise ou forcer Skabania à vendre dans les 120 jours qui suivront.

Mais encore là, il y a un petit problème. Aujourd'hui le 23 avril, la machine administrative des Alouettes est complètement paralysée. Faute d'argent, faute de président, faute de motivation également.

Comment une équipe professionnelle peut-elle se préparer à une nouvelle saison sans savoir quel sera son budget pour l'année qui vient? Et les entraîneurs, Joe Galat, et autres. Lui qui a accepté l'offre des Alouettes parce qu'il croit en Allen,

acceptera-t-il maintenant de rester en poste sous une tutelle? Et ses adjoints?

De toute évidence, la Ligue Canadienne n'a guère le choix. L'ultimatum a été lancé, et le commissaire Jake Gaudaur ne peut régler le problème qu'en confiant l'équipe à Allen. En tutelle, s'il le faut. La Ligue canadienne a besoin des revenus que génèrent les Alouettes dans la métropole comme ailleurs. Sans eux, sans la moyenne de 25,000 spectateurs qu'a attiré l'administration Skabania l'an dernier, la commandite de la Brasserie O'Keefe à Montréal, le circuit perdrait un atout d'une très grande importance.

Sans Allen, dont l'arrivée a suscité tant d'espoirs parmi les amateurs de football de Montréal, il y a tout lieu de croire que le football de la Ligue canadienne ne se remettra pas ici d'un tel choc. Allen, l'entraîneur des Rams de Los Angeles et l'ex-entraîneur des Redskins de Washington, une légende de son vivant, un vendeur né. Celui qui pouvait relancer le football dans la métropole.

L'ultimatum a été lancé. À Gaudaur d'agir. Et vite. Le camp d'entraînement des Alouettes doit s'ouvrir le 30 mai.

Allen quitte les Alouettes

par Daniel Caza

de la Presse Canadienne

«Je ne pouvais rester dans l'incertitude plus longtemps. Il fallait prendre une décision pour faire avancer ce dossier plus rapidement. Cependant, je ne lance pas la serviette, car j'ai bon espoir que la situation des Alouettes soit clarifiée sous peu.»

C'est ainsi que le président et principal officier des Alouettes de Montréal, George Allen, a expliqué, hier matin, sa décision de quitter l'organisation de la Ligue canadienne de football.

Apparemment incapable de trouver les remèdes requis aux maux financiers des Alouettes, Allen a du même coup lancé un ultimatum au propriétaire de l'équipe, Nelson Skabania.

Ce dernier devait fournir le 14 avril dernier, à la suite d'une seconde offre d'achat, les preuves libérant les éventuels propriétaires des principaux créanciers. Et, hier, cette démarche n'avait pas encore été accomplie.

«Dans ce contexte, l'équipe ne peut être vendue, ni achetée, a ajouté Allen. Nous avons épuisé toutes nos solutions et la balle est dans le camp de Skabania et des diri-

geants de la Ligue canadienne de football. Nous ferons néanmoins tout en notre possible pour bâcler un marché raisonnable dans les plus brefs délais, car Montréal mérite la présence d'un club de football professionnel.»

L'ex-entraîneur en chef des Rams de Los Angeles et des Redskins de Washington a de plus indiqué avoir toujours rêvé de se porter acquéreur d'une équipe de football professionnelle.

«Avec l'occasion qui m'était offerte à Montréal, ce rêve devenait une ambition prioritaire. Je suis vraiment désolé d'avoir à agir de la sorte, mais il fallait prendre une décision pour faire bouger les choses», explique-t-il.

Allen a en outre signalé qu'advenant la réalisation de cette transaction, il en retirerait une plus grande satisfaction, puisqu'il aura eu à franchir plusieurs barrières pour y parvenir: «De désagréables surprises nous apparaissent chaque jour. Les noms de nouveaux créanciers faisant soudainement surface, on apprend que certaines obligations n'avaient pas été respectées dans les délais prévus, etc...»

Par contre, Allen dit être convaincu que Skabania fait tout en son possible pour clarifier les intérêts des Alouettes. Il croit même que le coloré

millionnaire oeuvre dans le bon sens. Mais il ne peut plus tolérer les retards enregistrés dans l'échéancier prévu.

Le 16 février 1982, il s'entendait avec Skabania en vue de l'achat des Alouettes. Déjà en mars, cette entente initiale avait été violée sur plusieurs aspects: «Il était alors évident qu'une nouvelle entente devait être négociée», précise Allen.

Le 6 avril, les deux parties en venaient à un accord de principe, lequel requerrait les preuves que Skabania libérait des Alouettes ses principaux créanciers avant le 14 avril. Encore là, la vente du club montréalais nécessiterait sans doute une longue série de négociations.

Lorsque l'on lui demande si Montréal posséderait une concession dans la LCF en 1982, Allen est peu convaincant: «Les Alouettes seront peut-être encore là la saison prochaine» se contente-t-il d'ajouter, sans trop de conviction.

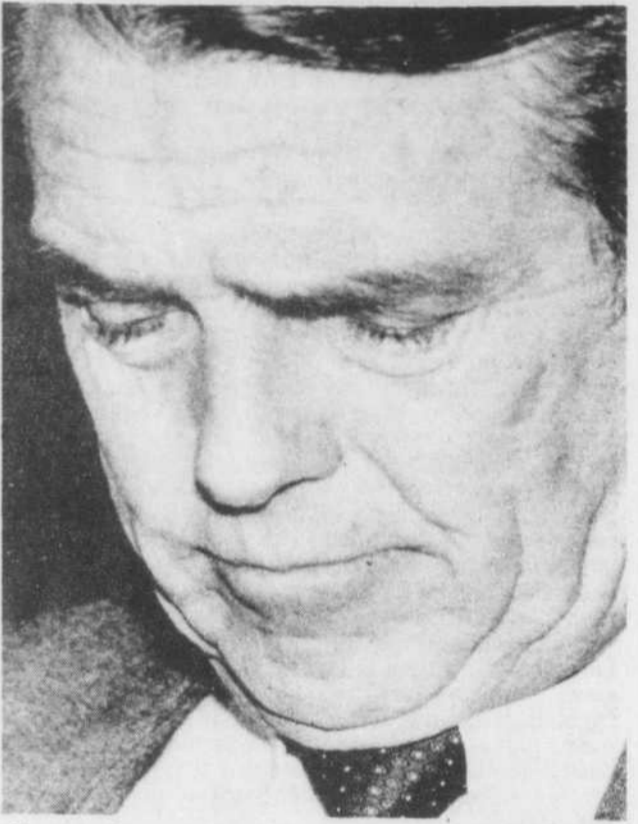
Allen a toutefois assuré que

tout le personnel des Alouettes poursuit son travail, c'est-à-dire les membres du bureau de direction, le personnel cadre et le groupe d'entraîneurs nouvellement engagé.

«Tout le monde sera rémunéré selon les conditions d'embauche, déclare-t-il. Mais j'ignore pour exactement combien de temps encore. Le poste de tous nos employés est par contre assuré pour quelques mois.»

À l'heure actuelle, c'est le directeur-gérant Bob Geary qui dirige les opérations courantes de l'organisation: «Jusqu'à maintenant, Geary a accompli un boulot irréprochable et il tiendra les Alouettes en vie d'ici les prochains développements. De toute manière, j'entreprendrai un contact quotidien avec lui», a laissé entendre Allen.

Celui-ci a conclu en affirmant que son offre d'achat tient toujours: «Le groupe d'investisseurs des États-Unis, du Canada et du Québec sont eux aussi intéressés à ce que quelque chose débloque.



C'est un George Allen très déçu qui a quitté Montréal, hier. (Photolaser CP)

Le Père de la Sablonnière dit non à la présidence de l'AOC

par Richard Milo

Le Père Marcel de la Sablonnière ne sera pas candidat à la présidence de l'Association olympique canadienne lors du congrès annuel de l'organisme à Montréal, demain.

Conférencier invité hier au dîner mensuel du Club de la médaille d'or, le Père Sablon a indiqué qu'il n'avait jamais vraiment songé à se présenter à la présidence de l'Association olympique malgré l'instance de certaines personnes, depuis janvier.

«Le Centre Immaculée-Conception me colle à la peau, a-t-il dit. À 64 ans, je ne me

vois pas en face de deux grandes responsabilités que seraient le Centre et l'Association olympique.

«La tâche de président est une charge onéreuse, une très lourde responsabilité, a-t-il expliqué. Le président démissionnaire, Dick Pound, y a consacré en moyenne de 20 à 25 heures par semaine.»

Il y a quelques semaines, le Père de la Sablonnière a révélé à Daniel Asselin, de la Presse Canadienne, que certaines personnes avaient l'intention de le seconder s'il prenait la décision de se présenter à la présidence. Tout compte fait, après avoir lon-

gement mûri sa décision finale, le Père estime qu'il vaut mieux qu'il se consacre à plein temps au Centre Immaculée-Conception.

Néanmoins, le Père Sablon demeure l'un des vice-présidents de l'Association olympique canadienne. Il a tenu à préciser aux convives qu'il s'attendait à ce que le nouveau président délègue plus de responsabilités au cours de son mandat, ce qui lui permettrait alors de s'impliquer davantage au sein de l'Association tout en «restant rivi au Centre».

En refusant de se porter candidat, le Père laisse à tou-

tes fins pratiques le champ libre à Roger Jackson, le doyen de la faculté d'éducation physique de Calgary.

Le Père de la Sablonnière a également rappelé que la campagne annuelle du Centre Immaculée-Conception bat présentement son plein, précisant que l'objectif de cette année est de \$325,000.

Plus tôt au cours du dîner, le boxeur Gaétan Hart, la championne mondiale de ski acrobatique Marie-Claude Asselin et la nageuse Sylvie Daigneault, championne canadienne du 800 mètres libres, ont été honorés à titre d'athlètes professionnel et amateurs du mois de mars.

Les écoles de soccer pousseront bientôt comme des champignons

par Francis Millien

La Fédération québécoise de soccer football (F.Q.S.F.) fait face actuellement à une demande bien particulière, soit celle de sanctionner les diverses écoles de soccer qui semblent pousser çà et là à la vitesse de champignons après une pluie de printemps.

Le directeur technique de la fédération québécoise se montre, bien entendu, enchanté de voir le soccer s'intégrer si rapidement dans les moeurs québécoises.

«Cela va éviter à nos jeunes de s'inscrire dans des écoles aux États-Unis et d'y payer des coûts fort élevés, de dire Roger Perreault. La FQSF, pour sa part, a déjà lancé ce concept depuis deux ans et la poussée de nouvelles écoles privées nous permet de penser que nous étions sur la bonne voie.»

Le Manic de Montréal, entre autres, entend mettre sur

le pied un réseau d'écoles de soccer avec la participation de ses joueurs et certains de ceux-ci, à titre personnel, envisagent de lancer leurs propres écoles.

«Toutefois, d'ajouter Roger Perreault, cela prend beaucoup de temps et d'énergie et ces joueurs devront s'entourer de moniteurs qui assumeront le fonctionnement de l'école en leur absence. C'est pourquoi nous imposons des critères pour ceux-ci. Ils devront être diplômés de la FQSF pour que l'on accorde notre sanction.»

De son côté, Roger Samson signale que le Manic se doit de répondre à un besoin créé par des demandes fort nombreuses.

«Le but premier du club a toujours été de travailler en profondeur auprès des jeunes québécois et nous sommes heureux de nous lancer dans cette nouvelle aventure, de

dire le directeur général du Manic. C'est aussi pour cette raison que nous voulons offrir des écoles de qualité à des prix raisonnables. Comme vous le savez, le soccer est un sport familial et ce n'est pas nécessairement par un prix élevé que l'on peut juger la qualité. Les jeunes en auront pour leur argent et le personnel qui sera chargé de voir à la réalisation de ces écoles sera trié sur le volet. D'ici quelques semaines, le tout sera prêt à être diffusé dans le grand public.»

La difficulté pour les organismes intéressés à réaliser ces programmes réside dans la courte période disponible durant l'été, juillet-août, et qui rentre en conflit avec les activités estivales des jeunes joueurs.

«Tel n'est pas le cas au hockey, fait remarquer Roger Perreault, car les écoles se tiennent l'été et les ligues

fonctionnent l'hiver. Aux États-Unis ils sont plus chanceux et c'est pourquoi il y a une prolifération d'écoles privées. Par contre très peu sont de qualité car il n'y a aucun contrôle par les organismes en place. Nous, on n'empêchera personne d'en faire, mais on ne sanctionnera que celles qui respectent les critères.»

«Les jeunes qui s'inscrivent espèrent améliorer leurs connaissances techniques et tactiques et nous nous devons de leur assurer que de ce côté-là ils ne se feront pas rouler. Trop d'écoles privées ne voient que l'aspect rentabilité, alors que des organismes comme le Manic ou la FQSF ont des objectifs bien moins poussés en ce sens.»

«Chose certaine, du soccer il y en aura partout durant l'été au Québec et on n'ira pas se plaindre que la mariée est trop belle», de conclure Roger Perreault.

Raines de retour plus tôt que prévu

Le rapide voltigeur de gauche Tim Raines pourrait effectuer un retour au jeu plus tôt que prévu. C'est du moins l'avis du gérant des Expos de Montréal, Jim Fanning.

«Tim est arrivé tôt ce matin (hier) au Stade afin de profiter des traitements de notre physiothérapeute, explique Fanning. Il a ensuite pris part à l'exercice au bâton facultatif et son rendement est très encourageant.»

Néanmoins, la décision finale sera prise seulement avant le match d'aujourd'hui, contre les Mets de New York: «Je le surveillerai courir dans l'exercice d'échauffement préparatoire et s'il semble complètement remis de sa blessure, il fera partie de mon alignement partant», ajoute Fanning.

Souffrant d'une elongation musculaire à la cuisse gauche, le meilleur voleur de buts des ligues majeures l'an dernier avait dû quitter le match de lundi dernier contre les Phillies de Philadelphie, à la sep-

tième manche. Il devait par la suite céder sa place à Jerry White mercredi.

Quant au principal intéressé, il se dit prêt à reprendre le collier.

Le gérant des Expos s'attend aussi à ce que le vétéran John Milner effectue un retour au jeu d'ici quelques jours. Milner n'a jamais cessé de s'entraîner depuis qu'il s'est étiré quelques muscles dans la région de la cage thoracique à l'entraînement printanier.

«John a fait d'immenses progrès et dès que la température sera plus favorable, je n'hésiterai pas à lui faire appel. Si ce n'est pas ici au cours du week-end, ce sera au début de la semaine prochaine sur la Côte du Pacifique où il fait sûrement moins froid qu'à Montréal», précise Fanning.

TAMPERE, Finlande (CP) — Wayne Gretzky et Rick Vaive ont relancé le Canada dans la course aux médailles des championnats du monde de hockey en marquant chacun deux buts dans la victoire de 5-3 de la formation canadienne sur celle des États-Unis, hier à Tampere. Il s'agit pour Gretzky, la vedette des Oilers d'Edmonton, de ses deux premiers buts des championnats seulement. Il a également obtenu une aide hier.

«J'ai utilisé un nouveau bâton pour la première fois en quatre ans et cela m'a souri», a indiqué Gretzky, auteur de 92 buts cette saison dans la Ligue nationale.

Darryl Sittler des Flyers de Philadelphie a été l'autre marqueur du Canada. Vaive, le capitaine des Maple Leafs de Toronto, a pour sa part haussé à trois son total de buts depuis qu'il a été associé à Gretzky et à Bill Barber des Flyers.

Les buts des Américains ont été l'oeuvre de Mike Ramsey des Sabres de Buffalo, Tom Hirsch de l'université du Minnesota, et Phil Housley de l'école secondaire South St-Paul. Le défenseur Rod Langway, du Canadien, a mérité une passe.

Le premier vingt s'est terminé 1-1, mais le Canada a inscrit quatre buts en deuxième période, dont deux par Gretzky, pour prendre l'initiative de la rencontre.

«Mon travail est de marquer des buts, a indiqué Gretzky. Je suis ici pour ça.» En l'emportant, le Canada s'est hissé au deuxième rang ex aequo avec la Suède, un point devant la Tchécoslovaquie. L'Union soviétique domine le classement avec six victoires en autant de rencontres. Le Canada affrontera d'ailleurs l'URSS samedi à 10 h (réseau TVA) dans le dernier match du premier tour éliminatoire.

CARTES D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES 1253 ave McGill College Suite 800 MONTREAL - 866-8621

VERMETTE, DUNTON, RUSKO, De WEVER, CARON & RAINVILLE Avocats Suite 2104, Tour de la Bourse 800, Square Victoria Montréal, Canada H4Z 1H1 Téléphone: (514) 866-6743

MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTERIEURS 878-3846 266 est, St-Paul, Vieux Montréal

CLERMONT VERMETTE, c.r. Jaime W. Dunton John Giacca, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r. Marc de Wever, Jean-Pierre Saint-Jean, M.A.N. Michel Caron Jean-Jacques Rainville Robert Caron Joel Mercier Réjean Roux Emilien Briss, c.r. - conseil

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIÉS Fondée en 1892 Brevets d'invention Marques de commerce Dessins industriels - Droits d'auteur 1514, Docteur Penfield Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272 Télex 05-268656, Caba MARION Télécopier international Xerox 400

SPECIAL MACHINE À ÉCRIRE ELECTRONIQUE PORTATIVE OLIVETTI PRAXIS 35 10-12-15 lettres au pouce. Dispositif de correction. Élément d'écriture (margarite) et cartouche-ruban interchangeables. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035 av. du Parc, Montréal 270-1141

L'ultimatum de l'État

A moins que sa prostration économique l'ait réduit à miser sur les miracles, le gouvernement du Québec n'espère sûrement pas sérieusement que les grandes centrales représentant les syndicats des secteurs public et parapublic vont se plier à son ultimatum, et boucler d'ici une semaine leur réflexion et leur réponse finale à «l'offre» de gel partiel des salaires déposée officiellement, en catastrophe, il y a tout juste huit jours. Si tel était le cas, l'apocalypse ne nous tomberait pas dessus l'année prochaine, comme en menacent les négociateurs gouvernementaux, mais bien au mois de mai, avec ou sans le printemps.

Le grand prétexte à toute cette presse, c'est le budget que le ministre des Finances veut déposer à l'Assemblée nationale le 11 mai. Un budget lent à éclore, l'un des plus tardifs de toute l'histoire du Québec, mais qui soudain, ne peut plus attendre. Pour l'équilibrer, ou plus précisément pour empêcher le déficit d'atteindre des proportions inacceptables, M. Parizeau a besoin de savoir si les salariés de l'État sont prêts à renoncer à une partie des augmentations prévues pour juillet et décembre prochains, à leurs conventions collectives.

Le gouvernement québécois ne peut d'aucune façon prétendre que cet échéancier est raisonnable. On a beau trouver que les syndicats du secteur public ne sont pas étrangers à quelques maux de l'État, ils ne sont tout de même pour rien dans les dates de publication du budget et rien non plus n'indique, dans leurs conditions d'emploi, qu'ils doivent être prêts en tout temps et à deux semaines d'avis, à «rouvrir» et renégocier leurs conventions collectives, quels que soient les signaux de fumée qu'on leur ait expédiés sans arrêt du haut de la colline parlementaire depuis le début de l'année.

La précipitation gouvernementale a probablement plus à voir avec une stratégie dramatisante qu'avec l'exposé annuel de M. Parizeau. Car ce dépôt officiel d'une «offre» de gel partiel des salaires était certainement prêt depuis plusieurs semaines. Dès l'automne, le Conseil du Trésor pouvait prédire fort précisément ses besoins financiers. Quant à ses revenus, histoire plus douloureuse, il faut admettre qu'ils ont été plus difficiles à évaluer cette année, à cause de la querelle sur le renouvellement des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces. Mais à la mi-février, M. Parizeau avait perdu ses illusions s'il lui en restait, et se retrouvait devant des additions, des soustractions et des équations qui n'ont à peu près pas changé depuis. Au lieu de foncer, on a préféré la tactique des signaux de fumée, qui a l'avantage de prendre la température de l'humeur publique. M. de Belleval, adjoint parlementaire du ministre des Finances, M. Lévesque et M. Parizeau lui-même, ont l'un derrière l'autre évoqué des hypothèses de «gel des salaires», de semaine en semaine plus assurées. Au sommet économique du début d'avril, les augmentations salariales de juillet et de décembre correspondaient exactement au manque à recevoir de M. Parizeau...

Si l'échéancier et le caractère d'ultimatum de la proposition gouvernementale ne résistent ni à l'analyse ni au simple réalisme, il faut se demander ce qu'on espère cette tactique. Probablement rien de plus qu'un début de négociation, une acceptation du principe de la «réouverture» des conventions collectives qui consti-

tueraient un incroyable précédent dans l'histoire des relations de travail dans la fonction publique et parapublique.

Car les deux autres «scénarios» évoqués mercredi par le négociateur gouvernemental, M. Lucien Bourcard, ressemblent plus à d'utiles épouvantails qu'à des solutions sérieuses. Suspendre, par un projet de loi, l'application des augmentations salariales, ce serait rompre unilatéralement un contrat et donner pratiquement droit à la partie syndicale de riposter tout aussi brutalement, sans doute par des grèves que le public ne tolérerait pas, même pour combler les trous du budget Parizeau. Consentir les augmentations et attendre l'an prochain pour régler la crise budgétaire en congédiant 17.000 salariés au moment prévu pour le renouvellement des conventions, c'est provoquer le même chaos, mais à retardement.

Il est donc plus que probable que l'on voudra, à Québec, saisir la moindre perche syndicale qui ouvrira la porte à des négociations, quitte à ce que M. Parizeau écrive son budget en y incorporant quelques verbes conditionnels, donc quelques risques. La réaction un peu confuse des trois centrales syndicales, qui n'écartent tout de même pas une possibilité de réouverture, malgré des hauts cris fort compréhensibles devant la manière du gouvernement, indique qu'on pourrait y arriver sans trop de dégâts.

Comme elles ont tenté de le faire lors du sommet économique sans trouver d'auditeurs passionnés, les centrales pourraient lancer une contre-proposition qui leur donne quelque contrôle sur la façon dont on utilisera les sommes venant de leurs sacrifices salariaux, que ceux-ci correspondent ou non aux espoirs actuels du Conseil du Trésor. A mots plus ou moins couverts, les centrales n'ont pas écarté l'idée de renoncer à certains bénéfices, mais à condition qu'on ne s'en tienne pas uniquement à éponger ainsi la crise budgétaire.

Elles tiennent à ce que leur effort, s'il devait se concrétiser, serve plutôt à des investissements utiles à la relance de l'économie, surtout à la création d'emplois. Le président du Conseil du Trésor, M. Yves Berubé, s'est montré plutôt réticent à cette approche dont il doute qu'elle puisse contribuer très significativement à relever une économie fort effondrée, et dont les effets, sur les revenus de l'État, seront lents à se faire sentir. Il continue à soutenir qu'il faut accepter d'abord et avant tout la corvée de la solution de la crise budgétaire et que, ce médicament crûment avalé cette année, il fera meilleur pour tous autres projets de relance l'année prochaine.

L'espace que ces positions laissent au compromis est fort étroit, et la partie gouvernementale n'a pas arrangé les choses en jouant d'un ultimatum qui ne peut se permettre d'en être un véritablement. Ce sont moins les épouvantails qui devraient donner aux représentants des salariés des secteurs public et parapublic des raisons d'accepter les pourparlers dès maintenant, mais une analyse réaliste des effets de la crise économique sur les citoyens, et de la nécessité de ne pas retarder plus longtemps le moment d'en répartir plus équitablement les coûts. Ce n'est certes pas une perspective exaltante. Elle ne permet même pas de rêver un tant soit peu à une «reprise». Mais elle s'impose.

Lise BISSONNETTE

Le raid au Liban

Deux jours après le raid israélien au Liban, on respire un peu. Israéliens et Palestiniens ne paraissent pas vouloir pousser plus loin l'escalade militaire. Israël a infligé une grosse punition à l'OLP pour les «60 actions terroristes», auxquelles, aux dires d'Israël, l'organisation s'est livrée depuis juillet 1981 aussi bien en Europe, que dans l'enclave contrôlée par le major Haddad au Sud-Liban. Les bombardements ont fait 25 morts et 60 blessés. Pour l'instant les deux camps sont quittes. Israël déclare son ministre des Affaires étrangères, M. Shamir, ne veut nullement envahir le Liban. L'Organisation pour la libération de la Palestine, disent ses représentants autorisés, ne veut pas répliquer à l'attaque israélienne et rompre pour de bon le cessez-le-feu proclamé en juillet dernier.

Ce discours ne dupe personne. La paix en cette région du globe est plus fragile que jamais. S'il est vrai qu'Israël n'a pas d'ambition territoriale au Liban, il est tout aussi vrai qu'un affrontement direct et ouvert avec l'OLP au sud du Liban servirait ses intérêts. En effet, depuis le cessez-le-feu de juillet, la frontière au Sud-Liban n'a cessé d'être remilitarisée. Les Palestiniens s'y sont installés entre les postes militaires des Nations-unies au nord de la zone contrôlée par le major Haddad. Ils ont continué aussi de fortifier Beaufort (le Crac des Chevaliers chrétiens) qui surplombe la vallée du Haut-Jourdain, à la portée de leur artillerie lourde. Selon Israël, on compte maintenant trois fois plus d'armes au Sud-Liban qu'avant le cessez-le-feu.

Bref, pour Israël, ce cessez-le-feu est une menace grandissante à sa sécurité. Paradoxalement, Tel Aviv a tout intérêt à ce qu'il soit rompu pour de bon. Il aurait enfin la possibilité de tenter de battre vraiment l'OLP au cours, cette fois, d'une opération de grande envergure.

Seulement, pour justifier ce genre d'opération face à l'opinion internationale, il faut un «casus belli» d'une certaine envergure. Or, de toute évidence, l'OLP évite de le lui fournir. Celle-ci prend au contraire des attitudes de modération et s'empresse de dire qu'elle ne rompra pas le cessez-le-feu. Elle gagne ainsi du temps face à un adversaire qu'elle sait effectivement mieux armé.

Du reste au plan international, le raid israélien de jeudi se justifie mal. Israël a invoqué l'assassinat d'un diplomate à Paris mais l'OLP a nié en être l'auteur. Un officier israélien a été tué par une mine palestinienne mais il se trouvait en territoire libanais dans la zone du major Haddad. Israël s'est empressé de dire, pour donner plus de poids à sa justification, que «l'enclave du major Haddad était un allié d'Israël dans sa lutte contre l'OLP». Pour le reste, Israël se voit contraint d'invoquer des attentats contre des soldats de l'ONU ou divers autres incidents qui, à tort du reste, n'ont pas ému l'opinion internationale.

De toute évidence, l'OLP joue à la souris avec le chat Israël et pour l'instant, sur le plan international tout au moins, c'est l'OLP qui paraît gagnante. L'ambassadeur américain à Beyrouth, M. Robert Dillon, a même dû reconnaître que le cessez-le-feu du 24 juillet «a été clairement violé mercredi». En soi,

c'est une condamnation d'Israël par son allié.

Mais Israël de son côté ne paraît guère avoir le choix des moyens. Ces jours-ci sur le plan intérieur, le pays vit le drame de Yamit. Pour une partie de l'opinion israélienne c'est une humiliation terrible. «Jamais plus, à moins d'y être obligés, nous ne renoncerons à des terres que nous avons construites. Jamais, au grand jamais. Personne ne pourrait le supporter», déclarait hier M. Shamir, ministre des Affaires étrangères. Le coup du Liban fournit une consolation.

Sur le plan militaire, le raid est une manière de garder l'OLP dans l'insécurité. Si Israël est capable de braver l'opinion internationale même si la menace à sa sécurité n'est pas imminente (les frontières sont de véritables camps retranchés), qu'il soit clair que l'armée frappera très fort si l'OLP déclenche quelque offensive. Les Palestiniens viennent de payer cher. Ils pourraient payer encore plus cher. En même temps, Israël montre à Washington, auquel il est comme attaché, qu'il est capable de garder l'initiative.

Les événements de mercredi nous émeuvent. On oublie cependant qu'ils ne sont qu'un épisode de plus dans une guerre qui dure depuis 1948. L'Égypte et Israël étaient, jusqu'aux accords de camp David, eux aussi en guerre: ils sont maintenant en paix grâce en particulier aux pressions internationales. C'est aussi la voie qui permettra à Israël et ses autres voisins d'y arriver.

Jean-Pierre PROULX

L'oppression fédérale à Mirabel

Le gouvernement fédéral qui devait, il y a plusieurs mois, commencer de redonner leurs terres aux agriculteurs abusivement expropriés à Mirabel, a entrepris au contraire de les expulser du territoire où ils vivent encore. On comprend la prudence de la Cour provinciale de qui Ottawa attendait l'ordre de faire cette sale besogne juridique et politique. Cette déportation appréhendée de cultivateurs est sans précédent au Canada et totalement intolérable. Quels crimes ces gens ont-ils commis pour qu'Ottawa en fasse des réfugiés dans leur propre pays?

La Commission québécoise des droits de la personne a déjà jeté là-dessus un éclairage aussi juste qu'opportun. Nul ne peut arbitrairement être dépossédé de sa propriété. Le gouvernement du Canada n'a aucun titre légitime à garder des terres qu'il a expropriées en trop et dont il n'a aucun besoin pour l'avenir, même lointain, de l'aéroport international. Ce territoire doit être rétrocédé, dans toute la mesure du possible, à ses anciens habitants et à ceux qui s'y sont de bonne foi établis depuis; et la communauté qui l'habite doit pouvoir retourner, libre de toute tutelle, à sa vocation propre.

Ayant réquisitionné un royaume grand comme l'île Jésus, le gouvernement du Canada, en mal de visibilité, d'ingérence dans les affaires locales, de favoritisme à l'endroit de ceux qu'attirent les dépouilles de l'immense territoire de Sainte-Scholastique, n'a finalement accepté qu'avec réticence l'idée de redonner leurs terres aux agricul-

teurs et de se contenter d'une zone de protection pour l'activité de Mirabel.

Certains intérêts tentent, visiblement, de faire reculer la nouvelle politique promise par le ministre responsable, M. Paul Cosgrove, et cherchent par tous les moyens à s'installer en permanence dans le territoire.

C'est ainsi que la société fédérale responsable de la gestion intermédiaire, multiplie les activités de toutes sortes, double le pouvoir municipal, cultive la faveur de certains locataires, et ne craint pas, dans un journal financé par les fonds publics, de s'en prendre aux agriculteurs qui résistent à son pouvoir et à ses prétentions sur l'avenir. Il y a là, avant même cette incroyable entreprise d'éviction des agriculteurs, une oppression gouvernementale à l'endroit d'un groupe de citoyens qui est sans précédent au Canada.

Ce n'est pas par haine de ces «adversaires», mais par intérêt que le pouvoir central se comporte de la sorte. Comme hélas en d'autres pays, les agriculteurs sont devenus un «obstacle» à la mise en valeur du territoire même agricole. Il faut les en chasser, rassembler les terres en de plus grandes unités, garder certains cultivateurs comme ouvriers de ferme, empêcher la formation de toute communauté humaine politiquement autonome, «moderniser» la production, au besoin changer le type de produits en vue d'une meilleure «rentabilité» et d'un plus large accès aux marchés d'exportation.

Ottawa n'a pas encore envoyé l'armée à Mirabel. Mais la logique de la dépos-

session est la même. Le juge M. Jacques Duquette y a d'abord vu un litige politique; un ministre, M. Francis Fox, lui a répliqué avec une simple affaire de «bail». En réalité il s'agit d'une des plus graves causes de droits fondamentaux à survenir chez nous.

Ce n'est pas pour rien que le gouvernement fédéral tente d'abord de «casser» des gens à qui il a pourtant promis le retour en toute propriété sur leur terre. Il veut, restant lui-même sur une partie des terres, n'avoir plus de communauté locale qui puisse entretenir d'autres vues que les siennes sur l'aménagement et l'avenir de ce territoire. Il veut, pour camoufler les gaspillages d'une administration passée (qui mériterait à elle seule une commission royale d'enquête), faire un coup d'argent avec la vente, quitte à faire payer deux fois par les agriculteurs des améliorations, parfois très dispendieuses, qu'ils ont dû eux-mêmes faire pour garder les terres productives.

L'attitude pratique adoptée depuis les tout débuts de l'expropriation par le gouvernement fédéral, et le comportement discriminatoire et oppressif manifesté par son nouveau mandataire, la Société immobilière du Canada (Mirabel) Ltée, donnent une parfaite idée de la politique qui risque d'être suivie à l'avenir. Le Parlement doit donc exiger du gouvernement un changement radical dans l'approche, le mandat, et le personnel qui s'évisent présentement sur la population rurale de ce territoire.

Jean-Claude LECLERC

LA VISITE DE PIERRE MAUROY



BIBLIOTHÈQUE

De quelques joyeux drilles

par Jean Francoeur

Mon nouveau métier d'intellectuel comporte des risques contre lesquels on ne m'avait pas suffisamment mis en garde.

Dont celui de plagier. Pas de ces actes vulgaires de pure piraterie entre autres: il est possible, avec un peu de bonne volonté, de les éviter. Je fais plutôt allusion à ces plagats tout à fait involontaires, dont vous êtes le premier surpris lorsqu'on vous les signale.

Vous lisez un ouvrage: un passage vous plaît; vous l'apprenez par cœur ou, mieux, vous le recopiez sur une fiche. Plus tard cette phrase vous revient à la mémoire ou vous retombe sous les yeux. Elle a si belle allure que vous ne doutez pas un instant qu'elle puisse être d'un autre que vous. Et vlan! Vous voilà montré du doigt pour vol à l'étalage.

Je m'étonne que mon courtier d'assurances ne m'ait pas encore proposé un avenant à l'une ou l'autre de mes polices pour me mettre à l'abri. À moins que tout ce secteur ait déjà été étatisé: au nombre d'intellectuels qu'emploie ce gouvernement, il y a sûrement là quelques économies d'échelle à réaliser. Ce serait l'assurance édition.

Peut-être qu'aussi c'est à la commission des accidents du travail qu'il faut s'adresser. Car un intellectuel, une fois convaincu de plagiat, est handicapé pour le reste de sa vie active (?). Il y aurait sûrement lieu de pré-

voir des indemnités en cas de sinistres de cet ordre.

Comment se prémunir contre pareils accidents de copie? Je révisé les rayons de ma bibliothèque, revois mes livres de chevet: des morceaux choisis de Mark Twain, la collection complète des romans d'Evelyn Vaughn, toutes les aventures de Sherlock Holmes en deux volumes, quelques bonnes pages de Chesterton, de Stephen Leacock. Voilà pour la littérature anglo-canado-américaine.

Du côté francophone, deux minces plaquettes, aujourd'hui introuvables en librairie: *À la manière de...* de Louis Francoeur (aucun lien de parenté, autrement je m'appellerais Jacques et je serais millionnaire), et les *Denrées périssables* de LaRabastière (il s'agit en fait du nom de plume qu'empruntait Gérard Filion, ancien directeur du DEVOIR, lorsqu'il oubliait Maurice Duplessis il s'attaquait à des sujets vraiment sérieux).

Mais, sans contredit, mes auteurs préférés restent un trio de joyeux drilles: Denis Monière, Nicole Brossard et André Ferretti. Je n'en suis pas encore à apprendre du Ferretti par cœur; encore moins à recopier du Monière sur mes fiches; j'aime bien cependant me réciter tout haut du Brossard. J'en fais même un jeu, qui s'inspire «des chemises de l'archiduchesse» dont tous les petits francophones du monde se demandent encore si elles sont «sèches, archi sèches».

Je vous mets au défi de répéter tout haut, vite et trois fois de suite une

seule phrase de Nicole Brossard, sans vous étouffer ni vous mordre la langue. C'est comme du Marcel Rioux. Répétez trois fois, après moi: «la déterritorialisation de la culture». Allez, répétez, vous verrez mieux ce que je veux dire. Et cela fait tellement de bien... lorsqu'on arrête.

La langue québécoise en outre fait merveille au théâtre. Si j'étais Jean Anouilh et que j'écrivais pour Madeleine Renaud, je vous tournerais des phrases à peu près comme celle-ci: (*L'héroïne de son amant*) «Ah! Cessez, je vous prie, de m'importuner. Vous en êtes à me rendre le vice encore plus odieux que la vertu.» Sur scène, à Montréal, cela donnerait plutôt ceci: (*La fille à son chum*) «Arêtes, tu m'énarves!»

DES EXCUSES — J'ai fait une gaffe mardi dernier et je n'arrive pas à me la pardonner moi-même. Autant la confesser. J'ai été injuste à l'endroit des chauffeurs de la société de Ville d'Anjou, les Transports Provost, à la suite d'un incident absolument sans importance. Une longue fréquentation de nos routes m'avait pourtant convaincu que les camionneurs de cette entreprise, des gars au-dessus de tout soupçon, jouissent d'une réputation largement méritée par une longue tradition de courtoisie au volant. Cette fois, j'en conviens, j'aurais été inutilement bavard.

Jean FRANCOEUR

LETRES AU DEVOIR

À chacun ses convictions

Le fils de M. Gilbert Tarrab vient de faire sa promesse loutaveau (LE DEVOIR) du 30 mars. Au moment de la bénédiction par l'aumônier, M. Tarrab a demandé que son fils soit retiré du groupe, ce qui fut fait.

Comme M. Tarrab s'est donné la peine de relater le fait dans LE DEVOIR on s'attend à ce qu'il félicite la meute de son esprit de tolérance, d'avoir respecté de si bonne grâce son droit à la dissidence, d'avoir fourni à son fils l'occasion de s'entraîner au courage du non-conformisme. Pas du tout. Il les traite avec tout le Québec d'arriérés du 19e siècle. M. Tarrab aurait voulu que tous se privent de bénédiction afin de ne pas isoler son fils et lui donner l'impression d'être puni. Et, dans sa rage, il s'engage à fond dans le Mouvement laïc québécois qui lutte, entre autres, pour que la majorité catholique abandonne ses écoles confessionnelles pour se conformer aux goûts d'une minorité neutre ou agnostique.

Je suppose qu'il viendra un temps où les catholiques devront cesser toute pratique religieuse pour que les fils de M. Tarrab ne manquent pas de compagnons de jeu à l'heure de la messe.

Et si, un jour, les catholiques devenaient minoritaires au Québec, M. Tarrab se battra pour que tous les loutaveaux non-catholiques se fassent bénir pour que le petit loutaveau catholique ne prenne pas sa bénédiction pour une punition. La mentalité de M. Tarrab et de ses semblables me fait peur. A chacun ses convictions et la liberté sera bien gardée.

Louis LANDRY, loutaveau et tertiaire
St-Jean-de-Matha, 30 mars.

Le refus de gérer le pluralisme?

Sous la plume de son président, le Mouvement laïc québécois a réagi à la déclaration de l'Assemblée des évêques du Québec dans un article publié dans LE DEVOIR du 29 mars au sujet de la professionnalité scolaire. Rien de neuf. Un discours auquel la petite histoire des mouvements plus ou moins fermés sur eux-mêmes et rêvant de société parfaite, évidemment à leur image, nous a habitués depuis longtemps. Donc rien à ajouter: un commentaire de plus, un commentaire de moins ne changera rien à l'i-

déologie des purs de la société et des institutions purifiées de toute allégeance éthico-religieuse en vue de la grande libération ou du grand pas en avant de la civilisation. J'ai bien pensé à *Bousille et les justes*, ces derniers étant perpétrés par les membres du mouvement de M. Baril fondant sur le dos de tous les Bousilles du Québec, et d'ailleurs, qui croient encore que la religion chrétienne et les valeurs qu'elles véhiculent peuvent être significatives dans la vie des individus et de la collectivité. Mais, à tort ou à raison, je n'ai pas eu le goût de donner suite.

Or voilà que le lendemain M. Gilbert Tarrab dans une lettre ouverte au DEVOIR annonçait qu'il s'inscrivait «illico au MLQ» et ajoutait-il «je compte y militer». La raison: la marginalisation dont son fils de neuf ans venait d'être victime. Faisant partie de la meute de loutaveau de la paroisse, il n'aurait pas reçu, à la demande de son père, la bénédiction accordée à tous les autres dans le cadre de la cérémonie d'investiture. M. Tarrab est indigné: «Quand le Québec sortira-t-il du 19e siècle? De quel droit l'Église marginalise-t-elle ainsi tout ce qui n'est pas catholique,» écrit-il?

Ce qu'il oublie de se demander par contre — simple aveuglement d'un père pour son fils sans doute — c'est: pourquoi on priverait les autres petits garçons de la meute d'un rituel significatif rattaché à l'expérience religieuse des chrétiens? Ce qu'il oublie de se demander c'est quelle place tient la dimension religieuse dans la philosophie du Boden-Powell? Le scoutisme n'est pas qu'un truc pour amuser les enfants, c'est une riche école de formation intégrale de la personne. Ce qu'il oublie de se demander c'est en quoi consiste la liberté d'une communauté humaine? C'est quoi le respect de la personne et des groupes dans leur diversité? C'est quoi le pluralisme et la démocratie? Au fait, rien ni personne je pense n'obligeait M. Tarrab à envoyer son fils à cette meute.

Pourquoi le Mouvement laïc et son nouveau membre ont-ils une vision si réductrice de la société? À partir du moment où des individus se sont identifiés à une idéologie — celle du laïcisme —, ce qui est leur droit, d'où vient-il qu'il n'y ait plus de place pour les autres? On a l'impression que le pluralisme pour eux ça va bien, ou ça irait bien, à la condition que ce soit eux qui définissent en exclusivité le nouveau modèle de société. Il est étonnant de voir la facilité avec laquelle ce mouvement se substitue à un autre impérialisme, celui de l'Église catholique, heureusement passé à l'histoire, qu'il ne se prive pas de condamner par ailleurs. Puisque l'on refuse d'être comme tout le monde on décide que tout le monde doit être

comme soi.

Que ce soit par aveuglement ou par le goût du pouvoir, vieux comme le monde, le mouvement laïc et il y en a d'autres du même genre, refuse à toute fin utile de relever un des défis importants de la société moderne, celui du respect véritable de la diversité. Il refuse de gérer la démocratie dans le contexte nouveau du pluralisme. On s'entête à supprimer la différence au nom de grands principes, celui de la liberté en tête, comme si elle n'était pas une réalité bien incarnée qui commande les ajustements constants et la recherche de compromis au niveau des individus comme au niveau des structures sociales, dont celles dans lesquelles l'État, au service de la communauté, est impliqué.

Claude MICHAUD

Ottawa, 15 avril.

Un geste répréhensible

Quel geste honteux que se sont permis les manifestants péquistes, à Hull, ce vendredi soir 16 avril! Ils ont déhiché un drapeau canadien, et se sont servis d'un deuxième comme essuie-pieds. Tout drapeau est sacré. Je ne crois pas que Messieurs René Lévesque et Jacques-Ivan Morin (ce dernier était présent à la manifestation) seraient heureux de voir notre fleur-de-lis profané de la sorte. Il est déplorable de voir que mes concitoyens et concitoyennes se sont abîmés à ce point. Mais, bien sûr, si l'on n'a pas le respect de soi, comment peut-on respecter le bien d'autrui? Il serait de mise que M. Lévesque admette ces manifestants.

Cécile PERRON

Dollard-des-Ormeaux, 17 avril

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00 par année; six mois, \$55,00; trois mois, \$30,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

(lignes groupées).

Le Parlement à la dérive

Faut-il désespérer d'une réforme qui a déjà trop tardé

par Michel Guénard

L'auteur de cet article est correspondant parlementaire du réseau TVA à Ottawa.

EST un lieu commun, l'opposition cherche toujours à agrandir le cercle du pouvoir des parlementaires, alors que les ministériels n'ont qu'une chose en tête: accélérer le processus législatif afin d'en recueillir tout le bénéfice politique.

Bref, à la faveur d'une réforme parlementaire dont l'urgence saute aux yeux... sinon résonne aux oreilles de ceux qui ont eu à vivre la «torture de la cloche», les premiers chercheraient à fournir de nouvelles armes pour entraver davantage l'action du gouvernement alors que les seconds viseraient rien de moins que le nirvana politique, obtenir la cote trois A auprès des électeurs-contribuables. Cette approche est à la fois fautive et simpliste puisqu'elle escamote complètement le fond de la question qui est: à quoi sert un Parlement?

Adopter des lois et à proposer des solutions de rechange aux politiques et projets législatifs mis de l'avant par le parti ministériel, diront tous les observateurs de la scène politique. Le Parlement ne peut être autre chose qu'une machine législative, c'est sa fonction essentielle et sa raison d'être. Mais l'évolution historique du parlementarisme canadien, marquée par un sans-gêne évident à l'égard des conventions non écrites, a fait que le poids du débat public n'a cessé de décliner.

Aujourd'hui, les débats aux Communes ont pris l'allure d'un dialogue de sourds au cours duquel on se matraque joyeusement à coup de slogans stériles et d'invectives partisans. Au plan intellectuel, c'est l'impassé totale.

Nos parlementaires ressemblent exactement aux esclaves de la fable de Platon, ils croient que les ombres qui s'agitent devant leurs yeux sont la seule expression de la réalité du monde. Ils n'en démontent pas et sont persuadés que la Cham-



Des communes débat des questions politiques d'intérêt national. C'est faux. À défaut d'être de vrais parlementaires, ils se complaisent dans la mascarade des faux-semblants. Comme Loth qui cherchait un seul homme juste dans tout Sodome, nous serions en peine de trouver vingt députés qui pourraient se lever de

leur banquet et prononcer un discours ad lib de trente minutes sur un quelconque sujet. Pourtant à Westminster — le Mother Parliament — la règle d'airain ne souffre aucune exception: le député s'adresse à la Chambre sans aucun texte devant les yeux ni de notes puisqu'il n'a ni lutrin ni pupitre pour les déposer. Ses propos, qui ne prennent donc pas la forme d'un discours écrit prononcé in vacuo comme à Ottawa, peuvent à tout moment être interrompus par un barrage de questions fusant non seulement des banquettes de l'opposition... mais le plus souvent de ses propres collègues. La forte emulation qui en résulte balaye de la bouche des parlementaires les faux trésors incongrus de l'éloquence et surtout l'absurde discordance entre les faits que vivent les hommes politiques et l'interprétation frivole ou fragmentaire qu'ils en donnent, et cela, toutes tendances confondues.

Ici à Ottawa, c'est devant des galeries vides que nos parlementaires récitent à la manière d'automates programmés des discours rédigés par les «chercheurs» des différents caucus ou concoctés par des rats de bibliothèque. Quelques audacieux risquent une sortie en territoire autonome et ne reculent pas devant une tirade en aparté. Mais de débat intellectuel entre parlementaires pour vider une question hautement politique... comme l'attitude de la diplomatie canadienne au Salvador, jamais vu cela aux Communes. À dire brutalement, il n'y a pas de débat politique dans cette Chambre.

Souvent, le député «conscrit» ne sait même pas, deux jours à l'avance, qu'il devra parler sur tel projet de loi. Il reçoit du bureau de recherche du parti son «enveloppe brune» et attend que le whip lui ordonne de monter en première ligne à l'heure dite. Lors du débat sur la résolution constitutionnelle, les discours des troupes libérales étaient «revisés et corrigés» par le bureau du premier ministre... et défense absolue au lecteur de service de sortir du texte et de mettre en péril l'imprimatur.

On peut imaginer ce qu'un tel système donne au niveau de la pertinence des propos. Chacun, bien retranché dans son camp politique, débite son monologue sans se soucier le moins du monde des propos tenus par les députés d'en face. Quant au président et ses adjoints, ils lais-

sent tout passer pour autant que le langage utilisé demeure dans les normes parlementaires. Quelquefois une telle pratique donne lieu à des propos fort loufoques: ainsi le député Serge Joyal a lu, dans le cadre du débat constitutionnel, un discours qui voulait être une défense serrée, avec force jurisprudence et l'appui du «droit du gouvernement fédéral de s'adresser à Londres pour obtenir des modifications à l'AANB», et cela, deux mois après la décision de la Cour suprême qui jugeait la démarche du gouvernement légale mais inconstitutionnelle. Bref, l'Impromptu d'Ottawa nous a fait connaître Michel Tremblay mais d'Eugène Ionesco!

Puisqu'à l'absurde, nul n'est tenu, les journalistes ont «déroché» de cet asile de fous. Des 260 journalistes dûment accrédités sur la colline parlementaire, seules les deux vigiles de service de la Presse canadienne demeurent en faction pour suivre les «débats ordinaires» de la Chambre des communes. Ce verdict implacable de la presse parlementaire en dit long sur le degré de décadence atteint par l'institution. «La vraie décadence, la pire, commence par cette perversion du vocabulaire, la perte du sens et le gâchis du verbe», notait dernièrement le politologue Gilbert Comte. Phrases creuses, diatribes insensées, engossement perpétuel de l'anthologie du verbiage, tout cela trahit une immense fatigue intellectuelle... véritable source du mal qui gruge la moëlle du parlementarisme canadien.

Aussi étrange que cela puisse paraître, la réforme parlementaire commence par la réforme de l'opposition officielle. C'est elle, qui par la qualité de ses interventions et la cohérence politique des solutions de rechange qu'elle avance, donne le ton au débat parlementaire.

La faillite intellectuelle de l'opposition constitue donc, à mon sens, le véritable drame du parlementarisme canadien. Contrairement à la Grande-Bretagne où les politiques défendues par les conservateurs et les travaillistes sont connues jusque dans le moindre détail, si bien qu'il ne s'écoule que 60 jours entre la passation des pouvoirs et la lecture du discours du trône, ici, empêtrée dans les sables mouvants de l'opportunisme politique, l'opposition campe sur des terrains idéologiquement vagues. La dichotomie des intérêts régionaux l'empêche de cimenter des consensus politiques au sein de son caucus, l'opposition officielle a choisi la fuite en avant dans un négativisme de façade qu'elle croit rédempteur.

Confrontée à toute proposition gouvernementale, l'opposition réplique par une fin de non-recevoir. Elle dresse aussitôt la ligne de parti, monte aux barricades et jette les anathèmes. Procédé risible qui tient lieu de refuge sécuritaire contre toute velléité de réflexion politique, et pâle travesti de son véritable rôle d'opposition constructive. Règle d'or: ne jamais avancer de contre-propositions détaillées par crainte des boomerangs politiques en cours de débat. Cette méthode de travail, érigée en système, et qui consiste à tourner autour du pot accule l'opposition à pratiquer la seule tactique qui fasse l'unanimité au sein de ses troupes: l'obstruction à la Chambre ou à l'étape des comités permanents par la multiplication des mesures dilatoires.

Un tel mouvement de pendule vers le statisme parlementaire a déclenché toute une série d'actions punitives de la part des ministériels. L'expansion des pouvoirs de l'exécutif (décuplé des budgets du Conseil privé, multiplication des commissions d'enquête, création de superministères dotés d'un appareil bureaucratique hautement spécialisé) a entraîné la mise en place d'une «industrie d'analyse politique». Ainsi s'est creusé l'écart, non seulement entre les ministériels et l'opposition mais aussi entre l'exécutif et les députés, dans cette course à l'information et à l'analyse pertinente des réalités socio-économiques du pays.

Balloté entre ces deux pôles, un exécutif cachotier aux réactions olympiennes et une opposition hargneuse, le simple député cherche les bouffées d'air frais. Les caucus régionaux servent d'exutoire aux frustrations accumulées: thérapie de groupe et dévouement collectif y sont à l'honneur. Choux gras des échotiers... puisque généralement sans substance. Quelquefois, comme pour laisser échapper le trop-plein de vapeur, les partis donnent de la corde aux députés. Les 23 mai 1980, le Parlement créait six «comités spéciaux» qui se virent octroyer des pouvoirs «extraordinaires»: l'autorisation de voyager à travers le monde; celui d'engager le personnel de recherche et de rendre leur rapport public même pendant les vacances parlementaires. Un an plus tard, les comités spéciaux avaient entendu plus de 2.700 témoins et publié plus de 13.000 pages de comptes rendus sur des sujets hautement d'actualité comme les pluies acides ou les relations Nord-Sud. S'il faut en croire la livraison de l'édition de la revue *Le Gouvernement parlementaire*, cette expérience s'est révélée

fort vivifiante pour les heureux participants: «Tous ces comités partageaient plusieurs éléments communs: un effectif réduit, pas de remplacements, peu de parti pris politique, un bon personnel de recherche. Bref, les membres interrogés ont été quasi unanimes à dire que leur expérience avait été utile et fascinante.» Tout n'est donc pas pourri au royaume du Danemark!

Jusqu'ici les partis politiques se sont complus dans des réformes ponctuelles qui recueillaient l'assentiment de tous les députés sans pour autant s'attaquer résolument à ce que le leader du gouvernement, M. Yvon Pinard, nomme, un peu commodément «l'archaïsme des règles parlementaires» qui prévalent à la Chambre des communes.

A juste titre, M. Pinard s'est refusé à ressusciter de ses cendres le comité sur la procédure et de l'organisation. Celui-ci a déjà déposé un volumineux rapport en septembre 76 et ce vider de propositions est assez riche pour alimenter toute réforme parlementaire qui voudrait être le moins modeste possible.

Plusieurs députés, dont l'ancien ministre John Reid, ont suggéré publiquement de supprimer les pupitres à la Chambre et de proposer, comme base de négociation aux partis d'opposition le «verbalis» de Westminster, règles écrites et conventions assimilées. Quant à la question de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement (un sujet qui mériterait de noircir plusieurs colonnes), le mode d'examen des crédits budgétaires devant les comités permanents a suscité les mêmes clivages partisans qu'à la Chambre.

Comment passer à la loupe les dépenses de \$1,3 milliard de l'ACDI en cinq heures de séances? Un tour de force qui vire à la farce grotesque et qui fait que le rôle du vérificateur général a usé celui des parlementaires. Là encore, les propositions ne manquent pas pour corriger la situation. Le député Claude-André Lachance a déposé au feuilleton une motion en ce sens qui créerait un double système de comité: le premier scrutait les crédits budgétaires d'un ministère, le second tamerait les réformes législatives suggérées. La dérive parlementaire du mois de mars n'illustre donc que la pointe visible de l'iceberg. Les frustrations accumulées au rythme des avatars de la vie parlementaire engendreront d'autres télescopes tant, et aussi longtemps, qu'une véritable volonté politique n'animera pas les députés qui désirent reprendre en main l'institution.

Le conflit des Falkland: pas si facile à départager

par Pierre Bellemare

L'auteur de cet article poursuit sa scolarité de doctorat en philosophie à l'Université de Montréal.

L'ARTICLE de Claude Emanuelli (Demain les Malvinas) (LE DEVOIR du mercredi 24 avril) présente le mérite de signaler quelques aspects essentiels de l'affaire des Falkland qu'on a peu soulignés jusqu'ici, en particulier le problème du contrôle des routes stratégiques et de l'accès aux richesses de l'Antarctique. Il mentionne toutefois quelques erreurs, du moins dans l'examen des dimensions historiques de la question. À cet égard, la situation est plus complexe que ne la présente l'auteur.

Voici, points par points, les corrections qu'il faut, selon moi, apporter à cette partie de son dossier. ■ «À l'origine, les îles Falkland furent placées dans la sphère coloniale espagnole par la Bulle Alexandrine qui partagea le monde à coloniser entre l'Espagne et le Portugal en 1492.»

Ce qui est parfaitement exact à condition de préciser que ce document ne mentionne pas les îles (puisque'il est certain que personne n'avait pu encore les reconnaître à cette date), sinon sous la rubrique des «terres qui pourraient être découvertes», expression à dessein très vague qui, a posteriori, engloberait la presque totalité des deux continents américains. Ni la France ni l'Angleterre n'ont jamais

reconnu le traité de Tordesillas, qui avait pour effet de les «exclure injustement du testament d'Adam» (François I) et en vertu duquel le Québec, par exemple, aurait dû revenir à l'Espagne.

■ «Cependant il semble que l'archipel ait été découvert un siècle plus tard par un navigateur britannique qui lui donna le nom du secrétaire à l'Amirauté.»

À vrai dire, personne ne sait qui a découvert l'archipel. Les Argentins se réclament de cartes espagnoles plus anciennes que celle de Davis (le «navigateur britannique» en question) et sans doute aussi de récits de voyages, mais aucune de ces preuves n'est concluante quand on connaît l'imprécision des mesures de repère au 16e siècle (confusion toujours possible avec la Terre de Feu) et l'imagination des cartographes de l'époque qui saupoudraient généralement les mers d'îles qu'ils supposaient «devoir» y être. Lord Falkland ne fut secrétaire à l'Amirauté (ou plutôt lord de l'Amirauté), qu'à la fin du 17e siècle. C'est John Strong, le premier explorateur dont nous soyons sûr qui l'aborda sur les îles (en 1690) qui donna son nom à une partie du territoire. Enfin, ce n'est qu'en 1766 que le capitaine McBride l'appiqua à l'ensemble des îles.

■ «Le Français de Bougainville croyant découvrir ces îles en 1764 les baptisa «Malouines», du nom de Saint-Malo où il s'était embarqué et installa un établissement dans l'Archipel.»

Sur la «Carte d'Amérique dressée pour l'usage du Roy» publiée par Delisle en 1722, les îles portent déjà le nom de «Malouines». Ce nom apparemment leur aurait été donné par un Sieur Brignon de St. Malo qui les aurait visitées en 1711. Quant à Bougainville, dans son *Voyage autour du monde* (1771), il montre très

bien qu'il connaissait l'histoire ancienne des îles — dont il attribue la découverte à Amerigo Vespucci.

■ «Cette occupation française fut contestée par l'Espagne à laquelle Louis XV consentit de céder les Malouines contre rémunération.»

En fait, il ne s'agissait pas d'une «rémunération» ou d'un achat — l'Espagne aurait alors tacitement reconnu à la France des droits plus anciens que les siens — mais bien d'un dédommagement destiné à Bougainville qui avait lui-même financé son expédition. Par ailleurs, l'Espagne ne fut pas la seule puissance à protester. Bien avant que ne fut conclu l'accord de cession de 1767, l'Angleterre avait dépêché une frégate sous le commandement du capitaine John Byron (le grand-père du poète) pour y «appuyer» ses prétentions. Cette frégate assista à l'évacuation des colons (acadiens) de Bougainville.

■ «À leur tour, les Britanniques s'établirent sur l'une des îles de l'archipel dont ils furent chassés par les Espagnols. Ce conflit entre la Grande-Bretagne et l'Espagne fut réglé par un traité de 1771 en vertu duquel les Britanniques reconnaissaient la souveraineté espagnole sur l'archipel qu'ils évacuèrent en 1774.»

Le «conflit» se limita aux îles elles-mêmes. En 1771, on ne signa pas de traité — on se contenta d'une déclaration espagnole par laquelle Madrid rendait à l'Angleterre l'établissement conquis l'année précédente, tout en refusant d'aliéner son «droit de souveraineté». Le Forp Secrétaire de l'époque, Lord Rochford, refusa de reconnaître ces droits (fondés essentiellement sur la Bulle Alexandrine). Les Anglais occupèrent tout de même les îles. S'ils les évacuèrent en 1774 (en y laissant

Suite à la page 18

L'Arménie, une cause perdue?

par Vrej-Armen Artinian

LE 24 avril 1982, à l'occasion du 67e anniversaire du génocide de 1915 contre les Arméniens, je me demande combien de temps encore durera «l'état de guerre» entre Turcs et Arméniens? Quand est-ce que nous verrons — le verrons-nous? — la réconciliation de ces deux peuples voisins depuis six siècles? Y aura-t-il un Willy Brandt turc pour déposer une gerbe au pied du monument érigé près d'Érevan à la mémoire de nos 1,5 million de victimes de ce premier génocide du 20e siècle? Enfin reconnaitra-t-on qu'un tort a été fait, qu'il faudra essayer de réparer (réparer symboliquement, bien sûr, puisque c'est un tort irréparable), avouera-t-on qu'une injustice a été commise, et continue de se perpétuer contre le peuple arménien dont la moitié vit aujourd'hui sur une fraction de ses terres ancestrales (en Arménie soviétique), l'autre moitié étant dispersée partout dans le monde, tandis que la très grande partie de la patrie, qui fut la sienne depuis l'aube de la civilisation, vidée de sa population, est une terre désolée, un désert où des nomades errent avec leurs troupeaux?

Dans la diaspora, c'est le génocide indirect qui nous menace chaque jour, et avec quels efforts surhumains, quels sacrifices extrêmes oeuvrons-nous pour

préservier notre identité, la particule «ian» caractérisant notre nom, notre langue et notre culture, notre volonté de survivre.

Le problème est double: récupérer une patrie et regrouper un peuple. Une cause désespérée, perdue? Difficile, oui, mais pourquoi désespérer? Quelle nation a-t-elle tenté de libérer ayant tous les atouts de son côté? Nous avons pu, au cours de notre longue histoire, surmonter tant d'obstacles et nous avons appris que rien n'est immuable, que les conjonctures changent, que ce qui paraît impossible aujourd'hui peut devenir réalisable demain.

D'ailleurs, si cette cause était vraiment si désespérée, le Canada aurait-il admis par une vote unanime au Parlement, le 25 février dernier, qu'il faudrait trouver une solution au problème arménien? La résolution présentée par M. Jim Peterson, député de Willowdale (Ontario), propose que «les différends opposant le gouvernement turc aux communautés arméniennes du Canada et du monde entier soient réglés par des moyens pacifiques».

Ah, ces interminables moyens pacifiques que nous n'avons jamais abandonnés, ces mémoires et ces pétitions que nous avons présentées et que nous présentons encore, ces conférences et ces campagnes de sensibilisation qui continuent, et qui pendant 67 ans, ne nous ont rien donné... Et voilà que des jeunes s'impatientent, se révoltent, demandent aux instances internationales des actions plutôt que des paroles, et, à un moment d'extrême frustration, oublient la nature très pacifique de leur peuple et décident, pour

se faire entendre, de recourir à des moyens non très pacifiques.

Peut-on les blâmer, quand les autorités turques s'entêtent à nier l'existence même du génocide, sachant que bientôt, il ne restera plus un seul survivant qui pourrait témoigner de l'horreur de 1915, et contester ce déni. Alors, c'est avec raison que Jean-Marie Carzou aurait dit: «Ce génocide, nous l'avons revécu. Non. C'est un génocide parfait: il n'a pas eu lieu...»

Pas plus tard qu'en mars dernier, les officiels turcs sont allés s'incliner sur la mausolée de Talaat Pacha, ministre de l'Intérieur en 1915, le principal organisateur de l'extermination des Arméniens vivant sur leurs terres ancestrales tombées sous occupation ottomane; ce génocide, on croyait, devait ouvrir la voie à la réalisation du projet du Grand Touran, de l'Asie Mineure jusqu'en Turkménistan.

Heureusement, au Canada, comme partout ailleurs, des hommes de bonne volonté saisissent l'essence des revendications arméniennes, malgré les tentatives turques de déformation de l'histoire, et commencent à sympathiser avec notre cause. La résolution du Parlement d'Ottawa de 1982, comme celles de la Législature d'Ontario et de l'Assemblée nationale du Québec de 1980 sont des témoignages très représentatifs de ce courant.

Vraiment, quant est-ce que la paix régnera entre Turcs et Arméniens? Quand est-ce que la Turquie et ses alliés comprendront qu'une Arménie restituée sera la meilleure garante de la stabilité, de la prospérité et de la paix dans cette région du monde?

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

<p>ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1Y9 861-1641 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée, Gagné, Vaillancourt & Associés</p> <p>BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0208</p> <p>BOISJOLI, COURTOIS, SABBAH, SABBAH, ZIRI, MALKA Comptables Agréés 1440 ouest, rue Ste-Catherine Bureau 525 — 861-5881 L. Albert Boisjoli, C.A. Pierre Courtois, C.A. Maurice Sabbah, C.A. Michel M. Sabbah, C.A. Joseph Ziri, C.A. Emile Malka, C.A.</p> <p>CHARETTE, FORTIER, HAWAY TOUCHE ROSS 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Membre de Touche Ross avec ses bureaux à St. John's, Sydney, Halifax, Saint John, Fredericton, Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Prince George, Langley, Bermudaes, Nassau, Grande Caïman.</p> <p>CARON, BELANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS CLARKSON GORDON Comptables Agréés Associés-résidents Montréal — Québec A. Benedetti, C.A. A. Lanthier, C.A. C.C. Blinville, C.A. R.E. Lavioie, C.A. C.W. Blouin, C.A. N. Leclerc, C.A. F. Bolduc, C.A. J. Levesque, C.A. T.R. Burpee, C.A. G. Limoges, C.A. M. Camirand, C.A. L. Linteau, C.A. H.M. Caron, C.A. M. Mathieu, C.A. G. Chamberland, C.A. J.G. McGregor, C.J. J.P. Daniels, C.A. R.J. Messier, C.A. D. Desautels, C.A. C. Michaud, C.A. F. Dulreux, C.A. J.D. Morrison, C.A. Y. Fortin, C.A. R.R. Oker, C.A. G. Fournier, C.A. R. Pearl, C.A. S. Fraser-Gagnon, C.A. C. Pelletier, C.A. G. Fréchet, C.A. P. Pelletier, C.A. S.R. Gagné, C.A. B. Racine, C.A. R. Germain, C.A. N.A. Rhaume, C.A. J.P. Gravelle, C.A. L.L. St-Pierre, C.A. M. Lantagne, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A. Bureaux dans les principales villes du Canada Membres d'Arthur Young International</p> <p>COGAN, LANDONI & DUBÉ Comptables agréés 3901 Jean-Talon O. Ste. 214 Montréal, Québec H3Q 2H4 Ottawa 731-7851</p>	<p>ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-ies, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 / 871-8901</p> <p>GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin, C.A. B. Dumais, C.A. R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A. G. Villeneuve, C.A. J.R. Charrette, C.A. M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A. A. Gareau, C.A. 501 boulevard Crémazie est Montréal, H2B 1L8 — 384-1430 38 boul. St-Vielor Rigaud, J6P 1P0 — 458-7526</p> <p>GRIGNON, DE PALMA, POINIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2J1 843-7211</p> <p>HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Laval Repentigny Iles de la Madeleine Miramichi</p> <p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 886 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988</p> <p>LALIBERTÉ, LANÇTÔT, MORIN & ASSOCIÉS affilié à COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1W8 (514) 871-8782</p> <p>LAVALLÉE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal, H2Y 1U6 844-1153</p> <p>LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN Comptables Agréés Montréal/Toronto 8800 Côte des Neiges Mtl, P.Q. H3B 2A9 (514) 341-5511 Membre Groupe International des Cabinets de Comptables</p>	<p>MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H3B 1E8 Tél. (514) 281-1555 Télex 055-80917 Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury, Québec, Lévis et Moncton Société Nationale Colinas Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes. Représentation dans les grands centres financiers internationaux.</p> <p>MacGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 2T9 (514) 871-9530 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde</p> <p>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS 1, Complexe Desjardins MONTRÉAL (Québec) H3B 1B3 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Fort-Carrier, Sept-ies WARD MALLETTE Représentation internationale dans 45 pays BINDER DJUKER OTTE & CO.</p> <p>MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables Agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430</p> <p>NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS DELOITTE HASKINS & SELLS Comptables Agréés 3210, 1 Place Ville-Marie Montréal, Québec H3B 2W2 Tél. (514) 861-8311 Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.</p> <p>PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS 1320, boulevard Graham Suite 301 Montréal (Québec) H3P 3C8 Tél. (514) 342-4740</p> <p>PRICE WATERHOUSE Comptables agréés 21 bureaux à travers le Canada 1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2Q4</p>	<p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Chicoutimi, Thetford Mines, Hull 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec H4Z 1G9 Représentation à travers le Canada par: JOANE RAYMOND Associés Représentation internationale par: GRANT THORNTON International</p> <p>RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Cecil Vineberg, C.A. Howard Gilmour, C.A. Marvin Corbin, C.A. Barry Clamen, C.A. Arnold M. Brown, C.A. Donald A. Vroberg, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. Allan Wiener, C.A. Irene Kramer, C.A. Philip J. Sandler, C.A. J.-Yves Tougas, C.A. Richard S. Vineberg, C.A. Suzanne M. Kucharsky, C.A. Philip M. Caron, C.A. Donald Privack, C.A. Patrick K. H. Coe, C.A. Michael Frankel, C.A. 1 Westmont Square Montréal, Québec H3Z 2Z9 831-2511</p> <p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc. Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2787</p> <p>SAMSON, BÉLAI Comptables agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Edmonton - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Gatineau - Kitchener - Sept-ies - Matane - Gaspé - Coaticook - Amos - Hinton Bureau 3100 - Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1J8 (514) 861-5741</p> <p>THIBAUT, MARCHAND & CIE Comptables Agréés 110 Place Crémazie ouest Suite 800 Montréal, Québec H2P 1B9 381-8233 Poissant, Richard et Associés</p> <p>THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 868-7351 A l'échelle internationale McIntock Main Larentz</p> <p>ZITNER, SIBLIN, STEIN, LEVINE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Henry F. Stein, C.A. Joseph E. Stein, C.A. Boris G. Levine, C.A. David A. Stein, C.A. Steven S. Gosselin, C.A. Steven A. Yaffe, C.A. Barry A. Tassman, C.A. Gerald A. Stein, C.A. Stanley Weiss, C.A. Jeffrey I. Payne, C.A. Norman Gosselin, C.A. Barbara D. Levine, C.A. Marcel Fogelbaum, C.A. Lawrence M. Chodoff, C.A. Alan M. Lerman, C.A. Jack Kline, C.A. Robert F. Zuber, C.A. Henry Rosenthal, C.A. Mark H. Kasin, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 933-1112</p>
--	--	--	---

